

438^e Le Petit Tram

Jun 2015



LE MENSUEL CULTUREL ET ASSOCIATIF DES HABITANTS DE HAUT-ITTRE, ITTRE ET VIRGINAL • UNE ÉDITION DU CENTRE CULTUREL D'ITTRE

Exposition CARMEN HOYOS - JOIE

La tradition des expositions estivales monumentales se poursuit à Ittre ! Cette année, l'artiste Carmen Hoyos viendra littéralement égayer le centre du Village par la présence de ses œuvres au Petit Contournement, dans le Parc Bauthier mais aussi dans les salles de l'Espace Bauthier. Du 13 juin au 2 août inclus.

Visites guidées par l'artiste les samedi 13 et dimanche 14 juin à 15:00.

L'exposition JOIE de Carmen Hoyos se compose, d'une part, d'œuvres conçues pour l'intérieur, des peintures, des sculptures et des photographies et, d'autre part, d'œuvres répondant aux espaces extérieurs par des insertions dans le paysage.

L'artiste s'inspire de la nature pour réaliser ses œuvres. Elle se laisse « emporter par sa magnificence, par l'observation du spectacle permanent de son évolution, imposante et intime, poétique et subtile ». Quant aux techniques choisies, son approche est multimédia.

La lumière, subtile et révélatrice ou sujet autonome, est l'essence première des œuvres de Carmen Hoyos. Cette lumière explore l'espace, entre deux et trois dimensions, avec les peintures et les sculptures lumineuses ; elle est aussi un élément déterminant des photographies et des installations, associée aux environnements lumineux.

Dans l'esprit du Land Art, les œuvres créées spécialement pour le Parc Bauthier et les pelouses du Petit Contournement sont une réponse aux caractéristiques du paysage.

Les installations et les peintures s'y insèrent en souplesse, épousant les arbres aux extrémités des allées, soulignant la courbure des

pelouses. Elles deviennent des relais visuels qui marquent le parcours et invitent au voyages.

Des plastiques recyclés se transforment en installations monumentales colorées ou en peintures - parures pour les arbres. Ces matériaux industriels détournés de leur fonction au bénéfice de l'art participent à la recherche de la beauté, joyeuse !

Depuis plusieurs semaines Carmen arpente les chemins du Parc Bauthier pour concevoir et préparer son exposition. J'ai eu plusieurs occasions de l'écouter parler de son travail. Et voici ce qu'elle nous en dévoile :

Aude : Carmen, comment es-tu devenue artiste ?

Carmen : Jeune, je rêvais de devenir artiste à Paris. Arrivée de Colombie à 18 ans, j'avais commencé d'autres études en Belgique. Je les ai interrompues pour répondre à l'appel de l'art et je suis entrée à la Cambre dans l'atelier « Textile et Tapisserie ». C'était vraiment une vocation, l'art fait partie de ma vie. Il est pour moi un chemin continu de découverte, de surprise et d'énorme joie.

Aude : Cela se sent dans ton œuvre et dans l'exposition JOIE.

Carmen : Pour moi c'est un chemin de recherche, ouvert au monde, aux nouvelles techniques, aux nouveaux médias. Je signe Hoy et en espagnol Hoy veut dire aujourd'hui. Mon travail est toujours une réponse aux circonstances, aux événements, au temps, à l'évolution de la nature, aux rencontres diverses.



suite en page 22

Ittre
Petit Contournement / Parc & Espace Bauthier
Carmen Hoyos
EXPO
Joie
Du 13 juin au 2 août 2015
Les samedis et dimanches de 14h à 18h
Visites guidées par l'artiste les samedi 13 et dimanche 14 juin à 15h
Espace Bauthier : 36, rue de la Montagne à 1460 Ittre
Parking : Petit contournement du Pré de l'Aïte et personnes à mobilité réduite à l'Espace Bauthier
Centre Culturel d'Ittre - 06764 73 23 - www.ittreculture.be - info@ittreculture.be
Un partenariat du Centre Culturel et de l'Echevinat de la Culture de la Commune d'Ittre

ITTRE HAUT-ITTRE VIRGINAL
L'été en plein air
ETÉ 2015
Carmen Hoyos EXPO
Du 13/06 au 2/08
ITTRE (Espace Bauthier)
LA FAMILLE BÉLIER
Ven 24/07 à 21h30
FAUQUEZ (Plaine de Fauquez)
PATASOLA
Sam 1/08 à 20h30
ITTRE (Parc de l'Espace Bauthier)
ADDINGTON
Ven 21/08 à 21h30
VIRGINAL (Parvis de l'Eglise)
LA GRAMMAIRE
Jeu 27/08 à 21h00
ITTRE (Parking salle Planchette)
Infos : www.ittreculture.be - info@ittreculture.be 06764 73 23
ENTRÉES GRATUITES sauf pour le théâtre : 5 EUROS (au profit de la Mousmouze)

Cinéma - Théâtre - Musique - Expo

L'été en plein air à Ittre

Six rendez-vous pour passer l'été sous les étoiles !

3 séances de cinéma gratuites, une expo, un concert et une séance de théâtre en plein air. Des rendez-vous à l'ambiance conviviale au cœur de nos villages, pendant l'été et sous les étoiles.

✓ CARMEN HOYOS
DU 13/06 AU 02/08

Contournement, Parc et Espace Bauthier (Ittre)
(voir article ci-dessus)

✓ LA FAMILLE BÉLIER
VEN 24/07 À 21H30

Plaine de jeux de Fauquez (Ittre)
Un bar vous sera proposé par le Comité de Quartier de Fauquez.

Dans la famille Bélier, tout le monde est sourd sauf Paula, 16 ans. Elle est une interprète indispensable à ses parents au quotidien, notamment pour l'exploitation de la ferme familiale. Un jour, poussée par son professeur de musique qui lui a découvert un don pour le chant, elle décide de préparer le concours de Radio

France. Un choix de vie qui signifierait pour elle l'éloignement de sa famille et un passage inévitable à l'âge adulte. César du Meilleur jeune espoir féminin



Gratuit - 106 min - VF
Comédie franco-belge
réalisée par Eric Lartigau



suite en page 2

Dans ce Petit Tram...

UN NOUVEAU CAFÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

Connaissez-vous le Café Truc ? Une nouvelle initiative citoyenne fait son apparition dès cet été. Découvrez-le en p. 4

STAGES

Bientôt les vacances d'été et la recherche de stages pour nos têtes blondes. Découvrez l'offre des associations en p. 7 et 8

3 CONSEILS COMMUNAUX

La vie politique de nos villages s'est réunie 3 fois depuis la dernière parution du Petit Tram : inondations, 15 août et bien d'autres sujets ont été abordés. Découvrez-en les détails en p. 11 (conseil du 28/04), 14 (conseil du 09/05) et 15 (conseil du 26/05)

LA LANGUE DE CHEZ NOUS

Connaissez-vous bien la langue française ? Chaque mois, Arthur Deghorain fait le point sur un aspect pratique de notre langue. p. 8

THÉÂTRE DE LA VALETTE

Le théâtre ittrois propose sa saison 2015-2016 dès le 17 septembre prochain. Découvrez le programme complet en p. 10

BULLETIN COMMUNAL EN PAGES CENTRALES

✓ MUSIQUE AU PARC PATASOLA

Sam 01/08 à 20h30

Parc de l'Espace Bauthier à Ittre

Un bar et une petite restauration vous



seront proposés dès 19h par le Centre Culturel d'Ittre.

Synonyme de fête, de partage et de réunion, la Cumbia se déclinera avec Patasola, la petite sœur acoustique de La Chiva Gantiva dont Natalia Gantiva et Rafael Espinel sont les fondateurs. Cette formation de 6 musiciens survitaminés est l'un des secrets les mieux gardés et surtout l'un des meilleurs groupes à danser ! De la cumbia puissamment ancrée dans ses racines et rehaussée par une énergie phénoménale. A l'accordéon, au balafon, tambours, les musiciens de "Patasola" jouent et chantent des compositions empruntées aux cultures afro-indiennes des rivages caraïbes ou pacifiques de Colombie.

Ricardo Corrales (accordéon) - Martin Mereau (marimba) - Natalia Gantiva (tambora) - Jose Buch (basse) - Rafael Espinel (percussion) - Mañe Sabrosura (guacharaca, maracas)

ENTRÉE GRATUITE

✓ ASTÉRIX ET LE DOMAINE DES DIEUX

Sam 8/08 à 21h30

Salle Communale de Haut-Ittre

Un bar, un concert et un barbecue vous sera proposé avant la séance (dès 19h) par le CCL.

Nous sommes en 50 avant Jésus-Christ ; toute la Gaule est occupée par les Romains... Toute ? Non ! Car un village peuplé d'irréductibles Gaulois résiste encore et toujours à l'envahisseur. Exaspéré par la situation, Jules César décide de changer de tactique : puisque ses armées sont incapables de s'imposer par la force, c'est la civilisation romaine elle-même qui saura séduire ces barbares Gaulois. Il fait donc construire à côté du village un domaine résidentiel luxueux destiné à des propriétaires romains. : « Le Domaine des Dieux ». Nos amis gaulois résisteront-ils à l'appât du gain et au confort romain ? Leur village deviendra-t-il une simple attraction touristique ? Astérix et Obélix vont tout faire pour contrer les plans de César.



Gratuit - 86 min. - Film d'animation franco-belge de Louis Cliché

✓ PADDINGTON

VEN 21/08 À 21H30

Parvis de l'église de Virginal (Rue du Centre)

Un bar et un barbecue vous seront proposés avant la séance (19h) par le Patro de Virginal et le Café Truc.

Paddington raconte l'histoire d'un jeune ours péruvien fraîchement débarqué à Londres, à la recherche d'un foyer et d'une vie meilleure. Il réalise vite que la ville de ses rêves n'est pas aussi accueillante qu'il croyait. Par chance, il



rencontre la famille Brown et en devient peu à peu un membre à part entière.

Gratuit - 95min - Film franco-britannique réalisé par Paul King

✓ « LA GRAMMAIRE »

DE LABICHE

JEU 27/08 À 21H,

par le Théâtre des Galeries.

Parking derrière l'administration communale (Ittre)



En cas de pluie, le spectacle se jouera en salle (lieu à confirmer)

Le rentier Caboussat est ambitieux : il voudrait être nommé Président du Comice Agricole du village. On le croit savant, car il est constamment plongé dans les bouquins. Hélas ! Caboussat n'a pas d'instruction. Le livre qu'il étudie est toujours le même : la Grammaire ! C'est sa fille Blanche qui lui écrit ses discours et fait sa correspondance.

Si, en bon vaudevilliste, Labiche se préoccupe du mouvement et de la situation, il travaille également beaucoup à l'élaboration des caractères. Dans son théâtre, il s'amuse à répertorier les ridicules et les défauts de la bourgeoisie française de l'époque.

Labiche : « J'ai beau faire, je ne peux pas prendre l'homme au sérieux, il me semble n'avoir été créé que pour amuser. »

Voilà 40 ans que le Théâtre des Galeries part en vadrouille l'été... Cette année, c'est La Grammaire de Labiche sous la conduite de Bernard Lefrancq. A chaque jour son lieu à apprivoiser, en quelques heures. Comédiens et spectateurs réinventent les règles du jeu, sans filet mais avec plaisir. Les répliques sonnent à un autre diapason, et si le vent emporte l'une ou l'autre syllabe, il peut aussi faire le coquin sous les jupons, à moins qu'une bourrasque ne renverse la carafe ou la tasse. La complicité est de mise, elle se prolonge très souvent autour d'un verre.

Avec Michel Poncelet, Bernard Lefrancq, Denis Carpentier, Benoît Strulus et Éléonore Peltier. Mise en scène de Bernard Lefrancq.

PAF : 5 € (PAS DE RÉSERVATION) - SOIRÉE AU PROFIT DE LA MAISONNÉE (LA TOTALITÉ DES RECETTES SERA REVERSÉE, LE SPECTACLE ÉTANT OFFERT PAR L'ECHEVINAT DE LA CULTURE DE LA COMMUNE D'ITTRE)

Une organisation du Centre Culturel d'Ittre et de l'Echevinat de la Culture de la Commune de Ittre.

067/64.73.23

www.ittreculture.be

info@ittreculture.be

En collaboration avec le Comité de Quartier de Fauquez, le Patro de Virginal et le CCL.



Pour L'OUVERTURE du restaurant

1 verre de Prosecco OFFERT* en bienvenue

*offre valable jusqu'au 30 juin 2015, limitée à 1 verre par personne et sur addition de restauration, hors addition du bar seul. Dans la limite du stock disponible.

Cuisine maison à base de produits frais et rares,
Grande carte de vins,
Charcuteries et bières Corses,
Accueil chaleureux dans un cadre raffiné...

Ouvert tous les jours : du lundi au jeudi de 10h à 22h30
du vendredi au dimanche de 10h à 23h30
Tél. : 067215860 • Rue du Sart, 51 • 1460 ITTRE



Spécialités «Belgo-Françaises méditerranéennes»

Création de l'asbl " la ferme du Mazy " : maraîchage et vente de légumes et fruits bio- Portes ouvertes le dimanche 05 juillet dès 11h

Nous sommes une famille composée de la maman et de ses 2 enfants : Charlie (22 ans) et Charlotte (20 ans), arrivée en 2010 à Ittre à la ferme du Mazy. L'amour de la nature, des chevaux et le besoin d'authenticité fait partie intégrante de notre famille. C'est ainsi que Charlie développa une passion pour l'élevage des chèvres et des poules, la place ne lui manquait pas. Très vite, il se soucia de nourrir " au naturel " son petit élevage et découvrit la permaculture - un concept de respect du biotope qui nous entoure - pour cultiver le grain nécessaire. Puis il étendit le principe à la culture potagère pour nourrir la famille et les amis.

De fil en aiguille, tout le monde s'y mis. Nous avons organisé la ferme pour donner de la place à tout le monde : les chevaux en troupeaux en prairies, les poules, canards et chèvres en accès libre à l'extérieur, l'écurie pour un magasin qui tient naturellement les légumes au frais et bien sûr la création graduelle du biotope nécessaire à une culture naturelle (certification bio à venir) des légumes et plantation de fruitiers.

C'est ainsi que nous venons tout

juste de créer l'asbl " la ferme du Mazy " pour développer un lieu de sauvegarde de la nature, un lieu d'échange, de partage, de convivialité et de ressourcement ouvert à tous. Concrètement nous vous proposons :

- notre magasin de légumes et fruits, des œufs de la ferme ainsi que des potages et des confitures artisanaux et avec des produits bio,
- des journées d'information/apprentissage de la culture respectant la biodiversité des écosystèmes,

- Et bien d'autres choses encore à venir avec le temps (rendez-vous sur notre site web à venir).

La permaculture, c'est aussi utiliser ce que la nature nous offre pour produire tout en la respectant. C'est ainsi que nous fertilisons nos pâtures avec des algues. L'herbe qui y pousse nourrit les chevaux. Les crottins des chevaux sont récupérés pour fertiliser la terre de culture. L'humus des bois enrichit la terre. L'eau de source abreuve les cultures et les chevaux. Les fanes des légumes nourrissent la volaille. Le purin d'ortie et de consoude maison fertilise et protège les cultures. Les fleurs mellifères attirent les abeilles pour la pollinisation...

Un site internet sera créé pour début juillet qui permettra d'être tenu au courant des légumes de la semaine, de saison ainsi que de pouvoir commander si l'on veut son sac tout prêt.

Pour découvrir ce nouveau lieu, nous avons le plaisir de vous inviter à notre porte ouverte le dimanche 5 juillet dès 11h :

- Dégustation de légumes, potages et confitures,
- Découverte du potager et de la permaculture,
- Ouverture du magasin.
- Nos poneys emmèneront vos enfants en ballade et Jacque Wauthier des flocons sera présent pour démonstration d'attelage et promenade en calèche.
- Louis Henry (de la famille) et son groupe nous raviront de musique Flamenco.

Infos + réservations

Ferme du Mazy,
rue vieux pavé
d'Asquempont, 58 à 1460
Ittre. Gsm : 0476/626788,
caro.henry@hotmail.be

Unité Pastorale : Ittre, Haut-Ittre, Fauquez et Virginal

MESSES DOMINICALES DANS NOS PAROISSES

Le Samedi

Ittre - 18H00
Virginal - 16H00 au couvent des
Soeurs
Haut-Ittre - 18H00

Le Dimanche

Ittre - 10H30
Fauquez - 9H00
Virginal - 10H30
Haut-Ittre - 10H00

OFFICE EN SEMAINE DANS NOS PAROISSES

Le mardi

Ittre - 9H00 Home Champ de Huleu

Le Mercredi

Ittre - 9H00
Virginal - 9H00
Haut-Ittre - 15H00 Home le
Privilage

Le Jeudi

Ittre - 18H00 + Adoration du Saint
Sacrement

Le Vendredi

Ittre - (1er et 3ème vendredis) -
15H00 Home Orchidée
Virginal - (1ervendredi) - 19H00 +
Adoration du Saint Sacrement

Si vous souhaitez la visite du père
Jan pour vous entretenir avec lui ou
pour un moment de prière. Vous
pouvez lui téléphoner au numéro
de tél : 0473/92.41.77 ou lui adres-
ser un mail à l'adresse :

paroisse.ittre@skynet.be

Fête de la vie consacrée le samedi
13 juin à l'église Saint Laurent
d'Haut Ittre
15h : Accueil à l'église Saint Laurent
d'Haut Ittre

15h15 : Temps de prière / Adoration
(animée)

16h : Enseignement " Ce que la Vie
Consacrée apporte comme dimen-
sion prophétique dans le monde "

17h : Rencontre partage autour
d'un verre de l'amitié
17h45 : Vêpres

18h : Eucharistie avec la commu-
nauté paroissiale concélébrée par
le père Goosens sm et le père
Sylvain

PARTAGE D'ÉVANGILE

Le 16 juin à 20 h à la cure d'Haut
Ittre

" Fête des Baptisés "

Dimanche 21 juin à 15 h à l'église
saint Rémy d'Ittre
Témoignages, bénédiction des
enfants, goûter

" Ballade, randonnée en vélo
+Barbecue organisés par la pasto-
rale des jeunes "

Dimanche 21 juin à 14h30 - Les
confirmés de cette année, les
jeunes de 12 ans et plus ceux sont
cordialement invités.

Infos + réservations

Paroisse Saint Rémy
Grand Place 4
1460 Ittre
067646125
paroisse.ittre@skynet.be

Repair Café

Saviez-vous que le premier REPAIR CAFE a vu le jour en 2012 en Hollande grâce à sa fondatrice Martine Postma. Depuis sa fondation 16 pays du monde ont créé grâce à l'initiative de bénévoles des Repair Cafés un peu partout en Belgique.

Il existe 112 Repair Cafés en Belgique et de nombreux autres sont en cours de formation. Chaque RC qui ouvre en génère 3. Les RC pour leur création sont sou-

tenus par Repair Together (www.repairtogether.be) qui sert de support au lancement d'un nouveau projet de Repair Café. Ici à Ittre, notre REPAIR CAFE existe

depuis un peu plus d'un an et de plus en plus de monde y vient pour faire réparer des objets défectueux et passer un moment de convivialité.

Nous vous encourageons à venir le découvrir SALLE PLANCHETTE chaque 3ème dimanche du mois de 14 à 17h

Le prochain RC aura lieu le dimanche 21 juin et il y aura en plus des ateliers habituels (ateliers : couture, informatique, électricité,

petit électro-ménager) un atelier de réparation VELO pour commencer l'été à vélo !

Bienvenus à tous !

Infos + réservations

REPAIR CAFE :
Alice Hanotier
0473.72.80.24
Florence Roelandts
0478.62.40.99
www.repaircafe.be ou via
facebook "repaircafeittre"

Une vague jaune et verte envahit Ittre



Le samedi 2 mai, si vous vous êtes approchés un tant soit peu du centre d'Ittre, vous avez sûrement assisté à une vague jaune et verte. En effet, suite à sa victoire de l'année passée, le Patro d'Ittre était l'hôte du Challenge annuel des Patros du Brabant wallon. Plus de 500 personnes, animées par la même passion, vêtues de leur plus beau foulard (le jaune et vert, bien sûr) et motivées comme jamais sont venues défendre les couleurs de leur Patro... et surtout, s'amuser dans l'univers des vikings et des drakkars.

combattants) dans des épreuves toutes plus chouettes les unes que les autres.

Cet événement, phare pour la régionale du Brabant wallon, a

La victoire a été remportée par cette édition Viking par le Patro Sainte-Agnès de Braine-l'Alleud, qui a aussitôt décidé de remettre ses gains (250 € de matériel) au

Cette organisation a pu rendre fière les deux présidents de la Régionale, tous deux originaires de notre commune (Gwennaëlle Antoine de Haut-Ittre et Cédric De Coen d'Ittre).

Et pour clôturer une édition à la hauteur de toutes les attentes, une " petite " photo de groupe devant l'un des monuments phares d'Ittre : son beau château.

Julie Duthy



Vie associative

Edito



Et voici l'été... Et son beau programme concocté par l'équipe du CLI.

On commence dans la "joie" avec l'exposition de Carmen Hoyos. Une artiste qui transmet l'amour de la vie de par son enthousiasme et son attention à l'humain. La recherche de la beauté, l'harmonie et un état d'esprit sensible à l'esthétique joyeuse sont au cœur de son travail. La générosité est aussi très présente et transparait dans ses œuvres, un beau contrepoint à cette belle générosité qu'on a vu s'exercer l'été passé. Espérons que les Ittrois apprécieront.

Ensuite, place au cinéma de plein air avec une programmation familiale, de qualité, accessible à tous. Un beau parcours qui verra un bélier un peu sourd affronter d'irréductibles Gaulois, à l'aide d'un ours parlant coiffé d'un bonnet rouge... Si ça, c'est pas un beau choix ! Le théâtre ira dans le même sens avec une comédie de Labiche qui fait la part belle à la bonne humeur et aux sauts dans le temps...

Dans ce Petit Tram, retrouvez la présentation de la 25ème saison du Théâtre de La Valette qui abordera quelques beaux auteurs et verra le retour d'Adrian Brine, sans doute le plus brillant metteur en scène de sa génération.

L'équipe du CLI se joint à moi pour vous souhaiter l'été le plus lumineux possible. Profitez...

Fabrice Gardin
Président du Centre Culturel

HAUT-ITTRE - DIMANCHE 26 juillet 2015

Salle communale de Haut-Ittre

Le CCL (Centre Culturel et Loisirs) de Haut-Ittre

organise sa 14^{ème}

Marche ADEPS



Les Leffetôt Oi³

Parcours de 5 km - 10 km - 15 km - 20 km.
Circuit inédit.

Animation musicale entre 11h et 13h

Particularité très appréciée des marcheurs : affichage régulier du kilométrage parcouru et à parcourir !

Inscriptions de 6h à 15h

Petite restauration - Buvette

Les bénéfices de cette marche aident Saint Nicolas.

Contact : Jacques Devos ☎ 0479/64 94 29 jacques_devos@skynet.be

Il vous est loisible de visionner les différents parcours sur notre site internet à l'adresse suivante :
<http://oi3.jimdo.com/marche-adeps/>



Un nouveau café près de chez vous: le Café Truc

Il y a de longs mois de ça, un petit groupe de citoyens ittrois a décidé de se lancer dans la création d'un café qui se voudrait convivial, lieu d'échanges et de rencontres, où l'on pourrait tout faire sans forcément faire quelque chose. À force de discussions, voulant mettre tout et rien dans ce projet, Aude, Gus, Julie, Julie, Marie, Marie, Nathalie et Vincent ont décidé d'ouvrir le " Café Truc ".

Tout commence au Conseil Culturel du Centre Culturel d'Ittre (le CLI). Lors d'une réunion, émerge une réelle volonté de voir naître à Ittre un lieu convivial, ouvert à tous, où il est possible de passer dire bonjour, boire un verre, discuter, participer à des ateliers en tout genre, ou simplement se poser une soirée... Quelques membres du conseil culturel se mettent alors au travail, rejoignant très vite par d'autres Ithrois intéressés par le projet.

Depuis, un an s'est écoulé, ainsi que des soirées entières passées à donner forme à ce " Café Truc ", à s'arracher les cheveux dans la rédaction de nos statuts en tant qu'asbl (Aux âmes citoyennes asbl), à pister les initiatives inspirantes.

Aujourd'hui, nous avons décidé de passer à l'action. Et puisque notre slogan est " **Il se passe toujours un truc au Café Truc** ", nous allons donc créer notre premier " truc ".

Sans local fixe mais motivés

N'ayant pas encore trouvé le lieu idéal pour ouvrir ce café citoyen et culturel, nous vous proposons ceci : le mercredi 17 juin, dès 16h, nous envahirons l'Étable d'Hôtes pour une première activité dans la formule vers laquelle nous tendons : un bar, des activités (jeux de société et autres surprises), et surtout, un espace d'échanges et de rencontres.

Vous aussi vous pouvez participer

Dans le but d'avancer dans notre projet, nous lancerons aussi ce jour-là un chantier participatif visant à créer, par nous-mêmes, la structure qui abritera nos activités.

Jardins ouverts à tous

Des Ithrois ont répondu à notre appel et vous invitent à venir apprécier l'aménagement et la décoration de leur jardin.

**LE DIMANCHE 28 juin 2015
DE 10H A 17H**

**M. et Mm. Schuermans
DE 9H A 14H
Bienvenue à tous**

Voici leurs adresses :
M. et Mme Schuermans
Rue du Paradis 4 à Virginal
Mme Lydie Roebart
Rue Dujacquier 2/b à Virginal
M. et Mme Ivo Candaten

A défaut d'un bâtiment en dur (inaccessible à notre budget actuel), notre intention est de créer un lieu ambulant.

C'est pourquoi, si vous disposez d'un engin qui roule (remorque, camionnette, fourgonnette, bus, minibus,...) et qui peut être transformé en bar (voire en Café complet), si vous avez des idées et des contacts dans ce domaine, si vous n'avez rien de tout ça mais que vous êtes aussi fou que nous, ou même, qui sait, si vous avez un super bâtiment sur le territoire ittrois (et facile d'accès) à mettre à disposition, venez nous rencontrer à l'Étable d'Hôtes le 17 juin dès 16h et toute la soirée !

Nous pourrions ainsi discuter, échanger, partager des idées et des propositions.

Vous voulez tout savoir tout de suite sur le " Café Truc " ? Vous voulez déjà nous aider avant ce premier rendez-vous ? Vous avez une activité à nous proposer ? Vous ne pouvez pas être là le 17, mais le projet vous intéresse ?

Sans plus attendre, envoyez-nous un e-mail à l'adresse auxamescitoyens@gmail.com ou contactez Aude (0485/19.39.07) ou suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/cafetruc.

Rendez-vous le 17 juin de 16h à 23h minimum à l'Étable d'Hôtes rue de Tubize 4B à 1460 Virginal.

L'équipe du Café Truc

Infos + réservations

**Syndicat d'initiative
siti.ittre@skynet.be
067/64.87.74.**

Date de parution le 11/06/2015

Mensuel du Centre de Loisirs et d'Information - A.S.B.L.
36, rue de la Montagne à 1460 Ittre
Tél : 067/64 73 23 - Fax : 067/64 85 52
e-mail : info@ittreculture.be
Abonnement 10 euros/an
compte 068-0533130-45
Editeur responsable : Luc Schoukens
Bureau de dépôt : 1400 Nivelles
Les articles munis du sigle CLI sont écrits par l'équipe du CLI
Vos articles doivent être rentrés pour le 25 du mois qui précède la parution (25/07/2015) au plus tard de préférence par email (info@ittreculture.be) ou par courrier

Prochaine parution : 14/08/2015

Montée et descente de véhicules historiques à Virginal

Il est 07:30 hr ce dimanche 26 avril quand on entend une pétarade typique à un deux cylindres dans le bois de la Houssière, rapidement suivi du ronronnement d'un V10. Les bruits convergent vers Ittre. Il s'y déroule une manifestation hors du commun qui enthousiasmera de nombreux passionnés de belles mécaniques. En effet une soixantaine de pilotes d'anciennes automobiles, motos et autres side-cars se sont donné rendez-vous à Virginal pour s'attaquer à la montée et à la descente de la rue de Tubize de Virginal devant près de 900 spectateurs qui ont été ravis d'avoir quitté leur poste de télévision pour se retrouver dans une ambiance sportive, rétro et chaleureuse.



Catherine, elle, est arrivée au volant de sa FIAT 500 de 1969, à ses côtés, sa fille de 19 ans. Malgré le temps maussade, elles se sont fait violence pour quitter leurs lits chauds et douilletts à l'aube de ce dimanche pour participer à leur première épreuve automobile : La « Montée de véhicules historiques de Ittre » une épreuve mise sur pied par une poignée de passionnés menée de main de maître par Jean Gascard, le patron de la société éponyme mais aussi et surtout de « Gascard Speed Organisation »

Nos deux téméraires au volant de leur « œuf bicylindre » se sont retrouvées bien entourées, jugez-en par vous-même : Bugatti 35, AC Cobra, Lancaster, Porsche 356, Porsche 911 Martini, Formule Ford, Formule Vee, Dodge Viper, Polo G40, Lotus Elise, Alpine A110

berlinette, MG, Sierra Cosworth, R8 Gordini, De Lorean, Mini Cooper, Yamaha, Ducati, karting, ... dont les pilotes n'avaient que l'envie de se faire plaisir en exhibant leur bolide et/ou en faisant fondre le macadam ! Nos dames avaient, comme la majorité, choisi de faire les deux.

Le « circuit », bien que dessiné pour privilégier la sécurité à néanmoins permis aux pilotes de fournir un spectacle haut en couleur et de vitesse, parfumé d'odeur « Racing » (pneus et plaquettes de freins surchauffés, huiles, échappement, ...). Aucun accident n'a été à déplorer et le spectacle a été présent à chaque instant. Faisant glisser l'arrière de leur voiture quand la route était humide et crier leurs pneus dès qu'elle séchait, chacun se prenait au jeu du chrono ... même s'il n'y

en avait pas d'official

Cette première organisation de GSO (Gascard Speed Organisation), malgré un temps maussade, a fait se déplacer une foule qui ne s'y est pas trompée, la démonstration a été d'un très beau niveau grâce au tracé et à une sélection qualitative des participants qui a permis de présenter un plateau très varié satisfaisant les plus exigeants des spectateurs qui se sont fait plaisir et sont même venus en famille. C'est vrai que l'organisation avait tout prévu. Les habituels buvettes et stands barbecue étaient placés à l'arrivée et au départ, une exposition statique de véhicules (motos de grand-prix, autos sport prototype et autres véhicules d'exception) avait pris place dans un des halls de la firme Gascard et, grâce aux commentaires avertis du speaker (« une encyclopédie automobile sur pattes » me disait ma fille) l'ambiance générale était radieuse ...

Pour l'anecdote, c'est la Fiat 500 de Catherine qui a fait le meilleur temps lors de sa première montée ! ... parce qu'elle a pris un raccourci ;-)

Merci à Jean, Roger, Léonce, Frédéric, et tous les amis bénévoles pour les efforts qu'ils ont consenti pour l'organisation, à l'administration communale d'Ittre et aux services de police pour leur aide, aux riverains pour leur engouement, aux spectateurs disciplinés, et aux participants qui se sont régalez. Tous ont permis la réussite de cette première organisation, qui de l'avis général doit être rééditée dès l'an prochain !

Olivier Bette, participant

Brocante de la Saint-Rémy : venez vider vos fonds de grenier ou écouler vos créations artisanales

La Fête de la Saint Rémy c'est l'une des fêtes les plus importantes d'Ittre et près de 5000 personnes qui déambulent dans les rues du centre de notre beau village. Un contexte idéal pour la tenue d'une sympathique brocante !

Sa réputation n'est d'ailleurs plus à faire : d'une année à l'autre, c'est plus de deux cents exposants qui se fixent rendez-vous au grand plaisir des nombreux amateurs d'objets anciens ou adeptes de bonnes affaires.

Cette année la Fête de la Saint Rémy se déroulera le samedi 26 et dimanche 27 septembre 2015. Ne manquez pas cette belle occasion pour réserver un emplacement de brocanteur ! Les organisateurs vous garantissent des tarifs démocratiques, un esprit de collaboration et une bonne entente. Il vous reste juste à apporter votre bonne humeur !

A partir du lundi 24 août 2015, les réservations seront ouvertes.

Pour réserver, il sera obligatoire de passer au CLI, Espace Bauthier - 36, Rue de la Montagne à Ittre (du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h. Le vendredi, de 9h à 12h30)

Attention, seules la vente d'objets de brocante (fonds de grenier ou objets de seconde main) et la vente de productions artisanales amateur (non vendues dans une filière commerciale) seront autorisées sur les stands. Nous n'accepterons pas la vente de fin de stock de vêtements, de bijoux, d'accessoires de mode ou de tout autre matériel neuf.

De même, la vente de nourriture et de boissons n'est pas, non plus, autorisée afin de ne pas faire

concurrence aux stands des associations dont c'est la fête ce jour-là.

Infos + réservations

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter au 067/64 73 23 ou envoyez un mail à info@ittreculture.be



Le Petit Tram
www.ittreculture.be



Le Petit Tram c'est

Mensuel édité par le Centre de Loisirs et d'Information asbl, reconnu comme Centre Culturel d'Ittre, Rue de la Montagne 36 à 1460 Ittre 067/64 73 23. Distribué toutes-boîtes dans l'entité d'Ittre. Abonnement : 10 euros/an à verser au compte 068-0533130-45. Le Petit Tram, journal communautaire veut être un journal d'expression qui donne la parole à la vie associative et à l'ensemble des habitants de l'entité d'Ittre. Les articles sont publiés gratuitement. L'équipe d'animation du C.L.I. apporte des dossiers d'informations et réalise des reportages sur des événements socio-culturels, économiques et politiques qui ont une implication locale. C'est l'équipe d'animation aussi qui veille à respecter les règles de fonctionnement établies par l'assemblée générale du C.L.I. et à respecter l'esprit pluraliste du journal. Le Comité de lecture accompagne, gère la page

expression, il est composé de Fabrice Gardin, Claude Debrulle, Hélène de Schouttheete, Fiona Buidin, Luc Schoukens et Doris Bertau. Conseil d'Administration du C.L.I. : Représentants de la Commune d'Ittre : Carine de Lichtervelde, Robin Cornelis, Mohamed Tikri, Claude Debrulle, Dubois Marc, Hélène de Schouttheete, Sophie Peeterbroeck. Représentant de la Province : Steeve Fontaine. Représentant de la Communauté française : Nathalie Henriot. Représentants de la vie associative et les habitants de l'entité d'Ittre : Claire Lemaitre, Michèle Counson, Gus Goossens, Fabrice Gardin, Doris Bertau, Chérif Hamdif, Anne-Sophie Gailand, Pierre Baudelet et Fiona Buidin. Ont collaboré à ce journal : Secrétariat : Dominique Ost, Marie Vanderlinden

Graphisme : Pascale Goffaux. Coordination : Ludovic Devriendt. Rédaction : Luc Schoukens, Ludovic Devriendt, Nathalie Lourtie, Aude Jacomet, Julie Dutty. Journalistes en herbe : Samantha Noach, Romain Detry, Eïoise Goffart, Adeline Schmitz, Skan Triki. Merci à toutes les associations et personnes qui nous ont transmis leurs articles. Photos : C.L.I. Impression : Imprimerie Defferrière Nivelles. Merci à nos correcteurs de mois : Claire Lemaitre, Michel Tilman.

Ittre CultureS

Vendredi 12 juin 2015 à 21h00

L'Etable d'Hôtes

✳ Entrée : 5 €

"Brabançonne" (Film) - Soirée BabelStal



Dans le cadre des Soirées "BabelStal", destinées à faire découvrir "au Sud" certains trésors "du Nord" du pays : Un film de Vincent Bal. **Brabançonne** est une comédie musicale romantique, 50% wallonne, 50% flamande et 100% belge.

L'harmonie flamande "Sainte-Cécile" et l'harmonie wallonne "En Avant" sont toutes deux sélectionnées pour représenter la Belgique à la grande finale européenne. Mais quand le soliste de Sainte-Cécile meurt brusquement sur le podium, Elke, la fille du chef d'orchestre flamand, a une idée pour sauver la finale: se payer Hugues, le fabuleux trompettiste de leur concurrent wallon. Table d'hôtes avancée à 19h. Réservations souhaitées au 067/78.06.70.

Du 13 juin au 2 août 2015

Petit contournement et Espace & parc Bauthier

Exposition monumentale : Carmen Hoyos



Comme chaque été nous programmons une exposition en plein air à Ittre. Cette année, Carmen Hoyos installera sa Joie dans nos murs et à l'extérieur pour notre plus grand plaisir.

Elle nous invitera à une promenade à la poésie joyeuse, colorée et lumineuse à travers ses installations, ses sculptures lumineuses, ses peintures et ses photographies.

Dimanche 14 juin 2015 à 17h00

Heptone

✳ Entrée : 10 €
8 € (étudiant ou prévente)

Ben Sluijs trio : "3/4 Peace" (Jazz)



"Musique parfois déroutante mais toujours harmonieuse, aisée, agréable à écouter. Elle nous emmène dans un voyage serein, délicat, mélodique, dans un paysage particulier du jazz d'aujourd'hui. On applaudit. Fort." (Le Soir) Leur répertoire, formé surtout de compositions originales, est tout aussi inspiré par la musique classique (arrangements de Bela Bartok et Olivier Messiaen) que par le jazz européen. Ben Sluijs est l'un des meilleurs saxophonistes de notre pays : Antoon Van Dijk-award 1999, nominations pour Zamu-Awards 2003, 2007 and Django d'Or 2006 ! Ben Sluijs : saxophone alto, flûte traversière / Christian Mendoza : piano / Brice Soniano : contrebasse (FR) / Jan de Haas : batterie.

Vendredi 19 juin 2015 à 20h00

L'Etable d'Hôtes

✳ Entrée : ??? €

"Samme fait son Tour" - Fête de la Musique



A la veille de la "Fête de la musique", "Tour de Samme" vous propose une balade en sous-marin dans un univers musical hétérocyte et farfelu. De 20h à 3h, venez danser et vous en mettrez plein les oreilles !

Musée
Marthe Donas

HEPTONE



CONTE & LITTÉRATURE
EN BRABANT WALLON

Dimanche 21 juin 2015 à 17h00

Heptone

✳ Entrée : 10 €
8 € (étudiant ou prévente)

"Olivier Collette trio" (World Jazz)



Olivier Collette (1er prix du conservatoire de Bruxelles, prix SABAM de la meilleure composition jazz en 2004) nous présente son nouvel album intitulé "7 Views Of A Secret" : influences de jazz, musique classique et musiques du monde (Inde, Brésil, Afrique). Il sera accompagné par Philippe Aerts qui figure sur + de 50 albums et qui a travaillé avec des musiciens mondialement connus comme Richard Galliano, Lee Konitz, Joe Henderson, Chet Baker... et Jan de Haas, batteur occasionnel de Philip Catherine, Toots Thielemans, Steve Houben, Nathalie Loriers,.... Olivier Collette : piano, compositions / Philippe Aerts : contrebasse / Jan de Haas : batterie.

Dimanche 28 juin 2015 à 17h00

Heptone

✳ Entrée : 10 €
8 € (étudiant ou prévente)

"Charles Loos & Steve Houben"



Quarante ans d'amitié, d'aventures musicales diverses, ces deux musiciens célèbres que l'on voit trop rarement ensemble ces derniers temps se réjouissent de montrer qu'ils ont toujours cette envie, cette "soif de jazz" !!! Charles Loos : piano / Steve Houben : saxophone alto, flûte traversière.

Lundi 20 juillet 2015 à 18h00

L'Etable d'Hôtes

✳ Entrée : 6 €
(gratos pour les moins de 12 ans)

"9e Grande Fête des belges"

"9de Groot Feest der belgen"



L'édition 2015 de notre traditionnelle Fête des Belges sera grandiose cette année ! Nous avons le plaisir, l'honneur et l'avantage d'accueillir une fantastique fanfare qui nous vient de Gand : la "Propere Fanfare van de Vizee Gasten", rassemblant plus de 80 musiciens hauts en couleurs avec costumes défilants & chorégraphie assortie ! Ensuite, c'est Namur qui nous prête un de ses groupes les plus chauds, Ceili Moss, qui fête ses 20 ans avec une pêche sans pareil ! Du rock-Folk endiablé pour enflammer la grange ! Et pour terminer la soirée en beauté, notre Lady Djett Nationale (bien sûr) pour vous faire valser dans les cintres et plonger par dessus les lustres ! Avec les incontournables frites et les petits plats "maison", arrosées de nos bières locales et de nos vins choisis pour vous !



Culture

● Centre Culturel d'Ittre, CLI

(Coordination)
36 rue de la Montagne
1460 Ittre
067/64 73 23
info@ittreculture.be
www.ittreculture.be

● Chapelle de Verre

100 rue A Brancart
1460 Fauquez
067/64 88 93
www.chapelledeverre.be
info@chapelledeverre.be

● Heptone

7 rue Haute - 1460 Ittre
0488/476 905
asbl.heptone@gmail.com
www.heptone.com

● L'Etable d'Hôtes

4B rue de Tubize - 1460 Virginal
067/78 06 70
letable@letabledhotes.be
www.letabledhotes.be

● Maison du Conte

36 rue de la Montagne
1460 Ittre
0493/196 528

● Musée Marthe Donas

36 rue de la Montagne
1460 Ittre
0471/216 388
info@museemarthedonas.be
www.museemarthedonas.be

● Théâtre de la Valette

13 rue Basse - 1460 Ittre
067/64 81 11
lavalette@skynet.be
www.lavalette.be



Le Pourquoi du Comment

Depuis l'été, Eloïse est partie pour un an aux Etats Unis. Elle nous livre ses impressions et ses réflexions.



Changer

Mon année touche à sa fin. Les souvenirs défilent devant mes yeux, et je ne pense pas que je pourrais trouver les mots pour capturer l'intensité de ce que j'ai vécu. Mais je peux partager avec vous ce qui a été prévalent à tout moment : le changement.

Un monde complexe

Au cours des derniers mois, j'ai pu vous communiquer à quel point être immergée dans un autre pays, langage, une autre culture et famille est déstabilisant, et ça a probablement été la transition la plus évidente pour moi. Mais maintenant que la fin approche, je réalise que le changement le plus important que j'ai subi réside dans ma perception de notre monde. J'ai absolument développé plus de tolérance et de patience pour des points de vue et coutumes qui ne sont pas les miens. Je ne crois pas pouvoir comprendre le monde mieux qu'il y a dix mois, ou

avoir trouvé des solutions aux problèmes qui le rongent, au contraire. Mais je pense avoir appris une leçon d'une valeur inestimable. Ici, j'ai appris que le monde est immensément complexe et continuellement en train de changer, et que la notion de bien et mal est relative, culturelle, et dangereusement subtile. Et si mon attitude ne prétend pas pouvoir résoudre les conflits qui nous ravagent, elle est au moins un facteur pour une société plus pacifique.

L'inévitable

Alors que je compte les semaines, les jours avant mon vol de retour, je réalise aussi que mon attitude envers le changement en lui-même s'est transformée durant mon aventure ici. Croyez-moi, je suis le genre de personne qui n'en a jamais assez, qui se délecterait d'une journée à la mer pour un millier d'années. Mais je sais que tout est temporaire et indéfini.

Comme j'anticipe la douleur de quitter ma famille d'accueil, je peux prendre du recul par rapport à cette souffrance à venir. Je peux évaluer les faits, l'inévitable, et accepter que notre séparation va me déchirer le cœur, mais que la vie continue, même en boitant. Je reconnais que le changement est effrayant, inéluctable, mais aussi... sain ? Que c'est un paradoxe qu'il nous faut embrasser, pas sur base d'une philosophie quelconque, mais parce que c'est notre seule manière de fonctionner dans un monde où nous courrons toujours quelques mètres derrière le train de nos vies.

Dualité

Les gens me demandent à répétition si j'ai hâte de prendre mon avion. Ma réponse est toujours la même : je suis heureuse de rentrer, et je suis triste de partir. Je ne doute pas que l'année prochaine sera pleine de succès et de plaisir,

mais je sais aussi qu'il y a un prix à mon séjour et que le manque s'agrippera toujours à mon cœur. Je suis prête à accepter cette dualité qui nous gouverne et nous horrifie. Je suis prête à dire tout haut que les changements dans ma vie ont été à la fois bénéfiques et intolérables. Que la fugacité de nos vies est ce qui les rend précieuses et supportables, mais aussi terriblement injustes. Et que la seule constante, c'est le changement.

Pour aller plus loin : We All Looked Up, de Tommy Wallach. Lorsqu'une hypothétique comète menace d'annihiler notre planète en quelques semaines, le monde entier réarrange ses priorités, et devient à la fois plus dangereux et réaliste. Envoutant.

Eloïse Goffart

J. Vanderlinden



Calendrier

JUIN

Vendredi 12 Juin 2015 - 17:00
PORTES OUVERTES PRIMAIRES
 Ecole communale de Virginal
 Org: Ecole communale de Virginal
 Infos : secretariat.ecv@ittre.be

Vendredi 12 Juin 2015 - 17:00
COLLECTES DE SANG
 Salle polyvalente de Virginal
 Org: Croix rouge
 Infos : Michel Delhoux - 0474/48.28.36
 president.mcr.bassin-senne@croix-rouge.be
 http://www.maison-croix-rouge-bassin-senne.be/

Vendredi 12 Juin 2015 - 21:00
"BRABANÇONNE" (FILM)
SOIRÉE BABELSTAL
 L'Etable d'Hôtes
 (Rue de Tubize, 4b - 1460 Virginal)
 Org: L'Etable d'Hôtes
 Infos : 067/78.06.70
 letable@letabledhotes.be
 www.letabledhotes.be

Du Samedi 13 Juin 2015
 au Dimanche 02 Août 2015 - 14:00
EXPOSITION CARMEN HOYOS
 Petit Contournement et Espace et Parc
 Bauthier
 (Rue de la Montagne, 36 - 1460 Ittre)
 Org: Centre Culturel d'Ittre et Echevinat
 de la Culture
 Infos : 067/64.73.23
 info@ittreculture.be
 www.ittreculture.be

Dimanche 14 Juin 2015 - 10:00
**RENCONTRE AVEC LES ANIMAUX ET ATE-
 LIER PÂTISSERIE "CAKE ARC EN CIEL"**
 Equinoa
 Org: Equinoa
 Infos : 0498/62.97.98
 equinoa-asbl@hotmail.com

Dimanche 14 Juin 2015 - 17:00
BEN SLUIJS TRIO : "3/4 PEACE" (JAZZ)
 Heptone (Rue Haute, 7 - 1460 Ittre)
 Org: Heptone
 Infos : 0488/47.69.05
 asbl.heptone@gmail.com
 www.heptone.be

Dimanche 21 Juin 2015 - 10:00
**BALADE LÀ OÙ LE SOLEIL SE LÈVE SUR
 LA TABLE DE LA SORCIÈRE**
 Parking du centre de Virginal
 Org: El Tourniket
 Infos : Jacques Vanderlinden - 067/64.74.13
 el-tourniket@hotmail.com
 www.el-tourniket.com

Dimanche 21 Juin 2015 - 14:00
REPAIR CAFÉ
 Salle Planchette d'Ittre
 Org: Repair Café
 Infos : Alice Hanotier - 0473/72.80.24
 www.repairecafe.be

Dimanche 21 Juin 2015 - 14:30
CONFÉRENCE "LES ORCHIDÉES"
 Par monsieur Vandenhende Jacques
 Salle polyvalente de Virginal
 Org: Cercle Royal Horticole et Avicole
 Infos : Sylviane Bontet - 0498/75.74.13

Dimanche 21 Juin 2015 - 17:00
"OLIVIER COLETTE TRIO" (WORLD JAZZ)
 Heptone (Rue Haute, 7 - 1460 Ittre)
 Org: Heptone
 Infos : 0488/47.69.05
 asbl.heptone@gmail.com
 www.heptone.be

Samedi 27 Juin 2015 - 13:00
**5ÈME TOURNOI DE PÉTANQUE
 EN DOUBLETTE FORMÉE**
 Quartier du Tram à Virginal
 Org: ASBL Virginal en fête
 Infos : Ducochet Marc - 0473/42.68.86

Dimanche 28 Juin 2015 - 10:00
JARDINS "OUVERTS À TOUS"
 Org: Syndicat d'Initiative et de Tourisme
 d'Ittre
 Infos : - 067/64.87.74
 siti.ittre@skynet.be

https://ittretourisme.wordpress.com

Dimanche 28 Juin 2015 - 10:00
PORTES OUVERTES SKI NAUTIQUE
 Interyacht
 Org: Interyacht
 Infos : 0496/94.07.13
 www.interyacht.be

Dimanche 28 Juin 2015 - 17:00
"CHARLES LOOS & STEVE HOUBEN"
 Heptone (Rue Haute, 7 - 1460 Ittre)
 Org: Heptone
 Infos : 0488/47.69.05
 asbl.heptone@gmail.com
 www.heptone.be

JUILLET

Du Vendredi 03 Juillet 2015 au Lundi 06
 Juillet 2015 - 16:00
1ÈRE KERMESE DE VIRGINAL
 Samedi 4 juillet : Soumonces déguisées de
 15h à 20h et 22h ambiance musicale
 Dimanche 5 juillet : Procession St Pierre et
 de Notre Dame de consolation
 Parking du centre de Virginal
 Org: Adf "Vesna"
 Infos : Marc Ducochet

Dimanche 05 Juillet 2015 - 11:00
PORTES OUVERTES
 Ferme du Mazy
 Org: ASBL "La ferme du Mazy"
 Infos : 0476/62.67.88
 caro.henry@hotmail.be

Dimanche 05 Juillet 2015 - 11:30
**PROCESSION NOTRE DAME DE
 CONSOLATION** Virginal
 Dimanche 19 Juillet 2015 - 10:00
TRADITIONNELLE BALADE MON PLAISIR
 Repas de midi au domaine de Mon Plaisir
 Parking du centre de Virginal
 Org: El Tourniket
 Infos : Jacques Vanderlinden - 067/64.74.13
 el-tourniket@hotmail.com
 www.el-tourniket.com

Lundi 20 Juillet 2015 - 18:00
**"9ÈME GRANDE FÊTE DES BELGES" "9DE
 GROOT FEEST DER BELGEN"**

L'Etable d'Hôtes
 de Tubize, 4b - 1460 Virginal)
 Org: L'Etable d'Hôtes
 Infos : 067/78.06.70
 letable@letabledhotes.be
 www.letabledhotes.be

Vendredi 24 Juillet 2015 - 21:30
**L'ÉTÉ EN PLEIN AIR
 "LA FAMILLE BÉLIER" (CINÉ)**
 Plaine de jeux de Fauquez (Ittre)
 (rue Arthur Brancart)
 Org: Centre Culturel d'Ittre - Echevinat de
 la Culture - Comité de quartier de Fauquez
 Infos : 067/64.73.23
 info@ittreculture.be
 www.ittreculture.be

AOÛT

Samedi 01 Août 2015 - 20:30
**ÉTÉ EN PLEIN AIR "MUSIQUE
 AU PARC: PATASOLA"**
 Parc de l'Espace Bauthier à Ittre
 (36, rue de la Montagne - 1460 Ittre)
 Org: Centre Culturel d'Ittre - l'Echevinat de la
 Culture
 Infos : - 067/64.73.23
 info@ittreculture.be
 www.ittreculture.be

Samedi 08 Août 2015 - 21:30
**L'ÉTÉ EN PLEIN AIR "ASTÉRIX ET LE
 DOMAINE DES DIEUX" (CINÉ)**
 Salle communale de Haut-Ittre (Rue Les
 hauts du Ryternel)
 Org: Centre Culturel d'Ittre
 Echevinat de la Culture - CCL de Haut-Ittre
 Infos : 067/64.73.23
 info@ittreculture.be
 www.ittreculture.be

Yoga, Maternité & Naissances

Des femmes au ventre franchement arrondi ou à peine s'installent sur les tapis disposés en cercle dans le salon qui accueille le cours de yoga prénatal. Aujourd'hui le temps est plus cru et le poêle à pellets bourdonne délicatement pour habiller la pièce de chaleur.

Ce soir, nous accueillons une nouvelle participante, Géraldine C. Géraldine nous apprend qu'elle est déjà maman d'une petite fille de trois ans. Elle témoigne à quel point cette grossesse diffère de la première où elle pouvait davantage se consacrer à l'accueil de son bébé alors que maintenant " ce temps ne lui appartient plus ". C'est la raison principale qui l'a incitée à s'inscrire à un cours de yoga prénatal : s'accorder temps, plein et conscient, pour se relier à elle et à son nouveau bébé. Les cinq autres femmes s'expriment à leur tour. Elles informent de l'avancement de leur grossesse et échangent sur des événements heureux ou moins faciles de leur quotidien. Même quand les vécus sont difficiles, toutes savent qu'elles seront entendues, parfois

même inspirées par les participantes qui vivent des choses similaires. Je m'enquiers des douleurs ou inconforts particuliers à prendre en compte dans la séance. Puis, chacune se relie au vaste royaume de son intériorité, d'abord guidée par son propre silence... Seulement ensuite, ma voix s'élève pour proposer un cheminement et les postures du jour... Le yoga part de cette attitude d'écoute intérieure pour mettre plus de conscience dans son corps, sa respiration, ses mouvements...et puis, progressivement, dans l'ensemble de ses comportements... Il permet, par la pratique de la présence à soi, de s'harmoniser à TOUT ce qui se présente... de notre monde intérieur - inconforts, émotions,

sensations, pensées, tourments... et du monde extérieur - événements, incidents, célébrations, actions du quotidien... sans le combattre ni l'éviter. Le yoga, nous propose d'installer :
 - une capacité de se relier à l'instant présent
 - une respiration fluide et intuitive
 - une connexion aux sensations corporelles
 - une qualité de présence et de douceur à soi, aux autres, aux événements et aux ressentis...
 Avec la pratique du yoga, la femme enceinte cultive cet art de l'écoute qui consiste, entre autres, à privilégier sa relation au bébé, à l'évolution de son corps et à tous les autres changements et événements qui se produiront dans sa vie en particulier depuis l'annonce de l'arrivée d'un enfant. Le yoga prénatal propose des mouvements et postures spécifiques qui induisent :
 - l'amélioration de l'équilibre nerveux, psychique et ostéo-mus-

culaire
 - le soulagement des zones sensibles chez les femmes enceintes : sacro-iliaques, nerf sciatique, aines, symphyse pubienne, transit, circulation, dos...
 - une mobilisation du périnée, du bassin et de la respiration utile tout au long de la grossesse, en phase de travail, au moment de la naissance et au-delà
 - une conscience de l'ancrage et de l'équilibre
 - un apprentissage de gestes quotidiens justes...
 Le surlendemain de son premier cours de yoga, je reçois ce courriel de Géraldine C.
 " Le cours m'a fait énormément de bien. C'est incroyable comme cela m'a libéré le bassin! Je marche nettement mieux! Et ça a sûrement bien détendu mon ventre également car depuis, il se voit beaucoup plus et petit choupinou gigote beaucoup plus également! "
 S'accorder l'espace, vivre le



Stages

moment présent, se relier à ce qui est là..., juste là..., en Soi et ainsi laisser la Vie prendre place.

La formule n'est pas neuve...La pratique du yoga est une occasion de l'incorporer par une pratique guidée et également par une pratique personnelle quotidienne, sur le tapis et dans la vie.

Sophie Hougardy
 Enseignante en Yoga Prénatal
 Pour Régénérescence,
 Fondation pour la Vie et la
 Préservation de la Santé

Infos + réservations
 Cours le mardi de 19h00 à
 20h15 - Un cours est
 maintenu tout l'été
 +32 472 59 59 35
 sophie.hougardy@voies-
 du-corps.com -
 www.voies-du-corps.com



Atelier photo proposé par Anne-Sophie Galand Dynamiques Créatrices

De l'objectif au subjectif : entre voyage extérieur et voyage intérieur, ombre et lumière

Ce type d'atelier s'adresse à toute personne possédant un appareil photo et qui souhaite :

- **Expérimenter** : Je suis dans le rôle du photographe et je suis dans le rôle du sujet. Que se passe-t-il en moi ?
- **Affiner** : son regard, son point de vue, ses émotions pour créer 'le cadre'.
- **Etre en harmonie** : dans sa création, avec la photo et l'image comme support.
- Explorer : la dynamique et le contenu de son imaginaire.
- **Elargir** : son champ de conscience par le partage, l'écoute de ses ressentis.

En quoi cette photo me touche ? Que me raconte-t-elle dans ma propre histoire ?

Personnellement j'aime associer la photo avec d'autres techniques artistiques, tel que le dessin, l'écriture, le collage...

C'est pourquoi l'**atelier se déroulera autour d'un carnet de route**, de vie, de famille, de secret...

A vous de le choisir, ainsi que sa matière, sa couleur, son format, son papier, et surtout n'hésitez pas à venir avec du matériel de dessin, peinture, colle, ciseaux, des photos et des images qui vous parlent. 'L'appareil photo est un instrument qui apprend aux gens comment voir sans appareil photo' Dorothea Lange.

Lieu : Espace Bauthier
Rue de la montagne, 36, Ittre 1460
Quand : du lundi 6 au vendredi 10 juillet 2015 & du lundi 24 au vendredi 28 août 2015
de 10h à 17h
Auberge espagnole pour le repas de midi.

Il y aura du thé, du café et de l'eau à votre disposition.
Prix : 150 euros (max 9 places)

Info : Vous voulez vous engager à suivre l'atelier !

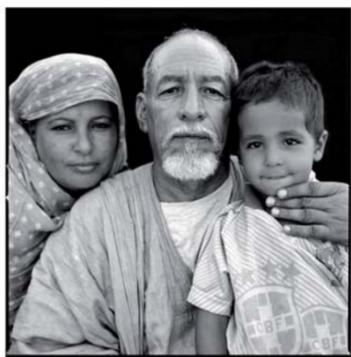
Dès l'envoi de votre inscription sur mon mail, je vous enverrai à mon tour un petit devoir à préparer pour le début de l'atelier ;)

Infos + réservations

Atelier Anso
Anne Sophie Galand
0477872227
ansogaland@yahoo.fr

'An-So vous ouvre sa malle aux trésors' Mise aux enchères de mes images

Tout un monde de photos d'ici & d'ailleurs



Claudia vous proposera ses délicieux petits plats
Ainsi que des jus, des vins et bières BIO
Nous vous invitons samedi 27 & dimanche 28 juin
de 12h à 17h

Soyez les bien venu(e)s pour un agréable moment de
partage visuel, gustatif & convivial .

Lieu : 8, Rue Planchette à 1460 Ittre
En collaboration avec Dynamiques Créatrices asbl

"Le Retour des Palombes" vous propose 4 stages BIEN-ÊTRE d'été 2015

Du lundi 13 juillet
au vendredi 17 juillet
Du lundi 27 juillet
au vendredi 31 juillet
Du lundi 10 août
au vendredi 14 août
Du lundi 24 août
au vendredi 28 août
de 9h à 16h.
pour enfants de 4 à 12 ans

Au menu : cuisine, contes-kamishibai, théâtre, atelier bois, djembé, nature, terre-glaise, peinture, dessin, cirque, clowneries et compagnie!

Tout cela dans un esprit 100%

NATURE et BONNE HUMEUR.
Dans le respect et le rythme de chacun.
La préparation de nos collations sera faite avec des produits bio, artisanaux et/ou locaux.
Que du bonheur en perspective !
Avec la collaboration de Lucie Barbaro, Françoise Baudoux, Anne Roelandt et Arti'zik.

La participation aux frais est de 23€ par jour ou de 105€ pour les 5 jours.
Possibilité de garderie à partir de 8h le matin et jusqu'à 17h30 le soir uniquement sur demande, 2 euros par garderie.

Il faut apporter son pique-nique pour le repas de midi.
Une paire de bottes et des sandales de gymnastique seront également les bienvenues.
Lieu des stages : " Aux Palombes " 54 rue du Vieux Pavé d'Asquempont 1460 Ittre
Nous accueillons maximum 10 enfants.

Infos + réservations

Le retour des Palombes
Christine
0479/449578
christinegregoire7@gmail.com
Numéro de compte de l'asbl :
BE88 0688 89016141

Corta Jaca club de danse

La danse de salon et sportive ? Elle est à la fois sport et loisir et pratiquée dans les divers moments de la vie sociale et professionnelle. Notre club est là pour vous aider à découvrir le monde de la danse.
Nous mettons à votre disposition tous les moyens d'apprendre et de pratiquer sereinement la danse de salon.
La bonne humeur sera au rendez-vous des cours et entraînements.

Qu'allez vous danser ? Au bout de la première année vous aurez assimilé le rock, le jive, le chacha, les valse, le quick step, la rumba, la salsa, le tango, et le bachata.
Vous aurez également appris quelques danses modes.
Et tout cela, vous l'aurez appris en vous amusant.
Faites le premier pas notre club vous aidera
Soirée portes ouvertes

Le 14 Septembre 2015 à 19H30
Salle Communale de Haut-Ittre
rue des Hauts du Ry Ternel, 13
1461 Haut Ittre

Infos + réservations

Corta Jaca
067/649391
067/63.66.87
067/63.66.46
Ou sur le site :
cortajaca@skynet.be



Stages

Stage lavis et (ou) dessin

Du 3 au 5 juillet 2015, le peintre et plasticien Blaise Patrix (voir www.blaisepatrix.com) dispense une formation " lavis et (ou) dessin " au Haras de Baudemont (voir www.baudemont.be)

Cette formation s'adresse à une dizaine de personnes maximum, débutantes ou confirmées. Elle permettra d'acquérir ou d'approfondir les techniques de votre choix dans le domaine de l'aquarelle, de l'encre de chine de l'acrylique et du dessin au fusain tout en saisissant la magnifique nature vallonnée du Haras et l'élégance des chevaux. Dispensée au cas par cas elle mettra à profit la synergie du groupe. Une liste de matériel sera fournie sur demande au participants.
Début de stage : Vendredi 3 juillet à 9h30 , clôture : Dimanche 5 juillet à 17 h30. Coût de la forma-

tion 210 Euros
Possibilité d'hébergement au haras en dortoir + petit déjeuner à 70 euros/nuit.

Infos + réservations

François-Xavier de Mahieu
baudemont@hotmail.com
00 32 (475)/87.26.17
Une participation de 15 €/jour donne la possibilité de prendre les repas sur place. Réservation par versement sur le compte : ING (l'hébergement se règle directement au haras)

Formations Prana

FORMATIONS EN MESSAGES AYURVÉDIQUES :

18 & 19/06 : massage corps Harmonisant

20 & 21/06 : massage corps Balinais

25 au 28/06 : " Route des Indes " (Crânién, pieds Kansu, mains & dos à la bougie)*

05 au 09/07 : stage résidentiel en Bretagne (initiation au massage Lomi-Lomi)**

16 au 19/07 : " Route des Indes " (Crânién, pieds Kansu, mains & dos à la bougie)*

21 & 22/07 : massage corps Abhyanga

15 & 16/08 : massage corps Lomi-Lomi (résidentiel à Ittre)

06/09 : Journée " Rencontres & Découvertes " (spéciale 10 ans !!!)

(*) tarif préférentiel pour les 2, 3 ou 4 jours

(**) Cette 7ème édition estivale combinera traditionnellement séances de formation en massage, découverte de la région et de ses saveurs : visite de village typique, marché local, balade en bord de mer , baignade et autres charmes et curiosités bretonnes.
calendrier complet sur l'agenda du site www.pranacenter.eu

Infos + réservations

Centre PRANA
35, rue des RABOTS
1460 ITTRE
0475/ 89.46.15
prana@pranacenter.eu

Ittre-Virginal : à 10 minutes de Braine-le-Comte, Nivelles, Tubize

STAGES d'été 2015 pour adultes

DESSIN et PEINTURE

Été : 29, 30 et 31 juillet et 28, 29 et 30 août (nature, paysages)

Un art à la portée de tous : apprendre à voir avec le « cerveau droit » (l'œil de l'artiste) !



Techniques variées : crayons, fusains, pastels, aquarelles, Encre de chine, brou de noix, gouaches, acryliques.

Renseignements et inscriptions : ASBL ART et PEDAGOGIE
Rue Maurice Brancart 5 - 1460 ITTRE/VIRGINAL

Tél. 0495/89.99.54 E Mail : jo_mariage@scarlet.be



Stages

Stages Equinoa Eté 2015

6 au 10 juillet
"La chèvre et le chou"
4-8 ans - 80€

Animaux-Potager-Jardinage-Sensibilisation au bien-être animal-Cuisine végétale

Vive l'été et avec lui, les joies du jardin. Petits et grands seront invités à soigner et travailler la terre pour voir naître de délicieux légumes prêts à être croqués, cuisinés ou à l'instar du mouvement des "incroyables comestibles" offerts en partage. Pour ne pas faire de jaloux, les enfants soigneront aussi les habitants à poils et plumes du jardin en découvrant plus spécifiquement les besoins de nos amis caprins. Une joyeuse manière de ménager la chèvre et le chou.

13 au 17 juillet
"Trocattitude" 4-8 ans - 80€
Nature-Jardin-Consommation

alternative-Solidarité-Echange-3R-Sensibilisation éco-responsable

Tout en profitant des plaisirs du jardin, les petits curieux seront invités à découvrir des manières de consommer et d'utiliser des biens solidaires, respectueuses des personnes et de l'environnement. Les concepts de Recyclage, commerce équitable, ressourcerie, donnerie, échanges de services ou de savoir seront abordés de manière ludique et créative puis expérimentés pratiquement par l'organisation d'une troc-party et la réalisation collective de petites givres-box.

Infos + réservations
Equinoa
rue d'Henuyères 28
1460 Virginal
067/64 04 76
equinoa-
asbl@hotmail.com
www.equinoaasbl.com

INSPIRE : YOGA & PILATES à Ittre Enfants, Ados et Adultes

Des cours collectifs, chaque jour de la semaine, à Ittre et des cours individuels également, pour adultes, ados et enfants. La séance est alors dessinée pour vous, après un temps d'écoute afin de la préparer en fonction de vos besoins.

Chaque mardi a également lieu le cours Raviva réservé aux personnes en traitement pour un cancer. Le cours est organisé par la Fondation contre le cancer et est gratuit. La séance est particulièrement douce et permet à chacun de prendre soin de soi à son rythme et dans le respect de ses besoins (A l'Espace Bauthier).

Avec Catherine Blondiau, membre de l'ABEPEY et auteur du livre "Yoga pour les enfants et synergies d'huiles essentielles" aux Editions Amyris. Et également Saskia et Maève, deux autres Ittroises qui guident les cours du mardi soir. Les cours collectifs se poursuivent

en été, avec un horaire réduit. N'hésitez pas à nous contacter.

Cet été, je choisis de me ressourcer et de reprendre la plume pour écrire un 2^e livre. Il n'y aura pas de stage enfants.

Infos + réservations
Inspire
Catherine Blondiau
0478/27.70.98 ;
www.inspireatwork.be
facebook/inspireatwork.
Membre Passerelles asbl

VESNAUadf Comité organisateur de la **1^{ère} Kermesse du Village**

Vous propose le programme suivant
Les 03, 04, 05 et 06 JUILLET 2015
CAFE DU CERCLE

2, Rue Charles CATALA 1460 VIRGINAL-SAMME (ITTRE)

Samedi 4 JUILLET

à partir de 22h00 : AMBIANCE MUSICALE

CERCLE DES GILLES VIRGINALOIS

SOUMONCES DEGUISEES en MUSIQUE

de 15h à 20h : ouvertes à TOUTES et TOUS

Prévenir de votre participation avant le 1 juillet 2015

Dimanche 5 juillet :

Messe à partir de 10h00'

PROCESSION SAINT PIERRE et de NOTRE DAME de CONSOLATION

Samedi 5 et dimanche 6 juillet :

SANGRIA et PETITES RESTAURATIONS

Durant les 4 jours ouverture des LOGES FORAINES

Cordiale invitation à toutes et à tous

LE COMITE



Stages été Pas à Pas

Nos stages se déroulent dans nos locaux mais également à l'extérieur (terrains de sports, plaine de jeux, sentiers). Ils sont tous multidisciplinaires, donc allient de multiples activités différentes sur le thème choisi. Dans chaque stage, les enfants sont répartis en deux groupes d'âge.

Du 13 au 17 juillet 2015
Cowboys et Indiens

Enfants de 3 à 6 ans :
 Embarquement pour les plaines du Far West au travers jeux, parcours de psychomotricité, musiques, danse (country), jeux de rôle, bricolages,

Du 27 au 31 juillet 2015
L'Ecole du Spectacle

Enfants de 4 à 8 ans
 Un plongeon dans les différents arts de la scène, chant, danse, théâtre, costumes et décors façon Fame ou Un Dos Tres, qui ravira les fans de Violetta.

Semaine du 03 au 7 août 2015
Multidanses

Enfants de 5 ans et +

Vu son succès chaque année, voici notre "stage 6 danses" (jazz, contemporain, classique, ragga, hip-hop et afro), qui offre aux danseurs une semaine pleine de créativité et de diversité.

Semaine du 10 au 14 août 2015

La Forêt Enchantée

Enfants de 4 à 8 ans

C'est dans le monde des elfes, lutins, trolls, et autres personnages imaginaires que nous emmènerons les enfants, avec au programme découverte ludique des bois des environs, danse, contes, chant, jeux.

Semaine du 24 au 28 août 2015
Drôles de Bébêtes

Enfants de 3 à 6 ans

Sont-elles réelles, ou irréelles ?

Comment vivent-elles, elles sont bizarres ! Et si on en inventait ? Une semaine sur le thème des animaux, d'aujourd'hui et d'hier, d'ici et d'ailleurs et même de très loin !

PAF : 80,00 euros L'ASBL est reconnue par l'ONEXSSCleaned=> vous bénéficierez

d'un remboursement mutuelle et d'une déduction fiscale.

Activités de 9h00 à 16h00, par groupe d'âge, à l'intérieur et à l'extérieur

Garderie gratuite à partir de 8h30 et jusqu'à 17h.

Infos + réservations

Pas à Pas
www.pasapas.be
pasapas@skynet.be
067.84.46.06

Couleurs de Pas à Pas en fêtes

Une ambiance de fête régnait au gymnase de Tubize le week-end du 9 et 10 mai. Comme chaque année, l'école de danse de Virginal Pas à Pas a organisé son gala de fin d'année. Mais la particularité cette année était que l'on fêtait le 10^{ème} spectacle et pour ce faire, le thème était tout trouvé : couleurs de fêtes.



Après un an de répétitions, c'était le moment attendu par tous les danseurs, en herbes ou non. Pour tous, c'était l'occasion de montrer à ses parents, enfants, frères, sœurs et amis ce qu'ils ont entraîné à raison d'une heure par semaine pendant une année entière. Ce printemps, le public était plus nombreux que jamais, 1200 spectateurs (en deux jours) sont venus applaudir les performances de plus de 280 danseurs. Le thème était "couleurs de fêtes"

Les deux heures de spectacles retraçaient une année entière à travers les fêtes traditionnelles en commençant par Carnaval, suivi de Pâques, la remise des diplômes, Halloween, Noël et pour finir, Nouvel an. Chaque fête était un tableau différent avec un mélange de danses mais aussi d'âges. Une belle manière d'exprimer le ras

semblement de petits et grands lors de ces festivités.

Samantha Noach

LA LANGUE DE CHEZ **NOUS**

Attention aux liaisons!

cent enfants
 deux cents enfants
 vingt enfants
 quatre-vingts enfants
 les handicaps
 les hanches
 les haricots
 les hérissons
 les hérons
 les hangars
 les héros
 les hauteurs
 les haillons
 les hayons
 les Hollandais

Ce sont des H aspirés, donc pas de liaison.

Deghorain Arthur



La Chronique du mois

Les coups de coeur culturels
de Romain

La fin du mois de mai et l'ensemble du mois de juin constituent toujours une période particulière dans la vie d'un étudiant. Sorties réduites, culpabilité accrue dès que l'on fait autre chose qu'étudier, regrets lorsqu'on constate amèrement que le temps nous a filé entre les doigts... Ce mois-ci, j'ai donc le plaisir de vous présenter mes quelques (faux) regrets, ces pépites culturelles dévorées en lieu et place de mes notes de cours.

- Lire Lolita à Téhéran

Je n'aurais évidemment pas dû entamer ce pavé de 500 pages en pleine période de blocus, mais si je suis arrivé au bout alors que je devais étudier, c'est bien parce qu'il est passionnant. Écrit en 2003 par l'écrivaine iranienne Azar Nafisi, ce livre très intime aborde le lien qui unit les auteurs, leurs ouvrages et leurs lecteurs, avec la Révolution islamique en Iran dans les années 80 en toile de fond. L'aspect historique se mêle à l'histoire personnelle de l'auteure, qui a accueilli chez elle des étudiantes, illégalement et secrètement, pour

lire des œuvres de fiction occidentales (Lolita de Nabokov, Gatsby le Magnifique de Fitzgerald, etc.) et en débattre. Les différentes visions qui en découlent permettent de comprendre ce qu'est véritablement la soif d'apprendre et d'étudier dans un pays et une époque où l'éducation est sévèrement contrôlée et censurée par le pouvoir en place.

- Linha de Passe

Traduit sous le titre Une famille brésilienne en français, ce long-métrage de Walter Salles nous plonge au cœur de São Paulo,

métropole de 20 millions d'habitants. Au milieu de tous ces gens, quatre frères cherchent leur voie, chacun à sa manière. Reginaldo, le plus jeune, cherche son père et quitte régulièrement le domicile familial sans prévenir personne. Dario rêve d'une carrière de footballeur et tente désespérément sa chance partout où il peut. Dinho se réfugie dans la religion, tout en exerçant son métier de pompiste la nuit. Denis, l'aîné, déjà père d'un enfant élevé seul par sa mère, gagne difficilement sa vie comme coursier (ils sont 300.000 à exercer ce métier dans la ville). Leur mère, Cleusa, est une femme de ménage qui tente d'élever ses enfants comme elle peut, mais qui se retrouve enceinte à nouveau, d'un cinquième père différent... Loin d'être triste ou moralisateur, ce film réussit à être joyeux et plein d'espoir, à l'égard des protagonis-

tes qui cherchent tous une issue à leur vie difficile sans jamais baisser les bras. Je vous conseille de le voir dans sa version originale en portugais, les sonorités de cette langue apportent une plus-value à l'ensemble.

- Musique, maestro

L'appel de mes syllabi se fait ressentir et je vais donc m'arrêter ici... Avant de revenir le mois prochain, permettez-moi de vous partager quelques chansons belges. Car malgré toute l'admiration que j'ai pour lui, il n'y a pas que Stromae dans la vie :

Alice on the Roof - Easy come, easy go (jeune chanteuse montoise, à découvrir absolument!)

AKRO - Les femmes sont là (en duo avec Marie Warnant, ce rappeur bruxellois vaut le coup d'oreille).

Balimurphy & Kris Dane - The

Partisan (reprise de Leonard Cohen par un groupe francophone et un chanteur flamand, sublime).

Meridians - Moutains (ce groupe n'existe plus mais leurs chansons pop-rock sont encore disponibles en ligne, très entraînant et sympathiques).

Typh Barrow - Nightcall (cette jeune chanteuse/pianiste a une voix rauque incroyable, ses reprises sont magnifiques, vraiment).

ULYSSE - Wounds (les sonorités électroniques de ce jeune trio bruxellois n'ont rien à envier aux plus grands).

Bonne lecture, bonne vision, bonne écoute et à très bientôt!

Romain

«Si Vesnau m'était conté» A compté !!

3 classes de l'école communale et au moins 485 personnes se sont déplacées à la salle polyvalente pour cette exposition où étaient présentés plus de 500 documents méconnus relatant le Virginal d'antan. Des Virginalois mais aussi d'anciens habitants venus de Bruxelles, Couvin, Baisy-thyet aussi de nos autres villages et alentours. Que d'émotions, que d'yeux humides lorsque qu'un aïeul apparaît sur une photo, que l'on reconnaît un enfant, un ami..... Les «nouveaux habitants» venus pour voir comment était leur maison, leur quartier à une époque antérieure.



Une participation extraordinaire du public : l'exposition s'est étoffée d'heure en heure par l'apport de pièces apportées par des visiteurs (fait extrêmement rare lors d'une exposition), qui augmentait, de facto, le volume des pièces exposées !!!

Une exposition « sonore et vivante » aussi grâce à Claire Goethaels avec ses contes et Christine Authom venue avec ses anecdotes qui relevèrent l'évènement. Nous tenons à remercier l'administration communale ainsi que la

province du Brabant Wallon pour leur soutien logistique, nos sponsors locaux et les bénévoles pour le service au bar mais, surtout, VOUS TOUS qui vous êtes déplacés pour cet évènement.

Vu le succès rencontré, le PAC d'lttre se propose de réitérer cette exposition de mémoire collective sur lttre et l'année suivante sur Haut-lttre sans oublier Fauquez, bien entendu. Si vous voulez participer activement, nous sommes à votre disposition pour récolter les pièces et objets anciens et/ou originaux que vous voudrez bien nous proposer

Christian Fayt, Président du P.A.C
de lttre - 0473/78 32 68



Jacques Vanderlinden,
organisateur
Daniel Decamps, organisateur

Charmés, oui, nous étions charmés...

La Cetra d'Orfeo nous a touchés au cœur et aux oreilles ce dimanche 10 mai, à L'Étable d'Hôtes. L'ensemble de musique ancienne, créé par Michel Keustermans, avait été invité par Musique Class'lttre et le CLI. De l'avis de tous, ce fut un régal !



" Lavender's Blue "... de très belles chansons françaises et d'émouvantes ballades irlandaises du XVIIe siècle pour évoquer l'amour tendre ou léger, l'amour inaccessible, et nous rappeler ce que chantaient nos grands-mères. Instants de douce et tendre mélancolie. Furieuse envie de danser aussi, quand le violoncelle baroque, la harpe, la guitare, la flûte, les percussions entament un air celtique. Le public est conquis

par la présence pleine de fraîcheur de Marie de Roy, et sous le charme de sa claire voix de soprano. Applaudissements chaleureux et nourris du public.

À la fin du spectacle, nous sommes tous, comme Eurydice envoûtée par la lyre d'Orphée, rendus à la lumière. Un très beau moment !

Claire De Proft

Ecole communale d'lttre «Des robots aux Longs Prés !»

Le vendredi 24 avril 2015, les élèves sont entrés dans l'univers de la robotique...



Après avoir découvert, ce qu'était un robot pour en déduire les caractéristiques, les élèves ont

observé qu'ils étaient déjà bien présents dans leurs vies. Par binôme, les enfants avaient un robot à disposition. Ils devaient réaliser des défis, en planifiant, conceptualisant et construisant leurs solutions de manière à programmer le robot, identifier les erreurs éventuelles et établir des stratégies de correction. Par exemple, les petits ingénieurs devaient faire avancer le robot après avoir découvert qu'il répondait à des capteurs sonores, en suivant un trajet placé au sol ou en le guidant par la main. A l'aide de légos, ils devaient ensuite réaliser

des défis mêlant construction et déduction.

Apprendre par l'essai tout en communiquant ! Les enfants ont été également amenés à écrire leurs observations sous forme de schémas scientifiques.

L'activité était proposée par Dact-Ecole et a beaucoup intéressé les élèves. De plus, cette découverte active a éveillé chez certains de futures vocations !

Madame Sophie

Le Musée Marthe Donas cherche des bénévoles

L'art vous intéresse. Vous êtes attaché à notre village. Vous êtes sociable, motivé et vous avez du temps disponible. Rejoignez l'équipe des permanents du Musée Marthe Donas.

Depuis 2010, le Musée Marthe Donas ouvre ses portes aux visiteurs de passage et aux amateurs d'art les samedi et dimanches après-midi de 14 à 17h (18h en été) et propose des visites guidées sur réservation. Nous cherchons des personnes dynamiques et motivées pour compléter notre équipe qui accueille les visiteurs, quelques heures par mois ou plus selon vos disponibilités.

Une formation spécifique pourra même vous être proposée si vous le souhaitez.

Infos + réservations

Musée Marthe Donas
Pour en parler, contactez
Monique Lenoir au
0471 21 63 88 ou
info@museemarthedonas.be



Culture

La 25^{ème} saison du Théâtre de la Valette

La Valette
THEATRE
ITTRE

On sentait l'émotion, le 11 mai dernier, lors de la conférence de presse annonçant la nouvelle saison du Théâtre de la Valette. Léonil Mc Cormick allait nous présenter sa 25^{ème} saison de théâtre. Nous avons pu revoir quelques photos et affiches des spectacles qui ont fait la renommée du Théâtre de la Valette : le tout premier « La voie lactée » avec le regretté Jacques Lippe, Jacky et Franky on the clair de lune, Shirley Valentine, La Dame en noir, Love lettres, Dracula, Gustave et Alexandre, Célimène et le cardinal, Le dernier curé, Scrooge, De si tendres liens, et plus récemment Albert, 12 heures de grâce,...

Que de bons moments, de l'intensité théâtrale, de l'émotion de l'humour... Le Théâtre de la Valette a su mobiliser largement son public : plus de 100.000 spectateurs au cours de ces 25 ans, en faisant appel à quelques « stars » de la scène belge. Léonil McCormick a tenu à en rappeler quelques-unes, de ces comédiens ou metteurs en scène qui ont fait le bonheur des planches ittroises. Voici son texte de présentation de la saison : « Afin de marquer cet anniversaire, nous ouvrons la saison par un spectacle de grande tenue pour lequel nous avons fait appel au grand magicien du théâtre, Adrian Brine, qui va nous concocter un divertissement intelligent, drôle et sensible; ingrédients qu'il maîtrise à la perfection. Avec « Sarah et le cri de la langouste », pièce élégante et glamour, nous avons le plaisir de vous annoncer le retour de Suzanne Colin, dans le rôle de Sarah Bernhardt, et la participation de son ancien acolyte, Léonil Mc Cormick (souvenez-vous de « Frankie & Johnny » et de « De si tendres liens »). Nous salivons déjà à l'évocation de cette aventure pleine d'humour. Tout au long de la saison, des comédiens nous rejoindront lors de nos escales: je parle de Jean-Claude Frison, de Benoît Strulus, de Delphine Charlier, de Xavier Percy, de Laurent Renard, de Jean-Paul Andret et de tant d'autres. Embarquez donc en toute quiétude sur « La Valette » qui vous mènera vers de nouveaux horizons.

Une saison «5 escales» pimantée par une visite surprise... »

5 spectacles pour plus de 100 moments de théâtre !

SARAH ET LE CRI DE LA LANGOUSTE

Comédie historique de John Murrell

Adaptation de Georges Wilson
Du 17 septembre au 20 septembre et du 8 octobre au 1er novembre

Avec Suzanne Colin et Léonil Mc Cormick - Metteur en scène : Adrian Brine - Décors et costumes : Thierry Bosquet

Sarah Bernhardt... un nom qui, en l'absence d'Internet et de la télévision, a fait le tour du globe et que la postérité n'oubliera jamais ! Nous sommes à la fin de l'été 1922. Volontairement exilée à Belle-Ile-en-Mer, la diva vieillissante à qui il ne reste plus qu'une jambe, rassemble une dernière fois ses souvenirs avec un complice attentif : son fidèle secrétaire Georges Pitou. Dès le début de la pièce, on comprend pourquoi il était impossible de refuser quoi que soit à la star française tant étaient grands

son charisme et son talent, impatible sa répartie, et incroyablement romanesque sa vie. Au fil de dialogues apparemment décousus, Sarah Bernhardt évoque les épisodes marquants de sa vie : sa relation tumultueuse avec sa mère et sa sœur cadette, son enfance chez les religieuses, ses différents amants et, bien entendu, sa carrière mondiale gérée notamment par l'impresario Jarett. Elle n'hésite pas à « jouer » littéralement sa propre vie avec son secrétaire, qui se prête au jeu bon gré mal gré. Les informations biographiques sont admirablement bien intégrées à la pièce qui dessine une relation poignante entre deux personnages aussi hauts en couleurs que fragiles et touchants. Leurs portraits sont en 3D : extérieurs, intérieurs et colorés. Entre les lignes, on voit les deux protagonistes lutter avec panache contre leur peur de la mort.

UNE SEMAINE... PAS PLUS !

Comédie historique de Clément Michel

Du 12 novembre au 13 décembre

Avec Laetitia Chambon, Benoît Strulus et Florent Minotti. - Metteur en scène : Jean-Paul Andret.

Comment se débarrasser de sa compagne quand on est lâche et qu'on ne veut pas porter la responsabilité de la rupture ? Paul croit avoir trouvé la solution : pour pousser Sophie à quitter l'appartement commun, il invite un ami, Martin, à jouer l'encombrant colcataire qui vient squatter chez eux. Malheureusement pour Paul, heureusement pour le spectateur, rien ne se passe comme prévu. De mensonges en quiproquos, les réactions des personnages n'en finissent plus de nous étonner et les retournements de situations loufoques se succèdent sans répit. Qui aurait pensé que Martin serait beaucoup plus vivable que prévu, qu'il réparerait l'évier, ferait la cuisine, dégouterait un nouveau boulot à Sophie ? Malgré ses multiples efforts et les cours « d'anti savoir-vivre » donné par Paul, Martin plait à Sophie au point que celle-ci n'espère plus qu'une chose : le départ de celui qui voulait la chasser. Y parviendra-t-elle ? Une pure comédie contemporaine aux dialogues croustillants dans laquelle le plaisir du verbe et du bon mot se savoure à chaque instant.

DIPLOMATIE

Pièce historique de Cyril Gély

Du 14 janvier au 21 février

Avec Jean-Claude Frison et Léonil Mc Cormick - Metteur en scène : Michel Wright.

Août 1944 à Paris. Les troupes alliées sont aux portes de la ville. Dietrich von Choltitz, le gouver-



neur militaire de la ville, doit exécuter l'ordre formel d'Hitler de détruire la capitale. Tout est en place. Entré par une porte secrète, Raoul Nordling, le consul de Suède (neutre pendant la 2^{ème} guerre mondiale) fait irruption dans le bureau du gouverneur militaire. Nordling ne va pas ménager ses efforts pour convaincre le général allemand de renoncer au pire. Tous les arguments et moyens de persuasions possibles seront exploités. Combien de millions d'innocents mourront-ils pour rien ? Quels bijoux patrimoniaux seront-ils détruits ? Quelles conséquences ce carnage « inutile » aura-t-il pour l'Allemagne d'après-guerre ? Nordling semble avoir réponse à tout ce que peut lui opposer von Choltitz et inversement, jusqu'à ce que ce dernier lui révèle une des dernières cruautés du régime nazi : la prise en otage des familles des officiers allemands. Concrètement, si Choltitz ne détruit pas Paris, sa famille tout entière sera déportée.

Avec une incroyable justesse et une humanité poignante, la pièce nous place face au choix cornélien d'un homme sur les épaules duquel repose une des décisions les plus lourdes de l'Histoire. A l'heure où des terroristes détruisent des vestiges vieux de plusieurs millénaires, « Diplomatie » est plus que jamais d'actualité.

TRAHISONS

Comédie anglaise de Harold Pinter

Du 3 mars au 17 avril

Avec Delphine Charlier, Laurent Renard, Xavier Percy. - Metteur en scène : Léonil Mc Cormick.

Deux anciens amants se retrouvent au fond d'un bar. Emma avoue à Jerry qu'elle a dévoilé leur relation secrète à son mari Robert, il y a ... deux ans. Pourquoi ? Comment en est-on arrivé là ? Il faudrait remonter le temps pour le comprendre... C'est littéralement ce qui se produit. Le suspense n'est pas de savoir ce qui va se passer mais de comprendre les origines et les causes de ce qui ont mené ce trio amoureux (mari, femme, amant) à sa situation actuelle. Qui est victime ? Qui est bourreau ? Qui a trahi qui ? Chacun construit à rebours sa propre vérité. Loin des vaudevilles, cette pièce nous

montre des rapports humains dans ce qu'ils ont de complexe, de subjectif, d'irrationnel.

LA VÉRITÉ

Comédie de mœurs de Florian Zeller

Du 28 avril au 29 mai

Avec Léonil Mc Cormick, Jean-Paul Andret, Delphine Charlier, Catherine Claeys. - Metteurs en scène : Jean-Paul Andret et Léonil Mc Cormick

Le sous-titre de cette comédie très parisienne dit tout : « Des avantages de la taire aux inconvénients de la dire. » Au centre du jeu, deux couples d'amis et une seule vérité : Michel a une liaison avec Alice, la femme de son meilleur ami, Paul. La théorie de Michel tient en quelques mots : si l'on se disait la vérité, le monde exploserait, en tout cas celui des couples.

Un mari, sa femme, sa maîtresse... le cocktail est à nouveau réuni, cette fois dans le registre de la comédie, de la bonne comédie ! Que sait ma femme ? Que sait ma maîtresse ? Que sait le mari de ma maîtresse qui est aussi mon meilleur ami ? Qui aura le plus de culot ? Qui prêchera le mieux « le faux » pour s'approcher le plus possible du « vrai » ? Les dictons « Tel est pris qui croyait prendre » et « A trompeur, trompeur et demi » n'ont jamais sonné aussi juste. Une comédie aux dialogues savoureux et irrésistiblement bien ciselés ! Des personnages comme on les aime : menteurs, lâches, culottés ; joués par des acteurs comme on les aime : généreux, jouissant autant que le public des répliques et des événements inattendus...des hommes en somme !



Luc Schoukens

Infos + réservations

Théâtre de la Valette
Rue Basse, 11 - 1460 Ittre
067/64 81 11
lavalette@skynet.be
www.lavalette.be



HORS ABONNEMENT

LETTRES À ELISE

les 01, 02, 03, 04 octobre 2015

Production Baladins du Miroir de Jean- François Viot
Avec Jean-Marie Pétiñiot et Elise Martin. Dans une mise en scène de Nele Paxinou.

Début août 1914, Jean-Martin, l'instituteur d'un petit village auvergnat, doit partir à la guerre. Il quitte son épouse, Elise, et leurs deux enfants, Camille et Arthur. Inspirée des correspondances réelles, 'Lettres à Elise' offre un témoignage bouleversant sur la Grande Guerre et propose un drame familial intime et touchant. Après le succès de 'Gustave et Alexandre', Jean-François Viot aborde la Grande Guerre. Sur la base d'une documentation originale abondante, il a imaginé ce texte intense, serré et extrêmement émouvant.

I will survive !

La dernière saison n'a pas été une saison de tout repos pour le Théâtre de la Valette. Léonil nous a fait part des difficultés rencontrées. Les inondations en juillet 2014 bien sûr, le départ de Bernard Doutremont, la faillite de la SA « La Valette » et ses répercussions médiatico-politiques, le renouvellement du Contrat-Programme avec la Communauté Française...

Il nous a fait part de certaines frustrations, de son sentiment d'absence de soutien, de volonté de nuire au projet théâtral, et c'est de ce fait sur les airs de « I will survive » de Gloria Gaynor que la conférence de présentation s'est terminée.

Cela nous paraît également important que le Théâtre de la Valette et son projet culturel puisse continuer d'animer le cœur du village d'Ittre.

Le meilleur moyen de montrer votre attachement est d'aller voir les spectacles, ou encore mieux de vous abonner : www.lavalette.be, 067/64.81.11.

Conseil Communal du 28 avril 2015

Présents : Jean-Paul Cayphas (I.C. - Président du Conseil Communal), Ferdinand Jolly (I.C. - Bourgmestre), Christian Fayt (IttrePlus), Daniel Vankerkove (I.C.), Richard Flandroy (IttrePlus), Hélène de Schoutheete (I.C.), Françoise Peeterbroek (IttrePlus), Fabienne Mollaert (IttrePlus), Arthur Deghorain (IttrePlus), Aurélien Aubry (IttrePlus), Luc Schoukens (Ecolo), Claude Debrulle (P.A.), Patrick Monjoie (P.A.), Aurélie Poulaint (IttrePlus), Donatienne Jossart (I.C.), Pascal Henry (I.C.)
Paul Pierson (Directeur de l'Administration Communale)
Le conseiller Thierry Wyns (I.C.) rejoint les votes pour le point 8.

1. IMIO - A.G. DU 04 JUIN 2015 ORDRE DU JOUR : DÉCISION

Ferdinand Jolly (I.C.) présente l'ordre du jour. Cette intercommunale est en charge des services informatiques et permet une mutualisation de ces dépenses. C'est à IMIO qu'il a été demandé de rendre le site internet de la commune plus performant, de travailler sur un système de gestion des mails, des votes ou encore de guichet électronique pour l'administration communale d'Ittre.

L'ordre du jour de l'assemblée générale est assez commun : rapport de gestion, rapport du collège des contrôleurs aux comptes, comptes 2014, décharge des administrateurs et des contrôleurs aux comptes, évaluation du plan stratégique et désignation des administrateurs.

Luc Schoukens (Ecolo) indique avoir lu dans la presse que cette intercommunale s'occupait également de Tubize, où ils ont aidé à faciliter l'accès aux documents nécessaires à un Conseil Communal pour les conseillers. La commune a-t-elle discuté d'une telle opportunité également ? Cela pourrait faciliter le travail des mandataires, mais aussi l'accès pour les habitants. **Le Bourgmestre (I.C.)** répond qu'il n'y a actuellement pas eu de discussion dans ce sens.

Vote pour l'approbation : Oui : Unanimité (16)

URBANISME - RÉALISATION D'UNE VOIRIE PROLONGEANT L'ALLÉE DE LA MARBRITTE - DOSSIER : AVIS

Daniel Vankerkove (I.C.) explique qu'il s'agit de voiries implantées à Fauquez, en partie sur notre commune, mais principalement sur la commune de Braine-le-Comte. Cela se fait en application du nouveau décret relatif à la voirie communale. L'IDEA (Intercommunale de Développement Économique du Hainaut, équivalent à l'IBW) demande à la commune de donner un avis sur le projet d'extension de la voirie d'un peu plus de trente mètres, en partie sur Ittre. L'amélioration se sentirait pour Ittre et Virginal également puisque cela permettrait d'installer un trottoir et une piste cyclable sur cette portion. L'échevin précise que le Collège donne un avis favorable et qu'il n'y a pas eu d'opposition lors de l'enquête publique.

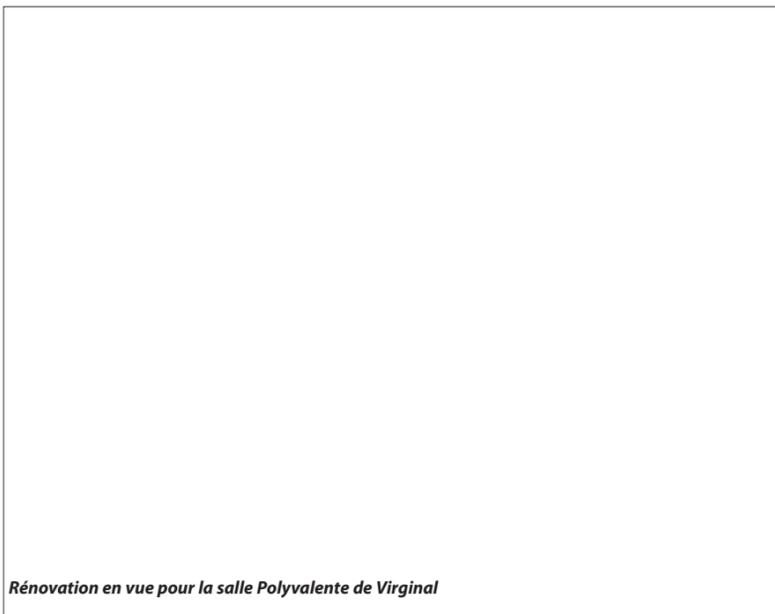
Fabienne Mollaert (IttrePlus) a constaté qu'il y avait eu des portions du sol sondées, elle se demande pourquoi. L'échevin lui répond que les sondages sont juste des sondages de sol, afin d'en déterminer la qualité. Il y a en effet des idées qui germent pour l'occupation des terrains, mais pour l'instant, il n'y a rien de concret.

Patrick Monjoie (P.A.) ne comprend pas vraiment l'utilité de ces travaux. Il s'agit ici de prolonger un cul-de-sac. On ne crée aucune jonction avec une autre route. Certes, c'est utile pour les piétons et les cyclistes. Mais cette zone possède une faune et une flore remarquables. Est-ce que l'impact économique que ça pourrait entraîner suffit à justifier la perte d'une zone éco-

logique d'une rare richesse, ne serait-ce que pour ses oiseaux ? Le conseiller de l'opposition aborde aussi la question du ruissellement. Il va falloir faire une station d'épuration à cet endroit, pourquoi ne pas faire ça prioritairement ? Enfin, en termes de sécurité, P.A. se demande s'il ne faut pas compléter l'aménagement de Fauquez afin de prévenir le charroi de véhicules ? **Daniel Vankerkove (I.C.)** explique qu'il y a de très nombreux projets sur papier, en partie repris par l'IDEA et l'IBW. Il y a notamment des subsides pour nettoyer l'ancien cinéma de Fauquez. L'échevin ne pense pas que le prolongement de la voirie va changer quelque chose à la nidification dans cette zone, mais effectivement, il va falloir avoir une réflexion sur le type de PME que l'on

tenant. Qui plus est, nous aimerions essayer de profiter de son existence, et en discussion avec le propriétaire des terrains concernés, nous aimerions en faire une Zone d'Immersion Temporaire (ZIT), capable de retenir l'eau et de protéger Sainte-Lutgarde. Le montant est de 122.229,97 EUR TVAC actuellement, bien que des estimations montrent des montants nettement plus bas. Il s'agit donc d'une opportunité à saisir pour garantir la sécurité des habitants du bas de Fauquez.

Fabienne Mollaert (IttrePlus) demande si ces travaux vont bénéficier de subsides. **Christian Fayt (IttrePlus)** confirme qu'entre 60 et 66 % seront pris en charge par le Fonds des calamités. **Luc Schoukens (Ecolo)** se demande quant



Rénovation en vue pour la salle Polyvalente de Virginal

accueille sur le terrain. Enfin, l'échevin pense que l'on peut concilier écologie et économie actuellement, et que cette réflexion a tout son intérêt. Il demande qu'on se limite pour ce point à ce sur quoi il porte, à savoir l'extension d'une voirie, une piste cyclable et un trottoir.

Christian Fayt (IttrePlus) considère qu'il y a des tas de questions intéressantes soulevées dans ce débat. Il y a en effet énormément de demandes pour cette zone, et notamment de nombreux petits entrepreneurs. La mise en valeur de cette zone doit se faire en plusieurs phases. Il y a, par exemple, la construction d'un pont qui est prévue. La station d'épuration est prévue depuis plusieurs années, mais la zone est moins prioritaire pour le moment. Mais lorsqu'elle sera créée, tout Fauquez pourra s'y connecter (alors qu'actuellement, tout est rejeté dans la Sennette).

Luc Schoukens (Ecolo) demande quelle est l'utilisation prévue pour la zone ittroise. **Christian Fayt (IttrePlus)** lui assure que lorsque les résultats des sondages reviendront, le Collège présentera un dossier au Conseil.

Vote : Oui (14) - Abstention (2 - P.A.)

3. C.M.P. - RÉALISATION D'UNE DIGUE SUR LE RY DE FAUQUEZ - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION DU MARCHÉ : DÉCISION

Christian Fayt (IttrePlus) resitue le dossier dans le cadre de la réflexion suite aux dégâts dus aux inondations. Ce dossier concerne donc la réfection d'une digue qui existe déjà sur le Ry de Fauquez. Il y a des dégâts causant des écoulements à un mètre sous le schiste. Ces travaux interviendront dans le cadre du Fonds des calamités. Il faut ouvrir la digue, remplacer les tuyaux et la reconstruire pour qu'elle redevenue efficace pour protéger le quartier Sainte-Lutgarde. La digue est déjà très ancienne et est pourtant restée très stable jusqu'à main-

à lui dans quels délais ces travaux seront effectués. Le conseiller Ecolo s'inquiète en effet de voir ce genre de travaux traîner dans le temps, alors que la protection de nos concitoyens doit être une urgence.

Christian Fayt (IttrePlus) explique que dès que le dossier est accepté, l'appel d'offres sera lancé. Il faudra ensuite une trentaine de jours pour récolter les réponses. Le service travaux a déjà été travailler là-bas, afin de protéger la zone en cas d'incident. Il admet qu'il est dans l'intérêt de tous de travailler le plus vite possible, mais dans les règles et avec efficacité. D'ailleurs, si tout est fait dans les règles, les travaux pourraient commencer en septembre.

Claude Debrulle (P.A.) souligne la bonne initiative. Cependant, le conseiller aimerait savoir à quel rythme ce genre de travaux seront faits et dans quelle globalité. Plus concrètement, il demande au Collège quand il sera en mesure de déposer un plan d'ensemble qui montre à la population vers quoi on se dirige ? **Christian Fayt (IttrePlus)** explique que dès que l'étude sera terminée, elle sera présentée au Conseil, ainsi que toutes les petites mesures qui ont déjà été prises. **Claude Debrulle (P.A.)** propose que, dans la foulée, le Collège présente un Comité d'Accompagnement Technique. **Christian Fayt (IttrePlus)** confirme que ce sera fait.

Vote : Oui : Unanimité (16)

4. C.M.P. - RÉNOVATION DE LA SALLE DU PISQ ET SALLE POLYVALENTE - APPROBATION DE LA DÉPENSE - DOSSIER : DÉCISION

A nouveau, **Christian Fayt (IttrePlus)** présente le dossier. Il explique que des documents ont été préparés pour présenter plusieurs projets à la Province en vue de subsides conséquents. Il y a des travaux de sécurité à faire, et il faut donc en profiter pour y faire tout ce qu'il reste à faire (électricité, etc.). Le montant en question est de 16.300 EUR TVAC. Et les subsides peuvent aller jusque 20.000 EUR.



Conseil Communal

Luc Schoukens (Ecolo) explique qu'il s'est montré heureux de voir ce dossier apparaître dans la liste pour ce Conseil. Une rénovation à la Salle Polyvalente ? Ecolo a trouvé l'idée intéressante et a cru que la Commune avait décidé d'y aller jusqu'au bout : meilleure isolation, énergies renouvelables, etc. Et finalement, ils ont été déçus. Il admet que les travaux sont utiles, mais n'y a-t-il pas ici une occasion manquée ? La Salle Polyvalente était un des points noirs des audits réalisés. **Ferdinand Jolly (I.C.)** explique qu'il était urgent de mettre la salle en conformité. Il faut parer au plus pressé et profiter des subsides. **Christian Fayt (IttrePlus)** explique quant à lui qu'on peut aller de déception en déception, mais on peut également choisir d'aller de contentement en contentement. Il y a déjà des travaux qui ont été faits, comme pour l'électricité, sur les fonds propres de la commune par les ouvriers communaux. On fait avec les moyens dont on dispose. On peut toujours râler et avoir plus, mais on avance. Il faut parfois également regarder le côté positif. **Luc Schoukens (Ecolo)** précise qu'il ne critique pas ce qui se fait, mais bien ce qui manque. La commune dispose d'un bas de laine de 3.000.000 EUR, pourquoi ne pas l'utiliser à cela ? Tout le temps perdu à travailler sur des solutions plus durables, c'est de l'argent perdu, ainsi qu'une avancée pour le réchauffement climatique. **Jean-Paul Cayphas (I.C.)** précise que le " bas de laine " a une affectation bien précise. **Claude Debrulle (P.A.)** s'inquiète quant à lui de savoir à qui appartient la salle P.I.S.Q. **Paul Pierson (Directeur Général de l'Administration Communale)** confirme qu'elle appartient bien à la commune. **Vote : Oui : Unanimité (16)**

5. C.M.P. - ACHAT DE MATÉRIEL DE DÉSHÉRBAGE - APPROBATION DE LA DÉPENSE - DOSSIER : DÉCISION

Jean-Paul Cayphas (I.C.) demande des explications techniques sur la fonction de la machine. **Christian Fayt (IttrePlus)** explique qu'il y a des subsides possibles de la province (35% jusque 4500 EUR). La machine dispose d'une brosse devant le tracteur, qui peut travailler à plat ou relevée, et la machine rejette les déchets coupés vers le talus. Cela a déjà été testé entre la Casa Vostra et Baudémont, et on a remarqué que ça allait plus vite. De plus, les ouvriers ne sont plus obligés de travailler à la houe sous le soleil. Enfin, ça peut-être couplé avec le souffleur.

Luc Schoukens (Ecolo) ne peut qu'encourager la commune à se fournir de ce genre de matériel. Il y a moins de pesticides et cela facilite le travail. Il pointe également le fait que la Ville de Nivelles réalise tout un travail à ce sujet, et utilise notamment de la mousse à base d'huile de coco comme désherbant. **Christian Fayt (IttrePlus)** explique qu'avec le C.R. Senne, la Commune peut emprunter gratuitement une désherbeuse à eau chaude. Il n'existe pas qu'un seul bon moyen. Le problème avec l'eau chaude et la mousse, c'est que ça chauffe le sol et la germination devient plus forte pour les graines à l'intérieur. Depuis plus ou moins sept ans, Ittre diminue fortement les produits phytos. Nous sommes passés de 12.000 à 3.000 euros par an, il est même arrivé de descendre à 0 produit phyto. Cela s'est fait par une politique volontariste. Ce n'est pas toujours facile parce que les gens ne s'accoutument pas toujours de voir des mauvaises herbes. **Jean-Paul Cayphas (I.C.)** demande alors si la machine est aussi efficace sur les trottoirs, ce à quoi l'échevin des travaux répond que la machine dispose bel et bien d'une brosse. Le montant est de 19.360 EUR TVAC.

Vote : Oui : Unanimité (16)



Conseil Communal

6. C.M.P. - PARKING J.S.I. APPROBATION DE LA DÉPENSE DOSSIER : DÉCISION

Christian Fayt (IttrePlus) explique qu'il s'agit encore d'une demande de subsides à présenter à la Province. Le dossier pour l'aménagement de ce parking avait déjà été abordé lors d'un précédent conseil, en même temps que celui du parking en face du Déli Traiteur. Le Collège souhaiterait faire une nouvelle demande de subsides. La JSI demande d'avoir une zone pour s'entraîner sur le parking quand les terrains ne sont pas accessibles (conditions météo, etc.) Le Collège insiste sur le fait qu'il a été demandé de faire ce parking avec des klinkers drainants, pour amener moins d'eau dans les avaloirs. C'est plus onéreux, mais ce sera un nouveau pas suite aux événements catastrophiques de cet été. Dès que les subsides sont acceptés, le dossier sera représenté au Conseil. Il y a également une demande de plus de végétaux sur le parking. Le montant estimé de ce marché est de 160.795,02 EUR.

Patrick Monjoie (P.A.) demande un éclaircissement, il veut en effet savoir si on parle ici d'une zone complémentaire à ce qui existe. L'échevin des travaux explique que, par le biais de tracés au sol, il y aura la possibilité pour les équipes de jouer sur le parking lorsque les terrains sont impraticables.

Patrick Monjoie (P.A.) s'assure alors que les travaux de ce parking et de l'autre parking déjà évoqué ne vont pas se faire en même temps, ce qui limiterait grandement les possibilités de se garer dans le centre d'Ittre.

Christian Fayt (IttrePlus) explique que la longueur des dossiers est telle qu'il y a peu de risques que ça n'arrive. Le dossier est présenté, mais rien ne sera commencé tant que les subsides ne seront pas obtenus.

Claude Debrulle (P.A.) s'inquiète du nombre d'emplacements. L'échevin des travaux lui répond qu'il y en aura entre 40 et 50, comme actuellement, mais définis et en épi, pour que ça prenne moins de place.

Hélène de Schoutheete (I.C.) rajoute qu'une réflexion faite il y a plus ou moins deux ans avait permis de déterminer qu'il y avait en tout 250 places de parking dans le centre de Ittre.

Luc Schoukens (Ecolo) aimerait que l'on donne des noms officiels à ces parkings, afin d'éviter de citer à chaque fois le football et le magasin qui bénéficie de l'autre parking.

Hélène de Schoutheete (I.C.) explique que les noms n'ont pas encore été officialisés.

Vote : Oui : Unanimité (16)

7. I.B.W. - DÉCOMPTES FINAUX EN MATIÈRE D'ÉGOUTTAGE PRIORITAIRE DOSSIER : APPROBATION

Christian Fayt (IttrePlus) explique qu'il s'agit de deux dossiers différents : l'un pour la rue Planchette et la rue Jean Jolly, et le second pour la rue Charles Catala et la rue Laverland. Le montant total des travaux est de 384.616 EUR, pour lesquels la Commune participerait à 42 %, soit 164.534 EUR, le reste étant pris en charge par l'I.B.W. Cela sera payé en vingt ans à partir de 2016.

Les conseillers Debrulle (P.A.) et Schoukens (Ecolo) demandent quelques précisions sur le vocabulaire utilisé dans le document remis aux conseillers.

Paul Pierson (Directeur Général de l'Administration communale) tient à préciser que l'I.B.W. a déjà payé la note générale, et que cela permet donc à la commune de rembourser petit à petit. Il conclut la discussion en expliquant que les procédures sont fixées depuis des années par le contrat agglomération.

Vote : Oui : Unanimité (16)

8. FABRIQUE D'ÉGLISE SAINT-PIERRE - COMPTE 2014 : APPROBATION

La tutelle pour les comptes de la Fabrique d'Église Saint-Pierre a été exercée par le Conseil Communal depuis l'année passée. Le travail fait par la trésorière est remarquable, explique **Hélène de Schoutheete (I.C.)**. Elle précise que tout a l'air correct, et que chaque montant différent de celui annoncé dans le budget a été justifié. Les recettes ordinaires totales sont de 15.305,51 EUR, les recettes extraordinaires sont de 11.811,71 EUR. Ce qui fait un montant de 27.117,22 EUR de recettes totales. Les dépenses ordinaires sont, au chapitre I, de 5.122,63 EUR, et au chapitre II, de 11.927,21 EUR. Les dépenses extraordinaires au chapitre II sont de 9.708 EUR. Le montant total des dépenses est donc de 26.757,84 EUR. Le résultat comptable est donc de 359,38 EUR. L'échevine des finances tient à faire remarquer que la réfection de l'escalier de la chapelle de Fauquez, approuvée au budget et qui a reçu un avis favorable du Conseil, sera inscrite en MB1, suite à une erreur matérielle. Celle-ci s'élève à un peu plus de 8.000 EUR.

Le conseiller Thierry Wyns (I.C.) arrive.

Vote : Oui : Unanimité (17)

9. FESTIVITÉS DU 15 AOÛT 2015 CONVENTION : DÉCISION

Ferdinand Jolly (I.C.) commence par souligner qu'il y a une erreur dans le document reçu par les conseillers. Au troisième paragraphe, lorsque les différents candidats sont cités (All Events et Été d'Ittre), il manque le candidat David Cotteels.

Ce cahier des charges est là pour préciser la concession et la mise à disposition d'une partie du domaine public pour deux journées en vue des activités du 15 août. Les critères d'attribution sont : le prix et le montant de la redevance (min. 15.000 EUR) pour 40 points, l'expérience pour 30 points et la qualité et l'originalité de la programmation pour 30 points. Le Collège se réservait le droit de demander de compléter ou d'expliquer les offres si nécessaire. Suite à une première analyse des dossiers le 16 mars, l'un des candidats a été appelé à repréciser son offre. Le classement des candidats a été réalisé par la juriste de la commune ainsi que par un jury composé de membres du personnel administratif, afin que ce soit le plus impartial possible. L'Été d'Ittre est arrivé en tête (75 points), suivi de David Cotteels (59,1) et de All Events (58). Le Bourgmestre termine en expliquant que la convention proposée ce jour au Conseil pour l'organisation des festivités 2015 et 2016 (pour une organisation plus aisée dans le long terme) est quasiment la même que celle proposée en 2014.

Patrick Monjoie (P.A.) s'étonne du prix minimum demandé aux organisateurs, alors que certains vont bien plus haut. De plus, par rapport au programme des festivités, il trouve étrange qu'on ne colle pas plus à l'édition de 2014, plus "intime", mais plus ittroise, qui avait finalement satisfait de nombreux citoyens de notre commune. Cette édition, suite aux inondations, avait permis de revenir à un événement beaucoup plus convivial. Or, ici, les trois organisateurs potentiels reviennent à l'ancienne formule, soit une soirée avec DJs. Pourquoi ne pas rester sur une formule plus légère ? De plus, concernant la dimension culturelle, le conseiller rappelle la volonté du C.L.I. de s'adjoindre une partie plus culturelle, et cela ne se retrouve pas non plus dans le cahier des charges.

Luc Schoukens (Ecolo) applaudit quant à lui le fait d'avoir réussi à rédiger un cahier des charges qui permet d'évaluer les candi-

datures. Il confirme qu'une plage plus culturelle dans la formule aurait été intéressante, mais pense que les jeunes s'y retrouvent dans cette formule. Il trouve cependant dommage que le prix soit avant les autres critères. Enfin, il termine en précisant que pour Ecolo, l'ASBL retenue (Été d'Ittre) a démontré sa capacité à mener cet événement à bien. Ferdinand Jolly (I.C.) répond que le 15 août est une fête qui rassemble, qui est encadrée et sécurisée et où tout le monde peut s'amuser. Pour le volet culturel, il pense que cela appartient plus à la Saint-Rémy, là où les festivités du 15 août sont une bonne occasion pour permettre aux Ittrois de s'amuser et de faire la fête avec leurs amis. Le C.L.I. offre suffisamment de bonnes choses pendant l'année et en été, le 15 août peut alors, selon lui, être simplement festif.

Claude Debrulle (P.A.) confirme que tout le monde souhaite la convivialité de l'événement. Reste à savoir comment on la met en pratique. Il pense aussi que la satisfaction suite aux changements de formule en 2014 a été largement partagée. Les jeunes dansaient tout autant. Il semble qu'on n'ait pas tiré les leçons de l'expérience de 2014. Il n'y a rien dans le cahier des charges qui évoque l'esprit des festivités, la convivialité et l'intérêt de la dimension culturelle. Ce n'est tout de même pas anodin ! Le conseiller, comme le conseiller Ecolo, trouve regrettable l'importance donnée au critère "du plus offrant". En termes de crédibilité, ce critère remet un peu tout en cause. Enfin, le conseiller entend bien que le Collège n'est pas intervenu dans le jury. Mais pourquoi avoir choisi des agents de l'administration communale pour l'évaluation de la qualité artistique, et non un jury plus qualifié, dans la vie culturelle ou qui connaît le village ?

Christian Fayt (IttrePlus) intervient alors pour expliciter la position du groupe IttrePlus. Tout comme les conseillers de l'opposition, le groupe IttrePlus a aussi entendu la satisfaction suite à l'édition 2014. Ils ont également entendu la satisfaction des forces de l'ordre du point de vue de la sécurité et des dégâts dans le village, très limités. Après ces réunions, le groupe IttrePlus voulait réitérer une édition semblable à celle de 2014. Pendant les discussions avec la majorité, le groupe concède qu'il faut prévoir quelque chose pour les jeunes, et s'accorde sur une journée plus festive, puis ensuite pour deux journées, notamment parce qu'une fête d'une telle ampleur coûte cher du point de vue des installations (installation électrique, etc.) pour une seule journée. C'est peu rentable. Le groupe s'est plié aux demandes de son compagnon de majorité, tout en demandant qu'on ouvre les candidatures à d'autres organisateurs, mais uniquement des personnes venant du village. C'est là que s'est ajouté le troisième candidat, David Cotteels, qui avait fait ses preuves lors des Apéros Ruraux organisés pour récolter des fonds pour les sinistrés. L'échevin regrette que l'absence du Directeur Général tout au long de cette procédure, ce qui aurait peut-être pu changer quelque chose au niveau du jury par exemple, qui aurait peut-être été sélectionné différemment. Le groupe IttrePlus a dû insister pour que le troisième candidat soit écouté par le jury au même titre que les deux autres, qui avaient tous été convoqués. Son dossier présentait en effet des choses intéressantes, comme un accueil P.M.R ou encore des stands d'informations pour les jeunes. IttrePlus tient à préciser son désaccord sur le classement définitif, pour différentes raisons. Ils ont donc souhaité que ce débat se déplace au Conseil. L'échevin trouve dommage qu'on ne puisse pas voir les statuts des candidats : deux personnes physiques et une ASBL (Été d'Ittre). Après s'être intéressé à la question, il

s'inquiète de voir que l'ASBL n'est pas en ordre en ce qui concerne les documents légaux à remettre pour une ASBL chaque année. C'est entre autre la raison pour laquelle IttrePlus ne soutient pas cette proposition, et propose de donner la convention au candidat classé second.

Pascal Henry (I.C.) rejoint **Luc Schoukens** sur le fait qu'une telle organisation ne permet pas l'amateurisme. Or, l'Été d'Ittre, organisateur en 2013 (et plusieurs années durant) a été félicité à l'issue des festivités pour la bonne organisation et l'absence de débordements. De plus, le conseiller est moins affirmatif que ses collègues en ce qui concerne la satisfaction quant à l'édition 2014. Il connaît quant à lui une série de personnes, notamment des jeunes, qui n'ont pas voulu venir à cause de ce changement de formule. Le conseiller pense que la formule d'avant 2014, avec ses deux espaces clairement séparés (kermesse et fête) répond aux attentes de tous les publics. Quant à la programmation, on retrouve un peu de tout dans celle qui arrive en premier. Aujourd'hui, le Collège a trouvé une façon intéressante de déterminer un programme. Le cahier des charges parle de coût financier et non d'argent, il faut aussi le rappeler. Le conseiller insiste sur le fait que l'ASBL Été d'Ittre est à l'origine du 15 août tel qu'on le connaît aujourd'hui. Les festivités sont connues dans toute la région, des tas de personnes viennent de l'extérieur. C'est un plus pour la commune, une publicité bienvenue. Le conseiller reste confiant sur l'analyse objective par l'administration. Il trouve que dommage qu'un système décidé ensemble soit remis en question, ainsi qu'un organisateur et sa crédibilité. On ne prend pas une telle décision en avril pour des festivités qui se déroulent en août. Il y a probablement peu d'organisateurs qui sont capables de travailler dans ces délais. C'est pourquoi il souligne l'intérêt d'une convention sur deux ans.

Claude Debrulle (P.A.) tient à préciser que son groupe ne fait pas de mauvais procès. La volonté n'est pas d'exclure les jeunes, mais de les inclure sur base de critères qu'on ne retrouve pas ici. La systématisation des DJs est regrettable pour P.A. et le groupe pense que culturellement, il est possible de proposer des styles tout aussi gais, mais plus riches. Le festival Trafik Balkan au Bozar à Bruxelles arrive à faire danser des tas de jeunes jusqu'aux petites heures du matin, en y associant une dimension de solidarité et de qualité musicale qu'on ne retrouve pas dans les programmes soumis à Ittre. Le conseiller de l'opposition s'inquiète aussi du discours divisé de la majorité. Quelle est la procédure ? Est-ce qu'IttrePlus dépose un amendement ?

Christian Fayt (IttrePlus) confirme. En tant qu'échevin des marchés publics, il trouve que la rigueur dans la procédure est nécessaire. Or, quand on permet à des gens de gagner des centaines de milliers d'euros grâce à des marchés publics, ce n'est pas normal. Quand on fait un marché public avec un boucher ou un boulanger, on demande toutes les preuves. Et ici, l'échevin estime avoir fait la démarche que l'administration aurait dû faire et soulever le problème des manquements administratifs de l'ASBL. L'échevin insiste sur sa volonté que les démarches soient légales, il ne veut pas remettre en cause les capacités de l'organisateur.

Patrick Monjoie (P.A.) soulève qu'il y a donc un nouveau critère présenté ce soir qui n'est repris nulle part dans les documents : la solvabilité. Que faire si un organisateur partenaire n'est pas fiable ? Le conseiller aurait cru qu'une enquête aurait été faite, puisque ce genre de démarche remet tout en cause.



Conseil Communal

Hélène de Schoutheete (I.C.) tient à rappeler qu'il ne s'agit pas ici d'un marché public, mais bien d'une mise en concurrence pour l'octroi d'une concession du domaine public. Le cahier des charges a été voté au Collège, l'analyse a été objective. Elle s'inquiète de voir des membres du Collège remettre ainsi en cause le travail de l'administration.

Ferdinand Jolly (I.C.) tient également à repréciser la démarche du Collège à son tour. I.C. a accepté de produire un cahier des charges, à la demande d'lttrePlus. Ensuite, il y a eu un appel aux candidats ittrois. IttrePlus a demandé qu'on y ajoute un jeune qui avait fait ses preuves aux Apéros Ruraux en 2014. Le jeune candidat a eu peu de temps pour faire son dossier, donc il lui a été demandé de l'affiner. Ensuite, il a été analysé par un jury, sélectionné par la juriste de l'Administration Communale. Ceux-ci ont réalisé un travail considérable, et ont remis un rapport d'analyse officiel. La moindre des choses est donc de respecter leur travail, objectif. Quant à la solvabilité de l'organisateur, le Bourgmestre estime pouvoir avoir plus confiance en une ASBL qu'en des personnes physiques. Quant aux dépôts des comptes, il estime que cette obligation administrative n'a rien à voir avec la solvabilité ou non de l'ASBL.

Luc Schoukens (Ecolo) tient à rappeler que ce qui est à réaliser ici, c'est de trouver un organisateur compétent, expérimenté et qui doit réunir un public large. Or, la satisfaction est générale depuis pas mal d'années. Ecolo et P.A. sont plus dérangés par la dimension purement festive de la fête. Mais la compétence et la qualité de l'organisation ont toujours été assurées jusque maintenant. De plus, il tient à souligner que l'objectivation des critères est un sérieux pas en avant. Quant au statut des candidats, il n'est stipulé nulle part. Si l'ASBL n'a pas rencontré toutes les obligations, rien ne l'empêche de le faire d'ici là.

Pascal Henry (I.C.) trouve impressionnant qu'lttrePlus, un groupe de la majorité, remette en question l'impartialité de l'administration. En dehors des comptes, pourquoi IttrePlus pense pouvoir justifier que le candidat arrivé deuxième est plus adapté que le candidat arrivé premier ? Christian Fayt (lttrePlus) trouve qu'on noie le poisson ici. En tant qu'échevin des marchés publics, il tient simplement à signaler que le candidat arrivé en première position n'est pas dans la légalité concernant les obligations de son ASBL. **Pascal Henry (I.C.)** se demande pourquoi faire ça en séance publique plutôt qu'en conseil de majorité. Christian Fayt (lttrePlus) s'étonne de voir que ça dérange qu'on fasse la politique comme il faut.

Daniel Vankerkove (I.C.) tient à rappeler que, contrairement à ce qu'on voit durant ce Conseil, le 15 août est bel et bien une fête. À titre personnel, il aurait souhaité une collaboration entre plusieurs organisateurs, mais ça n'a pas été retenu. Il est aujourd'hui question d'étudier la convention. Le choix du groupe organisateur revient bel et bien au Collège. On est donc ici à côté du point à l'ordre du jour. Si IttrePlus souhaitait amener le débat du choix de l'organisateur dans cette enceinte, ils auraient dû le faire comme lorsque l'opposition veut amener un point. L'attribution n'a pas été simple, mais elle a été faite. Il faut s'y conformer.

Claude Debrulle (P.A.) propose alors une suspension de séance, acceptée et actée par le Président **Jean-Paul Cayphas (I.C.)**. À la fin de celle-ci, il est décidé à l'unanimité de reporter ce point à un Conseil extraordinaire le samedi 9 mai à 9h.

10. DÉPÔT D'UNE MOTION CONCERNANT LE TTIP PAR ECOLO

Luc Schoukens (Ecolo) explique que le projet de Partenariat Transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) est au cœur de préoccupations citoyennes, notamment chez une série d'habitants, d'lttre et d'ailleurs. Ce traité risque de mettre à mal notre fonctionnement économique et les différents niveaux de pouvoir (les communes également donc) pourront être confrontées à des attaques juridiques par des compagnies. Il y a peu de transparence de la part des autorités en charge des négociations, et donc, on n'a pas de réelle connaissance de son contenu, si ce n'est quelques fuites. Le TTIP veut supprimer les obstacles au commerce en favorisant un

ensuite, qu'il faut protéger nos entreprises. Mais vont-elles vraiment passer le rapport de force face aux entreprises américaines ? Enfin, le fait que le projet final de traité ne soit pas amendable, et qu'il faut l'accepter ou le refuser entièrement et sans nuances est inacceptable. P.A. souscrit à la philosophie de la motion d'Ecolo. L'opacité totale dont les négociations font l'objet, le fait qu'il n'y a aucun droit de regard pour les institutions qui devront ensuite le contrôler. Certes, la culture est hors-mandat, c'est une des rares choses que l'on sait. Mais les Etats-Unis parlent du Digital Product, soit des produits audiovisuels, qui ne sont pas repris dans l'exception. Même la Commission offre une ouverture à ce sujet. Dans l'analyse que les communes belges ont déjà faites à ce sujet, on retrouve deux conclusions domi-

L'attribution des festivités du 15/08 reportée au 9 mai

certain type d'économie, qui semble peut intéressant à notre économie et à notre administration. Il va impliquer de contester voire de supprimer nos normes sociales, sanitaires, environnementales, culturelles ou publiques. Par exemple, notre qualité alimentaire pourrait être menacée par l'introduction des O.G.M. En tant qu'élus communaux, on se doit de protéger la santé et la vie de nos concitoyens, c'est pourquoi Ecolo propose que la commune d'lttre, dans la lignée d'autres communes belges, s'oppose au TTIP. Ecolo propose ainsi une série de points.

Pascal Henry (I.C.), suite à la demande de mettre ce sujet à l'ordre du jour, déclare l'avoir trouvé intéressant. Il s'est penché dessus de plus près, et en ressort avec l'impression que les autorités communales ne sont pas le lieu le plus approprié pour en discuter. Ce traité va éliminer les barrières du commerce entre les Etats-Unis et l'Union Européenne. Cela implique la suppression des frais de douanes, etc. Or, la Belgique vit des exportations, et cela paraît intéressant. Le Gouvernement Belge, par voie du Ministre des Affaires Etrangères, ne va pas tout accepter. Il ne faut pas imaginer que l'on va américaniser l'ensemble de l'Union Européenne. Chaque pays garde ses spécificités. Certaines normes en danger selon le conseiller Ecolo ont déjà été clairement annoncées comme non-négociables. La motion est acceptable et démocratique, mais les arguments ne sont pas objectifs, puisque on ne sait actuellement rien des négociations.

Claude Debrulle (P.A.) souhaite présenter un amendement à la proposition d'Ecolo. Mais d'abord, il souhaite répondre à **Pascal Henry**. Le mandat de la Commission Européenne n'a pas été approuvé par tout le monde. Il a été donné par le Conseil Européen (l'exécutif) à la Commission, sans consultation parlementaire. Il va de soi,

nantes :

- Liège et Tournai, par exemple, se sont positionnées hors-TTIP. Mais est-ce vraiment valable juridiquement ?

- D'autres communes souhaitent que les autorités fassent en sorte qu'il y ait plus de transparence. P.A. pense que ça ne va pas assez loin.

Concrètement, P.A. souhaiterait que les négociations soient suspendues pour faire état de la situation et obtenir des discussions plus transparentes. Ensuite, il faudrait voir si le mandat actuel ne doit pas être précisé. Enfin, une discussion devrait être faite au sein du Parlement Européen afin de prendre position par rapport à l'avancement.

Pascal Henry (I.C.) est d'accord sur l'amendement P.A. par vigilance. Mais il aimerait qu'on y ajoute une phrase qui réaffirmerait l'importance pour l'économie et l'emploi des négociations en cours. **Claude Debrulle (P.A.)** complète son amendement en ce sens et ajoute qu'il pense intéressant qu'on se mette d'accord sur le fait qu'on ne bloquera pas quelque chose qui suit les intérêts des entreprises de son territoire, à condition que ce soit dans les valeurs défendues par l'Union Européenne. **Luc Schoukens (Ecolo)** confirme que sa démarche était réellement pour amener la discussion, et être attentif aux préoccupations citoyennes.

Jean-Paul Cayphas (I.C.) déplore cette discussion. A une époque, on aurait dit que cette discussion n'était pas du tout du ressort communal. Il déplore que les communes soient obligées de s'occuper de ce genre de problème. Il s'abstiendra pour cette raison sur la motion et sur l'amendement. **Fabienne Mollaert (lttrePlus)** quant à elle confirme qu'il s'agit bien d'une préoccupation citoyenne. On est dans le noir et on ne veut pas se faire léser, de peur que

nos enfants en souffrent.

Ferdinand Jolly (I.C.) revient sur la proposition d'ajout de phrase pour protéger les intérêts ittrois et marque son accord également. Christian Fayt (lttrePlus) demande, sur le ton de l'humour, si on ne reporterait pas le point. Les conseillers se mettent d'accord sur la phrase à ajouter.

Vote de l'ensemble : Oui (13) - Abstention (3 - Ferdinand Jolly, Hélène de Schoutheete, Jean-Paul Cayphas) - Non (1 - Pascal Henry).

Pascal Henry (I.C.) précise qu'il vote contre parce qu'il n'est pas en accord avec l'ensemble des textes présentés. Il les trouve trop restrictifs.

11. QUESTIONS ORALES

Propreté publique au parking d'Haut-Ittre **Patrick Monjoie (P.A.)** souhaite revenir sur la journée de nettoyage de la commune, le week-end de mars. Ittre a vu une série de bénévoles ratisser la commune et ramasser les déchets, et il tenait à les féliciter pour l'énergie fournie. Ce n'était pas drôle à faire, d'autant plus que les déchets ne s'arrêtent pas aux canettes. Le groupe qui a travaillé sur le parking près du rond-point de l'autoroute, à Haut-Ittre, a pu travailler dans une zone de latrines à ciel ouvert. Le conseiller se demande s'il est possible d'interpeller la Région wallonne (gestionnaire du parking), pour qu'on y installe des poubelles, voire qu'on y installe des toilettes. **Ferdinand Jolly (I.C.)** se rajoute aux remerciements du conseiller P.A. envers les bénévoles. Le Collège fera le nécessaire pour interpeller la Région, mais il n'est pas sûr que cela porte ses fruits. Le placement des poubelles doit être réfléchi (qui s'occupe de les vider, etc.)

Chancr à l'ancienne friterie du Canal Claude Debrulle (P.A.) tient quant à lui à intervenir sur différents engagements pris envers le Conseil. En décembre, par exemple, les personnes qui assistaient au rapport de stratégie de l'IBW devaient rapporter au Conseil sur différents points. Le budget du C.P.A.S n'avait pas été accompagné de l'avis de la conseillère financière, qui avait été promis, etc. Ce sont tant de promesses faites au Conseil, et pas encore réalisées. Le conseiller a posé il y a quelques temps déjà une question écrite concernant le chancr de l'ancienne friterie au canal, en demandant d'intervenir auprès du propriétaire pour éviter que ce lieu ne s'enlaidisse encore. Or, le règlement du Conseil précise bien qu'une question écrite doit obtenir sa réponse endéans un mois. **Jean-Paul Cayphas (I.C.)**, interpellé personnellement par **Claude Debrulle** étant donné son rôle de président, ne peut qu'encourager le Collège et l'administration à respecter leurs promesses envers le Conseil. **Ferdinand Jolly (I.C.)** va veiller à ce que cela soit réglé.

Délai de réparation du pont sur la RN280

Enfin, **Luc Schoukens (Ecolo)** tient à revenir sur les travaux de réparation du pont de la RN. Il y a un mois, l'échevin des travaux avait annoncé qu'il tapait du poing sur la table à la Région pour que ça avance. Or, la situation semble toujours à l'arrêt. **Christian Fayt (lttrePlus)** confirme avoir bien tapé du poing sur la table, et que ça a fonctionné. Tout a été bloqué pendant 10 ou 12 semaines. Depuis trois jours, le travail a repris. Le pertuis doit arriver aux alentours du 13 mai, selon ses informations.

La séance continue en huis clos.

Julie Duthy



Conseil Communal

Conseil Communal du 9 mai 2015

Présents: Jean-Paul Cayphas (I.C. – Président du Conseil Communal), Ferdinand Jolly (I.C. – Bourgmestre), Christian Fayt (IttrePlus), Daniel Vankerkove (I.C.), Richard Flandroy (IttrePlus), Hélène de Schoutheete (I.C.), Françoise Peeterbroeck (IttrePlus), Fabienne Mollaert (IttrePlus), Aurélie Poulaint (IttrePlus), Arthur Deghorain (IttrePlus), Luc Schoukens (Ecolo), Claude Debrulle (P.A.), Patrick Monjoie (P.A.), Thierry Wyns (I.C.), Donatienne Jossart (I.C.), Pascal Henry (I.C.)

Paul Pierson (Directeur Général de l'Administration Communale)

FESTIVITÉS DU 15 AOÛT 2015 – CONVENTION : DÉCISION (SUITE DU POINT DU CONSEIL COMMUNAL DU 28 AVRIL 2015)

Jean-Paul Cayphas (I.C.) ouvre la séance en donnant directement la parole au Collège.

Ferdinand Jolly (I.C.) rappelle que l'objectif sera de désigner l'organisateur des prochaines festivités du 15 août et d'adopter la convention qui lui sera soumise. Le Collège propose d'attribuer l'organisation de la fête 2015 à l'ASBL Eté d'Ittre, mais de limiter la convention à une année pour les raisons suivantes. L'ASBL était déjà organisatrice en 2014, et à 15 jours de l'événement et suite aux inondations, il lui avait été demandé de se retirer, chose que l'ASBL a fait de manière très loyale. Tous les contrats pris ont été annulés, et le travail d'une année avait été annulé et n'avait pas pu être valorisé. C'est également cette équipe qui a été désignée en toute objectivité selon la procédure établie par le Collège. Celui-ci avait demandé à son administration de rédiger un cahier des charges, reprenant trois critères d'évaluation. Ce système a permis, en toute impartialité, de classer les trois offres et de désigner l'organisateur avec le nombre de points le plus important. Un autre point décisif est que le 15 août soit pour les Ittrois une fête traditionnelle, qui rassemble tous les habitants du village. En 2014, la fête était particulièrement conviviale et a été appréciée. Ce faisant, il est donc important de pousser la réflexion pour un 15 août convivial où les plus jeunes et les familles pourront tous s'y retrouver. C'est la raison pour laquelle le Collège pense qu'il est bon de se limiter à une convention d'une année, contrairement à ce qui avait été annoncé le 28 avril, et d'entamer dès septembre une réflexion plus approfondie au niveau du Conseil. Pour cette année, étant donné les délais, il est trop tard pour envisager une refonte de cette organisation, si on veut l'organiser correctement et sereinement.

Luc Schoukens (Ecolo) pense que la raison l'emporte à nouveau. Lors du précédent débat, les conseillers avaient un peu dévié de l'essentiel. Ecolo rappelle l'importance

que le 15 août réponde réellement aux attentes de l'ensemble de la population. Il faut donc faire une offre afin que cette population s'y retrouve. Le conseiller tient à souligner encore le professionnalisme et la qualité des précédentes éditions organisées par l'Eté d'Ittre, et n'hésite pas à dire que l'équipe actuelle dispose un peu des droits d'auteur du 15 août tel que nous le connaissons et de son développement. Ils ont su créer un espace festif où jeunes et moins jeunes s'amuse, un espace comme on en voit rarement dans la région. Et cet espace est encadré d'une main de maître. Tout cela va dans le sens de notre image culturelle, et nous offre un réel label de qualité, ainsi qu'une image de rencontre et de convivialité. Pour Ecolo, il semble évident que, suite à

la nécessité de ne pas improviser. On aurait déjà pu cette fois-ci tirer des conclusions de l'expérience de l'édition 2014. Le groupe P.A. pense qu'en plus de la réflexion, il faudra prévoir une possibilité d'évaluation et déjà aujourd'hui, de se mettre d'accord sur la façon dont cette réflexion sera menée.

Claude Debrulle rappelle avoir déjà soumis l'idée d'apporter l'expertise du Centre Culturel, qu'il considère toujours comme essentielle. Le conseiller reste sur une hésitation, celle des critères : l'importance de l'aspect financier dans l'attribution des points, ainsi que l'importance de clarifier les rôles des deux parties sont à réfléchir. A trois mois de l'événement, il est temps que l'on se retousse tous les manches afin d'arriver à une qualité dans les festivités. Enfin,

l'année retrouve sa place dans cette organisation, en développant trois axes : IttrePlus souhaite un 15 août plus convivial, plus respectueux des habitants et des biens. De plus, le groupe souhaite que les jeunes du village soient intégrés dans l'organisation. Et enfin, dans l'esprit du 15 août, le groupe IttrePlus souhaite que cet événement puisse aider à soutenir une œuvre caritative (Cap 48, Viva For Life, Télévie, etc.) La solidarité doit, en effet, être le second enseignement de l'année passée.

Concernant les gobelets réutilisables, **Ferdinand Jolly (I.C.)** explique que la démarche avait déjà été entreprise l'année dernière, même si l'ampleur de l'événement n'avait pas permis une réelle sensibilisation. Mais cette année, la commune prendra donc ces gobelets en charge afin de pouvoir conscientiser tout le monde à l'impact que des verres jetables peuvent avoir. Concernant le montant de la location, le Collège a décidé de demander 15.000 EUR à l'organisateur. Le coût pour la commune va bien au-delà (mobilisation de la Croix-Rouge, des forces de l'ordre, nettoyage, mise en place, etc.), mais nous estimons pouvoir demander cela à l'organisateur.

Luc Schoukens (Ecolo) pense savoir que l'ASBL a fourni, depuis le dernier conseil, les documents nécessaires à rétablir sa situation. Il ne faut pas maintenir le doute là-dessus, l'ASBL est en ordre. Par rapport à la réflexion sur le futur, il faudra intégrer tous les acteurs. Quant à l'édition 2014, elle a été assurée de manière aussi sécurisée que les autres éditions. Enfin, quant aux commerçants et aux bénévoles qu'ils peuvent en retirer, l'édition 2014 n'a pas été aussi fructueuse pour tous que ce qu'on peut laisser entendre. Quoiqu'on en dise, la formule d'une plus grande ampleur entraîne d'autres retombées également. Enfin, quant à la quote-part de l'organisateur, il faut savoir que dans d'autres communes, c'est l'administration qui paye l'organisateur. Ce genre d'organisation est prisé, il ne faudrait pas l'oublier. Il faut donc trouver un juste milieu dans cette perspective.

Claude Debrulle (P.A.) remercie Ferdinand Jolly pour sa précision sur les gobelets, et pense dans ce cas, qu'il faudra probablement créer un marché public pour ce point. Il redemande si une convention va être prévue pour les autres intervenants à la fête. Ce à quoi le **Bourgmestre (I.C.)** répond que cela sera fait, comme chaque année. Il précise également que pour les gobelets réutilisables, cela sera proposé au prochain Conseil. Enfin, pour effacer tout doute, il affirme que l'administrateur de l'ASBL L'Eté d'Ittre s'est bien mis en ordre et qu'il en a apporté les preuves.

Vote : Oui : Unanimité (17)

Julie Duthy

Le 15 août attribué à l'Eté d'Ittre

la sélection objective dont l'ASBL ressort gagnante, c'est à elle qu'il faut confier l'organisation. Effectivement, ce n'est pas le genre d'organisation qui s'improvise. Ecolo est tout à fait disposé à réfléchir à une refonte du projet, mais se joint au Bourgmestre pour dire qu'il est trop tard pour l'envisager cette année. Cependant, il reste quelques questions plus pratiques à régler. Le conseiller imagine qu'on aborde la même convention que celle présentée au précédent Conseil, dans laquelle la question des gobelets réutilisables est reprise. De plus, les aspects financiers abordés dans cette convention sont valables pour deux ans, l'ASBL reprise souhaiterait peut-être les rediscuter étant donné que la convention ne couvre plus qu'une année.

Claude Debrulle (P.A.) se réjouit qu'une petite semaine de réflexion ait suffi à sortir d'un imbroglio assez difficile à comprendre. Ce qui est proposé correspond, en quelque sorte, à ce qui avait été mis sur la table lors du précédent Conseil. P.A. souhaite rappeler

le conseiller rejoint **Luc Schoukens** dans sa demande sur les gobelets réutilisables : qui prend cela en charge et est-ce budgété ? Il évoque aussi d'autres intervenants aux festivités, comme le responsable de la soirée organisée à l'arrière de la Maison Communale. Y aura-t-il une convention pour eux également ?

Patrick Monjoie (P.A.) répète que P.A. souhaite réellement s'impliquer dans la réflexion pour un 15 août «nouvelle version».

Christian Fayt (IttrePlus) tient à dire que son groupe se réjouit d'avoir pu amener ce sujet sur la table. En moins d'une semaine, il y a eu confirmation que l'ASBL retenue n'était pas en ordre dans le dépôt de ses comptes, et il considère cela important dans l'intérêt de la commune. On commence à prendre en compte l'avis de nombreux ittrois, qui avaient énormément apprécié la formule de 2014 et avaient le sentiment de retrouver l'esprit du 15 août. Pour ce qui concerne le groupe, il souhaite que la com-

BIO ITTRE, Pierre Pétilon et les bénévoles complètent le fonds de solidarité destiné aux sinistrés des inondations du 29 juillet

Le 29 juillet 2014, nous étions en vacances en Italie et dans l'après-midi nous avons reçu une série de SMS d'amis et de la famille nous demandant si notre maison avait souffert. Nous ne comprenions pas tous ces messages d'inquiétude. Le soir même, dans une pizzeria avec accès wifi nous découvrons la tragédie que Ittre venait de subir. Impossible de continuer à manger. Nous sommes rentrés le 5 août et avons découvert un village dévasté.

Aussitôt, Pierre a décidé d'agir en fonction de ses possibilités, en vendant des pommes et des poires au profit des sinistrés tous les lundis et mardis à l'aubette des fraises, et cela dès avoir reçu l'ap-

probation des autorités communales. Pierre tient à remercier tous les bénévoles: André Charlier, Isabelle Lust, Paul Perniaux et Hilde pour leur aide précieuse durant toutes

ces longues semaines d'hiver pour la vente.

Pierre tient aussi à remercier toutes les personnes qui sont venues soutenir son action en achetant des pommes et des poires issues de l'agriculture biologique.

Grâce à vous, ce sont près de 2100 euros que BIO ITTRE aura versé sur le compte du CPAS de notre commune d'Ittre.

Finella Nocera





Conseil Communal du 26 mai 2015

Conseillers communaux présents :

Jean-Paul Cayphas (IC), Ferdinand Jolly (IC), Hélène de Schoutheete (IC), Pascal Henry (IC), Thierry Wyns (IC), Christian Fayt (Ittre+), Richard Flandroy (Ittre+), Françoise Peeterbroeck (Ittre+), Arthur Deghorain (Ittre+), Fabienne Mollaert (Ittre+), Claude Debrulle (PA), Patrick Monjoie (PA), Luc Schoukens (Ecolo).

Conseillers excusés : Daniel Vankerkove (IC), Donatienne Jossart-Le Bailly de Tillegem (IC), Aurélie Poulaint (Ittre+), Aurélien Aubry (Ittre+). Thierry Wijns quitte la séance au point...

1. CPAS – DÉMISSION DU CONSEILLER MARCEL HERMAN (PA)/REPLACEMENT PAR MARIE-EVE DEFRANCE (PA)

Françoise Peeterbroeck (Ittre+), échevine des affaires sociales, acte la démission du conseiller de l'Action Sociale **Marcel Herman (PA)** qu'elle remercie, à titre personnel, pour le travail accompli au cours de nombreuses années de participation au conseil.

Thierry Wyns (IC), également membre du Conseil du CPAS, tient à féliciter **Marcel Herman (PA)** pour sa connaissance et sa bonne gestion des dossiers. «Le CPAS perd un rouage important».

Claude Debrulle (PA) souligne le travail persistant et percutant du conseiller **Herman (PA)**, qui mérite toute la reconnaissance du conseil pour son travail. Il introduit également **Marie-Eve Defrance (PA)** comme remplaçante. «Faisant partie d'une vieille famille ittroise, mère de deux enfants, indépendante, active dans l'aménagement de l'espace intérieur, Marie-Eve habite Virginal depuis dix ans et est membre du Conseil consultatif des affaires sociales et des assuétudes.».

2. C.P.A.S. - COMPTES ANNUELS 2014 ET RAPPORTS : APPROBATION.

Françoise Peeterbroeck (Ittre+) présente les grandes lignes des comptes annuels 2014 aux conseillers communaux. «Au niveau ordinaire, les recettes se montent à 2.585.285 EUR, dont 2.356.796 EUR en

provenance de l'exercice 2014. Les dépenses s'établissent à 2.585.285 EUR, dont 2.308.895 EUR imputées sur l'exercice 2014.

Par rapport à 2013, on constate, au niveau dépenses, une hausse de 79.000 EUR, résultant du solde de la hausse des frais de personnel (+149.000 EUR) et de la réduction des recettes de transferts (-73.000 EUR) combinée à de moindres dépenses dans le domaine de l'aide aux demandeurs d'asile (ILA), notamment.

«Au niveau extraordinaire, le boni de 280.984 EUR de 2013 est réinjecté dans le compte et 163.000 EUR ont été placés dans la réserve extraordinaire. Parmi les dépenses importantes, on compte 17.000 EUR pour le remplacement du matériel de cuisine, et 35.000 EUR pour un leasing du matériel informatique (serveur) et l'achat d'un bâtiment ILA (Initiative Locale d'Accueil ou logement pour demandeurs d'asile) à Virginal».

Les éléments marquants du compte 2014 sont :

1. la baisse continuée de l'aide du Service Public de Wallonie (SPW) au Fonds d'aide social, représentant quelque 120.000 EUR en réduction d'aide par rapport à 2009.
2. Le contrôle des frais d'administration générale qui reste sous le budget,
3. La fermeture du service de médiation de dettes
4. La faible demande d'aide en matière d'énergie.

En ce qui concerne l'aide sociale, l'échevine fait remarquer que le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration (20 en 2014) a doublé entre 2012 et 2014, et que quelques 154 personnes sont concernées par les aides sociales.

En ce qui concerne la Maison communale d'Accueil de l'Enfance (MCAE) à Ittre, **Françoise Peeterbroeck (Ittre+)** constate la persistance du déficit et la difficulté de régler le problème au vu des contraintes (normes d'encadrement, tarifs, taux d'occupation ...).

L'aide aux réfugiés, sous la forme de logement ILA, n'a pas eu lieu en 2014, tandis que FEDASIL (note : agence fédérale en charge de l'accueil aux demandeurs d'asile) dimi-

nue ces subsides. L'aide aux familles fonctionne bien. Les accueillantes d'enfant ne sont plus que 4 sur toute la commune, pas toutes à temps plein. Quant au service des repas à domicile, il est en déficit et représente quelque 7000 repas distribués par an aux personnes âgées. Le service de réinsertion a moins travaillé, car il n'y a eu que 6 articles 60 (note : aide sociale permettant la remise à l'emploi par le CPAS) en 2014. Les dépenses et les recettes ont suivi le même chemin.

Claude Debrulle (PA) pose une question sur l'intérêt qu'il y aurait eu à faire, en synergie avec la commune, le marché public pour le leasing du matériel informatique et se demande si la hausse croissante du déficit de la MCAE, dont on annonçait l'équilibre, peut être contrôlée. Il demande si un audit interne ne devrait pas être fait.

L'échevine des affaires sociales répond que le calendrier du CPAS et de la commune en matière de besoins informatiques ne correspondait pas. «Nous avons besoin tout de suite d'un nouveau serveur». Ensuite, elle répond avoir fait des calculs sur base du taux d'occupation en tenant compte des contraintes liées à la tarification des parents, des normes d'encadrement, des absences pour maladie. «Avec un taux d'occupation de 100%, les 24 places seraient occupées pendant 220 jours ouvrables. Avec un prix journalier moyen de 33 EUR, la contribution des parents aux recettes de la MCAE se monterait à 174.000 EUR. Aujourd'hui, nous n'avons que 19 enfants en moyenne, présents 190 jours par an et le tarif moyen est de 20 EUR/jour, représentant une contribution totale des parents de 72.200 EUR, soit 100.000 EUR en moins. Il est très difficile de parer aux absences dues à des maladies. Le mercredi, il est rare d'avoir une occupation au-delà des 14, 15 enfants (sur 24). Si en août, le taux d'occupation est de 104%, au mois d'avril, il est de 80%. Il faut aussi voir que le subside de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) ne correspond pas aux promesses : nous attendions 46.000 EUR, mais n'avons reçu que 34.000 EUR.»



Conseil Communal

Le conseiller Debrulle (PA) trouve qu'un déficit passé en 7 ans de 80.000 EUR à 174.000 EUR reste préoccupant et constate que sa question reste sans réponse.

Concernant la maison ILA, **le conseiller Debrulle (PA)** demande si l'achat de la maison à hauteur de 163.000 EUR, grâce aux subventions de FEDASIL, va permettre d'épargner en loyers payés par la commune. Le conseiller ECOLO (Luc Schoukens) demande si FEDASIL va continuer la subvention au cas où le taux d'occupation de l'ILA tomberait sous les 100%.

Françoise Peeterbroeck (Ittre+) répond que la commune pourra déjà épargner sur les loyers en 2015 et que l'achat de la maison est rendu possible par la mise en réserve des subsides précédents de FEDASIL supérieurs aux besoins. «FEDASIL connaît la situation d'Ittre en matière d'occupation des ILA et il n'y a pas de raison que cela affecte cet achat».

Luc Schoukens (ECOLO) salue le travail important du CPAS comme instrument de redistribution et outil de solidarité. «Le CPAS est souvent le dernier parachute de sauvetage et l'argent qui y est investi est utile et nécessaire. Je me demande s'il ne serait pas utile de se pencher collectivement sur les répercussions des mesures fédérales et régionales sur son travail».

Le président du Conseil, Jean-Paul Cayphas (IC) écarte la proposition du conseiller qui ne correspond pas au point de l'ordre du jour.

La conseillère Fabienne Mollaert (Ittre+) demande quel est l'impact des mesures d'exclusion du chômage au niveau du CPAS. L'échevine des affaires sociales répond que l'impact ne se fait pas encore sentir, mais qu'il y a des dossiers à chaque nouveau conseil de l'action sociale.

Votre – Comptes 2014 Unanimité

3. C.P.A.S. – MODIFICATION BUDGÉTAIRE

MENUISERIE GENERALE
JEAN-PIERRE & BASTIEN
BRANCHE
PVC • BOIS • ALU
067 • 21 59 52 | 0499 • 611 128 | 0473 • 865 193

L'Escale des Vins
La passion des épicuriens
49 rue Basse 1460 Ittre
Plus de 500 Vins et Alcools dont plus de 100 Whiskys et 60 Rhums.
Venez découvrir les vins de l'été
Rouge, Blanc et Rosé
Une sélection est déjà fraîche au frigo
Mardi au vendredi 16h30-18h45
Samedi 10h-12h30 14h -18h30

Réponse(s)
Formez-vous à la relation d'aide
Devenez coach en développement personnel
www.reponses.be
reponses.coaching@gmail.com
0498 44 21 68

Etienne Julien
Plombier - Chauffagiste
- Conception de salle de bain
- Petites réparations diverses
- Installation chauffage central
- Chauffage par le sol
- Eau de pluie
- Traitement d'eau (adoucisseur ...)
- Installation Gaz
- Ventilation (VMC , extractions ...)
- Pompes à chaleurs
0478/18.46.47

SANTOS DESIGN
Fabriquant de meubles sur mesures
Cuisines équipées
Électroménager
Scholtès, Ariston
Novy, Whirlpool
Placards
Salles de bain
Bureaux
Bibliothèques
Rue de Tubize 12G 1460 VIRGINAL
067/64 60 21 - 0475/55 64 21

Asinerie de la Waruche
Elevage d'ânes
Anes à vendre ou à louer pour des événements
Rue du Croiseau, 33 - 1460 ITTRE - 0478/64 16 50





Conseil Communal

1 POUR 2015 : APPROBATION.

Françoise Peeterbroeck (Ittre+) explique que le mali de 2014 (30.689 EUR) sera injecté dans le budget ordinaire 2015, qu'une somme équivalente sera prélevée sur le fonds de réserve pour éviter d'augmenter la dotation communale et que le boni de 73.707 EUR à l'extraordinaire en 2014 sera injecté dans le budget 2015. La réserve n'est plus que de 29.000 EUR, contre 60.000 EUR antérieurement.

Divers projets inscrits à l'extraordinaire en 2014 et non finalisés sont réinscrits en 2015 : Projet accueil petite enfance à Virginal (60.000 EUR), équipement MCAE (43.356 EUR), aménagement ILA (26.185 EUR), matériel de cuisine (11.648 EUR) et logements sociaux (134.513 EUR).

Le conseiller Claude Debrulle (PA) marque son étonnement sur le commentaire fait par la directrice générale du CPAS concernant le déséquilibre de 30.689 EUR qu'elle attribue surtout au maintien d'une structure d'accueil. En outre, «une famille a été exclue d'une ILA». Il s'agit d'une «stigmatisation d'une situation particulière portant atteinte à la respectabilité des gens. Par ailleurs, la famille a été régularisée par après. Or, pendant la procédure de régularisation, il n'est pas permis d'expulser.» Le conseiller voit cet avis comme une incitation implicite au racisme envers les immigrés. Il pose la question d'un problème déontologique quand la directrice générale caricature le déficit du CPAS sur l'ILA. **Le conseiller ECOLO (Luc Schoukens)** s'associe à cette réflexion.

Françoise Peeterbroeck (Ittre+) répond que chacun est libre de remettre son avis, mais qu'elle fera la remarque à la directrice générale. Jean-Paul Cayphas (IC) demande aux conseillers de ne pas trop insister sur ce point, car la directrice générale ne peut s'exprimer, au vu de son absence.

Vote – MB1/2015

Pour : 11 (IC, Ittre+, ECOLO)

Abstention : 2 (PA).

4. RÉGIE FONCIÈRE COMMUNALE ORDI-

NAIRE - COMPTES 2014 : APPROBATION.

Christian Fayt (Ittre+), échevin du logement, explique que l'exercice 2014 se clôture avec un bénéfice de 3.883 EUR, meilleur qu'en 2013 (413 EUR), mais largement inférieur aux années précédentes (19.821 EUR – 2012, 6.238 EUR – 2013 ...). 2014 a été marquée par une augmentation des recettes provenant des loyers et une baisse des revenus du camping. «La situation des appartements du Pouly (6) et de la maison au Rouge-Bouton (2 appartements) est encore floue, car 7 logements sur 8 ont été attribués aux préjudiciés des inondations. D'ici fin juillet, tous les appartements seront en principe libérés et loués pour cinq d'entre eux via le Roman Païs et le CPAS.» Avec le Roman Païs (société de logement de service public pour Nivelles et sa région), une convention a été signée à propos de 5 appartements, deux autres étant affectés comme logement tremplin, le dernier étant occupé par une personne à mobilité réduite. Le CPAS d'Ittre s'occupera de leur mise en gestion en touchera 90% des recettes, pour 10% au Roman Païs.

Les charges locatives ont fortement augmentées, passant de 2.800 EUR à 13.800 EUR, tandis que les charges d'électricité et les prestations diverses baissent respectivement de 2.600 et 4.800 EUR.

Au final, la Régie Foncière n'est pas florissante, mais les appartements n'ont été loués que 5 mois et dans des conditions exceptionnelles en 2014. Il faudra attendre l'an prochain pour voir comment les choses tournent en vitesse de croisière.

Le conseiller Monjoie (PA) demande ce qu'il y a lieu de faire pour contrer la baisse des revenus du camping et pourquoi les appartements n'ont été loués que 5 mois en 2014.

Christian Fayt (Ittre+) lui répond que la volonté du conseil est de transformer le camping en zone de logement. «Aujourd'hui, il n'y a plus de résident permanents au camping. Par ailleurs, le mettre aux normes serait trop cher.» Quant aux appartements, «ils n'ont été loués que cinq mois, car ils n'ont été terminés qu'à la mi 2014.»

Claude Debrulle (PA) rappelle la promesse répétée faite par l'échevin de donner un tableau d'état des lieux reprenant les bâtiments construits, loués ... L'échevin lui répond, comme chaque année, que ce sera fait.

Vote – Comptes 2014 Régie Foncière Pour : Unanimité

5. COMPTES ANNUELS 2014 DE LA COMMUNE ET RAPPORTS - VÉRIFICATION ET ACCEPTATION

Hélène de Schoutheete (IC), échevine des finances, indique les principaux éléments du compte. «Deux recettes budgétisées en 2014, soit 314.000 EUR en Impôt des Personnes Physiques et 600.000 EUR en Précompte Immobilier, n'ont pas été payées par le fédéral en 2014, mais bien en 2015. Elles ne sont pas reprises au compte 2014. Les 314.000 EUR, en boni, apparaîtront dans le compte 2015, tandis que les 600.000 EUR ont été mis en réserve du contentieux NLMK.»

Hors cela, les changements en recette sont les suivants : la force motrice s'affiche en hausse de 72.000 EUR, la taxe sur les déchets de 30.000 EUR (recettes et dépenses), les sacs poubelles de 70.000 EUR (1€ à 1,25€), le plan Marshall en baisse de 100.000 EUR par rapport aux estimations budgétaires (mais en hausse par rapport à 2013).

Les changements principaux en dépenses sont la hausse des frais de transfert (+261.000 EUR, dont 45.000 EUR pour la zone de police et 116.000 EUR pour les services de secours), la hausse des frais de personnel (+130.000 EUR), la baisse des dépenses de dettes (-37.500 EUR), la hausse des impôts et taxes (+64.000 EUR), la hausse des frais d'administration générale (+60.000 EUR) et la baisse de 98.000 EUR en dépenses de fonctionnement pour les communications et voies navigables (déneigement et asphaltage moins importants que prévus dus à l'hiver doux et aux inondations).

Les grands chiffres du compte 2014 sont les suivants : à l'ordinaire, 9 568 856 EUR (-5% par rapport à 2013) en recettes, 9 031 374

EUR (+4%) en dépenses et un boni de 221.748 EUR.

À l'extraordinaire, 6 065 317 EUR en recettes, dont 946.169 EUR (boni comptable 2013), 2.033.413 EUR (prélèvement ordinaire + réserve) et 2.717.162 EUR (subsidés). Les dépenses se montent à 5.036.869 EUR en dépenses (exercice propre), dont 653.958 EUR (école de Virginal, 353 000 EUR sur fonds propres et 300 000 EUR d'emprunt), 3.488.243 EUR (infrastructures sportives Virginal dont 2.760.000 EUR de subsides), 555.000 EUR (rond-point de Haut-Ittre dont 430 000 EUR de subsides), 142.000 EUR (matériel et charroi), 113.000 EUR (étude et reconstruction des ponts/inondations). Les remarques sur le compte sont les suivantes : la diminution du rendement de l'additionnel en 2014 (- 600.000 EUR au PI, - 314.000 EUR à l'IPP) rattrapés sur le compte 2015, l'augmentation du résultat de l'exercice propre grâce au Plan Marshall si on intègre les sommes dues en 2014 et perçues en 2015, la stabilité des dépenses, hormis celles de personnel (comptant pour 44% du total), et les dépenses de transfert, la ventilation du financement de l'extraordinaire, majoritairement par les fonds propres (57%), ensuite par les subsides (33%) et enfin, par les dettes (10%).

Réaction ECOLO

Luc Schoukens (ECOLO) demande à quoi correspond la hausse de 50.000 EUR de la contribution des autorités supérieures à l'enseignement primaire et se demande quand l'investissement dans la cuisine du CLI, qui apparaît chaque année au compte extraordinaire, sera concrétisé. Enfin, il salue l'achat de vélos électriques, mais pose la question de leur mise en circulation.

Hélène de Schoutheete (IC) répond que la contribution suit la hausse du nombre d'enfants inscrits aux écoles primaires d'Ittre (de 448 (2012-2013) à 525 en 2014-2015), que la cuisine du CLI reste d'actualité et que les vélos électriques ont été achetés, qu'ils sont placés dans un local sécurisé et que le SITI en assurerait la gestion. «La finalisation est en bonne voie».

Dress by Karen

*Robes de mariée et de cérémonie,
Création et confection
de patrons et de vêtements sur mesure
créés par la stylisane brésilienne Karen*

Stylisane:
Karen G. Rodrigues
r.karen@skynet.be
Phone: 0473 928 115

-10% sur présentation du code CLI06

www.dressbykaren.com

TRAVAUX DE RENOVATION !

POSE CARRELAGES
PARQUETS
PEINTURE – TAPISSAGE
ISOLATION
GYPROC – PLAFONNAGE
PLOMBERIE – SALLES DE BAIN
VENTILATION DOUBLE FLUX
ET PLUS...

DEVIS GRATUITS

DRAL sprl Ittre
Renaud 0477/25.75.75



Conseil Communal

Luc Schoukens (Ecolo) demande ce qu'il en est du paiement des jetons de présence aux membres de la Commission consultative d'aménagement du territoire, soit 1.500 EUR, «engagés, mais impayés». Il lui est répondu que la liste des présences n'est pas arrivée et donc que le paiement n'a pu intervenir, mais que c'est en voie de régularisation.

Le conseiller Ecolo s'étonne de la faiblesse des investissements faits en réduction des dépenses énergétiques. «Vous nous avez dit que 4 x 6.000 EUR seront dépensés, mais je constate que seulement 7.000 EUR l'ont été. Il vous reste une marge de manœuvre et je vous encourage à l'utiliser». Hélène de Schoutheete (IC) répond que la bonne ventilation des dépenses a posé beaucoup de difficultés, mais que l'intention du Collège est bien d'investir. «Vous nous dites cela chaque année», répond le conseiller.

Luc Schoukens (Ecolo) demande à ce que les 3.300 EUR, prévus au titre de subvention de la solidarité internationale, soient effectivement engagés sans délai. «Il y a des gens qui attendent leur argent pour des projets». Il demande également à ce que la Commission solidarité soit réunie. Catherine Delongueville, directrice financière, explique que l'argent a été versé pour deux des trois projets, mais que le paiement pour le 3^{ème} a été reporté par précaution.

Le conseiller Ecolo constate que les 1.000 EUR prévus pour la promotion des trois musées et des promenades n'ont pas été dépensés. Christian Fayt (Ittre+), échevin du tourisme, répond qu'il existe une politique dynamique en développement touristique au SITI. «Seuls deux musées veulent participer activement à la promotion. Nous travaillons activement avec la Maison du Tourisme du Roman Païs sur ce point, mais il y a un projet de consolidation du nombre de maisons de tourisme en Brabant wallon. Pour les promenades, 1.000 EUR est prévu. Les promenades ont été définies, un contact avec la firme a été pris pour faire des feuillets et nous attendons des résultats dans les prochains mois. Pour le reste, le SITI fait preuve de grand dynamisme. «Tous les mois quelque chose se passe au niveau du tourisme».

Réaction PA

Claude Debrulle (PA) regrette l'absence de document faisant l'analyse globale, constate que l'année 2014 a été difficile, se déclare surpris par la différence des chiffres. «Quand je vois la synthèse, on cite un résultat de 713.000 EUR que je ne retrouve nulle part.».

Le conseiller PA fait trois constats ensuite : celui d'une baisse de moyens de 9% causés par la hausse de 4% des dépenses et la baisse de 5% des recettes, celui d'un résultat budgétaire de 521.740 EUR en correction finale, représentant une différence de 750.000 EUR avec le montant annoncé de 2013 et, enfin, un résultat de l'exercice propre courant inférieur à 250.000 EUR par rapport à 2013.

Hélène de Schoutheete (IC) répond que la baisse de 9% est due à une double comptabilisation du Plan Marshall, «qui a été sous-budgétisé en 2013», ajoute le conseiller PA. L'échevine souligne que le fédéral demande d'imputer ce montant au budget, mais que la commune ne le perçoit pas forcément l'année du budget. «En 2015, les comptes vont intégrer ces montants».

La conseillère Fabienne Mollaert (Ittre+) demande ce qu'il en est de l'avenir du site de Fauquez. «Au rythme où cela va, on ne va bientôt plus avoir d'autre choix que de le

raser». Elle demande encore ce qu'il en est des 13.000 EUR prévus pour les panneaux solaires. Hélène de Schoutheete (IC) répond que le dossier du site de Fauquez ne sera pas repris en MB1, car le dossier n'est pas abouti. Quant à l'argent pour les panneaux, l'échevine explique que, dans le cadre de l'installation sur le principe du tiers investisseur, il est possible à partir de la cinquième année de racheter le solde du tiers investisseur et de permettre à la commune de bénéficier de l'électricité.

Le conseiller Claude Debrulle (PA) est surpris de voir qu'au hasard d'une question on apprenne que les travaux au portique du site de Fauquez soient sortis. «Je rappelle qu'en 2013 quelques 220.000 EUR étaient prévus pour ce poste. Je trouve la pratique curieuse en matière de transparence budgétaire».

taire».

Vote – Comptes 2014 – Commune Pour : 14 (IC, Ittre+, Ecolo) Abstention : 2 (PA)

6. MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES N° 1/2015 DES SERVICES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE : ARRÊT.

Hélène de Schoutheete (IC) propose les modifications suivantes : l'injection du boni du compte 2014 dans le budget, la prise en compte sur conseil d'IGRETEC (Intercommunale pour la gestion et réalisation d'études techniques et économiques) d'une baisse de 125.000 EUR en recette de force motrice. Pour ce qui est des dépenses, une hausse de 159.000 EUR, soldes des hausses - dues pour 50% à l'exercice antérieur, ensuite au dégrèvement immédiat de 41.000 EUR pour BELGACOM (contentieux au niveau fédéral) et la hausse des sacs poubelles, au prélèvement vers l'extraordinaire (+ 23 000 EUR), de différentes actions de prévention (+ 30 000 EUR) et à un emploi sur fond propre en enseignement et des modules pour l'école de Ittre (+ 53 800 EUR). «Nous avons une baisse de 25.000 EUR pour les coûts des modules pour les classes de Virginal, car le coût était déjà repris dans le budget des travaux et de 18.500 EUR en assistance sociale, en raison de l'absence du personnel.»
Le boni final au terme de la MB1 s'établit à 32.934 EUR à l'ordinaire. »

A l'extraordinaire, les recettes s'établissent 5.027.647 EUR, dont 43.856 EUR (boni extraordinaire 2014), 23.155 EUR (prélèvement sur le budget ordinaire), 300.000 EUR (emprunt), 547.300 EUR (vente des parts R), 439.850 EUR (travaux rue Paisible, rue du Petit-Paradis), 223.550 (AGORA), 505.400

EUR (subsidés pour la Crèche Virginal), 30.000 EUR (Parking centre Ittre, subside provincial), 1.800.000 EUR de reprise des projets extraordinaires 2014.

Les dépenses comprennent 297 413 EUR (extension du centre administratif), 530.400 EUR (crèche Virginal), 250.000 EUR (reconstruction des 5 ponts), 100.000 EUR (asphaltage), 30.000 EUR (lutte contre les inondations), 1 500 000 EUR aménagement et égouttage de voiries (780 000 EUR de sub-sides) .

L'échevine répond ensuite aux remarques du **conseiller Debrulle (PA)**. «A propos des critiques sur la constitution des réserves, je fais remarquer qu'elles permettent de lisser les surprises et nous permettent de financer les choses sur fonds propres. En cas de contentieux, le fédéral ponctionne immédia-

tement les montants dus, comme cela a été le cas pour le contentieux BELGACOM. Ensuite, nous faisons les projets nécessaires pour le village, mais pas au détriment du compte ordinaire. Des projets vont venir dans la foulée du Plan Communal de Développement Rural (PCDR). Nous allons les porter, mais avec réalisme. En ce qui concerne la fragilité de nos recettes, force est de constater notre dépendance à deux firmes en particulier. Pour ce qui est des dépenses, la comparaison avec le cluster serait le nôtre sans les recettes industrielles (groupe de communes au profil similaire à celui d'Ittre) montre que le groupe dépense nettement moins en frais de personnel et de fonctionnement que notre commune. L'échevine souligne qu'il est temps de se pencher sur cette dépendance avant d'y être contraint. «Il faut voyager léger», conclut-elle.

Claude Debrulle (PA) regrette le manque de transparence de la présentation. «L'an dernier, nous avons pu examiner le cluster Belfius avec les conseillers. Cette année, vous refusez l'exercice sans explication. ... Vous comparez le cluster avec Ittre et n'aboutissez qu'à la conclusion lapidaire que les dépenses ailleurs sont largement inférieures à celles d'Ittre. Il n'est pas correct que les éléments de comparaison ne nous soient pas accessibles.»

Le conseiller PA se déclare déçu par la répétition du scénario 2013. «A chaque budget, on parle de prudence, de circonspection en renvoyant les bonis en réserve. Vous doutez à l'avance des projets du PCDR. Vous ne faites que finaliser les projets initiés par la majorité précédente (Salle Planchette, piste cyclable, Maison Chabeau, Ecole de Virginal). Certains projets disparaissent comme le por-

tique du site de Fauquez, les coussins berlinois devant NLMK, l'aménagement du terrain derrière l'ancienne maison communale d'Ittre, la maison médicale d'Ittre ... D'autres projets sont en léthargie depuis bientôt deux ans et demi, comme le projet AGORA au quartier du Tram, fin prêt pour 2013, mais vous n'en parlez plus. Vous évoquez certains autres projets (aménagement ancienne poste), mais on ne voit rien venir en raison de trois boulets : 1. Le solde de l'impact des inondations, dépendant du Fonds des Calamités et des Fonds européens, 2. Votre incapacité à contrôler l'évolution inquiétante du budget ordinaire qui ne dégage plus de bonis significatifs – les 3 avis de la commission des finances ne disent pas autre chose, et 3. Une politique sportive menée à l'aveugle avec des infrastructures onéreuses, qui ne devaient coûter à la commune que 850.000 EUR, mais qui grèvent les finances déjà à hauteur de 1.430.000 EUR, sans même que les frais d'aménagement intérieur et de fonctionnement ne soient connus. Sans parler de Sportissimo, la piscine de Rebecq, au sujet de laquelle il y a aussi un surcoût de 3,5 millions EUR, dont on ignore à ce jour comment la somme sera répartie, le cas échéant, entre les 4 communes partenaires».

Claude Debrulle (PA) conclut en répétant l'urgente nécessité de remédier à la dépendance communale par rapport à l'usine de NLMK, dont l'avenir n'est garanti que jusqu'à la fin 2017 et voit des raisons d'espérer dans la prise de conscience de l'échevine sur ce point. «Je rappelle, à ce sujet, la proposition de PA de mettre depuis longtemps un groupe de réflexion pour traiter le sujet».

Le conseiller Pascal Henry (IC) demande pourquoi la commune n'a contracté qu'un seul emprunt (300.000 EUR) pour financer les projets. «Etant donné la (faible) hauteur de l'endettement global, l'investissement pour des projets à long terme, l'existence de faible taux d'intérêt et l'importance des fonds propres, pourquoi engager uniquement des fonds propres pour faire des investissements à long terme.».

Le conseiller Luc Schoukens (Ecolo) considère que la commune est victime du fait que les recettes ne sont pas certifiées et seulement inscrites quand elles sont perçues. «Cela pose problème, notamment dans le contexte de la dépendance des recettes aux deux firmes de la commune. D'autres constats existent depuis longtemps, comme celui des frais de fonctionnement importants, que l'on connaît depuis des années. On n'avance pas ici. Chaque année, on lit au budget, prudence, prudence. En modification budgétaire 1, on ne voit venir que de petits projets. Pour les emprunts, on constate une grande frilosité. Pascal Henry nous donne un coup de pouce sur ce plan, mais je demande un peu plus d'audace sur les réserves NLMK. On pourrait consacrer 10% de la réserve pour réduire les dépenses en énergie ou investir dans les énergies renouvelables ... Quant au refinancement global, il est grand temps qu'il arrive. On parle d'interroger des experts, mais on ne voit rien de concret.»

L'échevine Hélène de Schoutheete (IC) répond aux conseillers. A la remarque sur le cluster, elle répond que la commune a demandé une comparaison ne tenant pas compte des revenus d'Ittre provenant de deux firmes. «Cela a été fait confidentiellement et correspond à une demande de Belfius».

A la remarque sur le cimetière de projets, elle répond que les coussins berlinois pour NLMK ne sont plus d'actualité, car la firme



Conseil Communal

ne le souhaitait pas, mais que le projet n'est pas abandonné. «Il ne prendra pas la forme de coussin berlinois». Pour ce qui est du portique de Fauquez, «nous n'avons pas de solution, mais cela ne signifie pas que nous n'allons pas le faire.»

A la remarque du manque de vision, de proactivité, l'échevine rappelle l'existence du Plan Communal de Développement Rural, que la majorité a initié des projets utiles, qu'elle attend les projets portés par la population dans le cadre du PCDR. «C'est une vision à 10 ans qui mettra des priorités». Pour les infrastructures sportives, l'échevine ne souhaite pas répondre à la place de l'échevin du sport (Daniel Vankerkove - IC), mais «nous allons analyser comment exploiter au mieux cette infrastructure.»

A la remarque sur les recettes et les dépenses en 2015, l'échevine souligne que la comparaison pour 2015 avec les autres années n'est pas possible, car elle est trop spécifique (note : inondations, perception décalée IPP, Précompte immobilier).

Au conseiller **Pascal Henry (PA)**, **Hélène de Schoutheete (IC)** répond qu'il s'agit effectivement du premier emprunt de la législature, mais rappelle que cet emprunt alourdit le budget ordinaire.

Jean-Paul Cayphas (IC), président du Conseil, explique alors qu'il a toujours été adversaire des emprunts. «On oublie toujours quelque chose : les taux d'intérêt sont bas (3 à 4%), certes, mais il faut rembourser l'emprunt. C'est du bon argent qui part dans les remboursements pendant 20 ans et qui va charger le budget ordinaire sur les générations futures».

Pascal Henry (IC) répond qu'il n'est pas pour faire des emprunts à tout va, mais précise qu'on peut gérer un budget ordinaire en bon père de famille et gérer les emprunts en bon père de famille. «Pourquoi ne pas y recourir pour des investissements à long terme ?»

Hélène de Schoutheete (IC) répond que le Collège cherche des pistes pour alléger l'ordinaire, mais constate qu'en cas de couac, l'emprunt devra être remboursé de toute façon, tout en soulignant que le Collège n'est pas réfractaire à l'emprunt.

Au conseiller **Luc Schoukens** sur le manque d'audace, l'échevine répond que si la commune était condamnée à rembourser l'ensemble du contentieux, il manquerait entre 600 et 800.000 EUR à la totalité. «Vous savez ce qui s'est passé à Seneffe (note : En juin 2014, le SPF Finance a adressé à la commune de Seneffe un décompte du dégrèvement accordé à BASF entre 2006 et 2011, en raison d'une réduction progressive de ses activités puis de la fermeture du site. Un montant de 4,6 millions a été prélevé sur le compte communal dès juillet 2014. S'y ajoutent le produit de la taxe industrielle compensatoire indûment perçue durant la période (Note: 3,4 millions) et enfin les intérêts de retard (1,5 million), ce qui porte l'ardoise à 9,5 millions. Avec 4 millions d'EURO en boni, Seneffe a dû demander de l'aide à CRAC, augmenter les impôts et couper dans ses frais) ou pour nous avec Belgacom».

Catherine Delongueville, directrice financière, précise qu'il ne faut pas un jugement pour le contentieux. Seulement une déclaration d'inactivité de la part de l'entreprise. Elle se déclare également peu à l'aise par rapport aux 7% d'intérêt.

Jean-Paul Cayphas (IC) rappelle que le principal responsable des doutes est l'état fédéral qui nous dit «taisez-vous, mêlez-vous de ce qui vous regarde ...» et n'aide pas la

bonne gestion de la commune.

Ferdinand Jolly (IC), bourgmestre, explique qu'en 2014, 2015, la priorité va aux réparations des dégâts causés par les inondations. «Presque toutes les infrastructures ont été réparées grâce au dynamisme du Collège. Nous achevons les dossiers de l'ancienne législature. Le dossier Sportissimo, voté unanimement au Conseil, se trouve dans une situation compliquée. Nous consultons un expert judiciaire pour un avis de responsabilité à propos du glissement de terrain. Pour ce qui est du long terme, nous avons divisé l'école communale en deux, avec en résultat une qualité en hausse et un nombre d'enfants en hausse. Nous avançons sur l'agrandissement du centre administratif, les plans

décrivant les missions légales du directeur général de la commune et les objectifs quantifiables et réalisables relevant de ses missions. Ce contrat comprend une description de la stratégie d'organisation de l'administration et contient une synthèse des moyens disponibles et/ou nécessaires pour réaliser les missions. Ce contrat, rédigé par le directeur général, se base sur la lettre de mission émise par le collège six mois après le renouvellement intégral du conseil communal ou le recrutement d'un nouveau directeur général. Enfin, il demande à ce que la question du contentieux NLMK soit posée publiquement au ministre des Finances.

Luc Schoukens (ECOLO) rappelle que sa cri-

arriveront sous peu devant le conseil. La crèche à Virginal est un développement positif. L'égouttage est en cours de développement. Pour ce qui est de l'infrastructure sportive à Virginal, nous avons un problème délicat non détecté lors des profils de sol. En conclusion, la majorité travaille, prend des initiatives et avance de façon raisonnable.»

Christian Fayt (Ittre+), premier échevin, abonde dans le même sens. «Il ne faut pas oublier que, pour tout projet, l'argent est mis en place pour le réaliser. C'est vrai que, pour l'instant, ce sont de vieux projets, mais on essaie de trouver un maximum de subsides. Ainsi, pour l'égouttage, Rue de la Bruyère de Virginal, on attend depuis 7 ans et cela va se faire. Pour la crèche de Virginal, on va recevoir 600.000 EUR de subsides sur un coût total de 650.000 EUR. Les Ittrois ne sont pas dupes. Nous sommes pris entre deux positions. On avance donc avec prudence. Vous n'avez rien dit sur le parking, en cours d'achèvement». Le premier échevin rappelle qu'Ittre se trouve dans les 30 communes les plus basses de Wallonie en termes d'IPP. Enfin, «pour les inondations, Ittre a mis 700.000 EUR sur la table, alors qu'à la province le budget total est de 300.000 EUR et à la région wallonne de 500.000 EUR seulement. »

Le conseiller Debrulle (PA) répond qu'un peu de transparence serait bénéfique, qu'il n'existe pas de clause de confidentialité avec Belfius (voir plus haut «comparaison entre commune») et déclare qu'il parlait de projets sur la table, pas de projets du PCDR qui n'arriveront que dans 10 ans. «Qu'en est-il de l'aménagement de la poste ? Pour la crèche de Virginal, les subsides sont bien, mais quid des frais d'aménagement et de fonctionnement ?». Le conseiller reconnaît que le Collège fait des «prouesses sur les inondations», mais demande où est la lettre d'objectif (note : il s'agit du contrat d'objectifs

COMPTE 2014 : AVIS.

Hélène de Schoutheete (IC) explique que les recettes totales se montent à 20.102,73 EUR et les dépenses à 15.947,92 EUR avec un boni comptable de 4.154,81 EUR. L'échevine des finances explique avoir rencontré le nouveau trésorier pour discuter du problème d'Ittre par rapport à la clé de répartition. «Le trésorier accepte de s'engager dans un tel processus. ... Je suggère de voter l'abstention pour ne pas relâcher la pression.»

Vote - Compte 2014 - Eglise l'Alliance

Abstention : 10 (IC, Ittre+)

Pour : 3 (PA-2, ECOLO)

10. INTERCOMMUNALES - ASSEMBLÉES GÉNÉRALES - ORDRES DU JOUR - DÉCISIONS : ORES ASSETS, I.B.W.

ORES - ajout d'un neuvième point à l'ordre du jour de l'assemblée générale
IBW - 13 points à l'ordre du jour.

Le conseiller Luc Schoukens (Ecolo)

demande des clarifications sur le remplacement d'un vice-président et sur les modifications du Règlement d'Ordre intérieur du comité de gestion, du comité de rémunération.

Paul Pierson, le directeur général de la commune, lit alors le ROI aux conseillers, tandis que les représentants de la commune à l'IBW ignorent le nom du remplaçant. Le conseiller Claude Debrulle (PA) demande ce qu'il en est des poubelles à puces, du projet IBW à Fauquez et du tableau de production d'énergie électrique à l'incinérateur de Virginal, demandé déjà en décembre 2014.

Christian Fayt (Ittre+), vice-président de l'IBW, répond que les questions ont été posées.

Le conseiller rappelle que le ministre wallon Carlo di Antonio (CDH), ministre de l'environnement, constatait récemment dans la presse qu'en Wallonie seulement 30 à 35% des plastiques était recyclé.

Vote - ORES/IBW

Pour : Unanimité

11. ETUDE SUR L'IMPLANTATION DES ZONES D'IMMERSION TEMPORAIRES (Z.I.T.) - POINT DE LA SITUATION : PRÉSENTATION DE L'ECHEVIN DES TRAVAUX

Christian Fayt (Ittre+), échevin des travaux publics, explique que les études sur les six différentes implantations des Zones d'Inondation Temporaires, dont 3 sur le Ry Ternel, 1 sur le Ry Goret, 1 à Braine l'Alleud et 1 sur le Ry Mortier. Le permis de bâtir a été accordé pour la ZIT sur le Ry Goret, et la ZIT sur le Ry Ternel, rue Pezin. Les travaux sont déjà faits sur le Ry Goret où on a travaillé à réduire les fuites. «Ces deux projets se trouvent dans un projet LIFE (note : Commission européenne)».

Le conseiller Claude Debrulle (PA) demande si la régulation des vannes des différentes ZIT se fera automatiquement ou manuellement.

Christian Fayt (Ittre+) répond que des vannes automatiques seraient beaucoup trop coûteuses. «Le service des travaux a été réformé, certaines des personnes étant affectées à la régulation des débits. C'est une décision du Collège».

Au niveau du Ry de Baudémont, on monte une digue de retenue de deux mètres et ajoute un dispositif de régulation à la rue de Baudémont. «Nous avons besoin de l'accord des propriétaires». Pour la digue et la conduite d'eau du Ry de Baudémont, qui appartient à Vivaqua, «nous avons rencontré Vivaqua et leur avons proposé de



Conseil Communal

faire quelque chose de temporaire pour réduire la section du pertuis. Cela permettra de tenir 4500 M3. Dans un deuxième temps, Vivaqua ne souhaite pas rehausser la digue, car la conduite d'eau est mise sur chevalet et a plus de cent ans. Mais ils sont d'accord pour faire une digue à côté de la digue actuelle. Ce sera fait avec l'accord des propriétaires et des exploitants.»

A Fauquez, nous avons fait un appel d'offres. Les remises de prix sont attendues pour le 5 juin et le propriétaire est d'accord pour les travaux afin de réduire les dégâts des inondations. Les travaux commenceront en septembre 2015.

Enfin, sur des petits cours d'eau, nous avons proposé des petites zones d'immersion. Au niveau de la Ferme de Hongrée, au Ry de Fauquez. Les gros travaux seront faits d'abord, les petits ensuite.

Pour ce qui est de la rue de Haut-Ittre et de la collecte des eaux venant de la rue de la longue semaine, nous travaillons avec les propriétaires et le GISER (cellule du SPW pour la Gestion intégrée du Sol, de l'Erosion et du Ruissellement). Nous voulons vraiment avancer. Si les projets sont retenus par l'Europe, nous disposerons d'une somme importante. S'il faut les faire sur fonds propres, nous les ferons. Nous voyons également avec l'IBW du côté de la rue de Gaesbeek, de la rue de Schoot, pour voir ce qui peut être fait, mais l'avis du spécialiste

est mitigé, car il faudrait une longue digue et les berges sont profondes.

Fabienne Mollaert (Ittre+) demande qui va financer les travaux à Fauquez et à Baudémont. **Christian Fayt (Ittre+)** répond que le Fonds des Calamités interviendra pour Fauquez et que la commune financera les travaux au Ry de Baudémont.

Claude Debrulle (PA) comprend qu'il ne faut pas de précipitation, mais demande à avoir une idée de l'échéancier global. **Christian Fayt (Ittre+)** répond que le Collège a décidé les montants pour les inondations le 9 septembre, que le Conseil communal du 4 novembre a voté le cahier spécial des charges pour les ponts De Schoot et Baudémont. Pour ce qui est du pont aux cailloux, l'estimation était de 112.000 EUR, mais l'attribution s'est faite à 93.000 EUR. «Nous sommes en discussion avec l'armée et les impétrants pour la suite». Pour le pont Maustichy et la digue sur le Ry Ternel, l'estimation est de 122.000 EUR.

Vote - Poursuite des ZIT
Pour : Unanimité

12. MISE EN PLACE ET COMPOSITION D'UN COMITÉ DE SUIVI DES INONDATIONS : DÉCISION

Ferdinand Jolly (IC) explique que le Collège a promis de mettre en place un comité de suivi. Il sera composé de 5 représentants du Conseil communal (4 majorité, 1

opposition), 5 membres de l'administration (Urbanisme, Travaux, Province, Ministère Agriculture, Contrat de rivière) et 5 riverains (Haut-Ittre, Fauquez, Rue Planchette, Rue de Virginal, Rue de Baudémont).

Le conseiller Luc Schoukens (ECOLO) demande de monter à 6 représentants par groupe pour permettre à tous les groupes politiques d'être présents, comme promis initialement

Christian Fayt (Ittre+) explique que si on appliquait la clé D'Hondt, le premier représentant de la minorité serait en 12^{ème} position.

Fabienne Mollaert (Ittre+) comprend l'intérêt d'avoir tous les groupes présents, mais constate également que cela prive de leur place d'autres membres de la majorité qui voudraient également faire partie de ces comités.

Luc Schoukens (Ecolo) insiste sur l'importance d'associer les différents intervenants et de mettre à profit les apports de chacun. De faire fonctionner l'intelligence collective.

Vote - Comité suivi inondation/Hausse à six membres par groupe

Pour : 12 (IC, Ittre+, PA, ECOLO).

Abstention : Fabienne Mollaert (Ittre+)

13. MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX -

RÉPARATION D'UN PONT RUE DE BAUDÉMONT PAR LE SERVICE TRAVAUX - DÉPENSES LIÉES À CES TRAVAUX : APPROBATION

Christian Fayt (Ittre+) parle de financer les dépenses du service des travaux faites par la réparation d'un pont rue de Baudémont et de financer l'évacuation de déchets. Au total, le somme s'élève à plus de 26.000 EUR.

Vote - Réparations Point Baudémont/Service travaux
Pour: Unanimité

14. SENTIERS COMMUNAUX NOS 42 RUE BRUYÈRE TOUT VENT ET 65 RUE DUJACQUIER - DÉPLACEMENTS : DÉCISIONS

Sentier 42 - rue Bruyère Tout-Vent
Ferdinand Jolly (Ittre+) explique qu'il s'agit d'une demande de déplacement du sentier rue Bruyère Tout-Vent. «Nous souhaitons émettre un avis défavorable. Plusieurs personnes se sont opposées à ce déplacement pendant l'enquête publique. Nous estimons que le sentier fait partie d'un maillage dans le quartier. Le nouvel emplacement met le sentier en forte pente et ne donne pas la même commodité de passage et de sécurité.»

Patrick Monjoie (PA) fait remarquer que le sentier 42 est déjà supprimé par vote de la commune le 6 juin 1970.

Paul Pierson, directeur général, explique

A votre service depuis 1980

Electricité Marchal sprl

Mise en Conformité

Travaux et dépannages en tous genres.
Vidéoparaphonie.
Chauffage électrique.
Domotique BTICINO et HAGER
Surveillance par caméras.

Contrôle d'accès en tous genres.
Electrification de portail ou porte de garage.

067/64 61 13 - 0475/479 346
info@marchalsprl.com
www.marchalsprl.com

MEMBRE DE
COM AGR

Agence d'Ittre

Rue Basse, 26 • 1460 Ittre
Tél : 067/64.55.40 • Fax : 02/228.17.00
ittre@bnpparibasfortis.com
www.bnpparibasfortis.be

BNP PARIBAS FORTIS | La banque et l'assurance d'un monde qui change

L'Etable d'Hôtes

Ferme de Samme

SALLE DE FÊTES ET DE BANQUETS
ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

**TABLES D'HÔTES TOUS LES VENDREDIS
DÈS 19H30**

CUISINE AUX LÉGUMES BIO

rue de Tubize 4B - 1460 VIRGINAL
067/78 06 70 - 0497/415 421 - 0494/652 753
letabledhotes@letabledhotes.be - www.letabledhotes.be

NOUVEAU A BRAINE-LE-CHÂTEAU Vous entendez mal ?

Une solution efficace, très discrète
Et très peu coûteuse vous intéresse ?
Une bonne audition
Aux meilleurs conditions

**JOURNÉES SPÉCIALES D'INFORMATION
SUR LES NOUVEAUX APPAREILS AUDITIFS
Test auditif gratuit**

Tous les lundis et les jeudis de 9h à 12h
Autres heures et jours sur rendez-vous

Tél. : 02/366 03 13

Les appareils les plus petits du monde dans ou derrière l'oreille. Consultations gratuites sans engagements

- Toutes les grandes marques avec garantie
- Le plus grand choix
- Prêt à l'essai sans engagement
- Appareils pas chers et très discrets
- Tous les modèles existants
- Les nouveaux modèles à réglage automatique
- parking devant le magasin

NOUVEAU Centre auditif **SUPER ÉQUIPE**
AUDIO-MEDICA

INTERNATIONAL DE Braine-le-Château
rue de Tubize 109 à Braine-le-château - 02/366 03 13

DÉPANNAGE

02/366 12 75 **debaeckere** 24h/24

TOUS VEHICULES
TRAVAUX SUBAQUATIQUES

Chée de Nivelles, 31 • 1460 HAUT-ITTRE • TEL (02) 366 12 75 • FAX (02) 366 32 90

PATRICE FOUCART

33 Rue Emile Nils 1460 Ittre

Abattage - Elagage
Taille de haies
Bois de chauffage - Travaux forestiers

MEMBRE DE
COM AGR

067/56 17 54 ou 0476/82 46 37

MEMBRE DE
COM AGR

La Brioche d'Or

P. Rheaun

Votre artisan vous propose un large assortiment :
**PAINS, PETITES BOULANGERIES, VIENNOISERIES,
TARTES, PÂTISSERIES, GLACES, BISCUITS SUCRÉS, ...
(COCKTAILS, PAINS SURPRISE, BISCUITS SALÉS, ...)**

Heures d'ouverture :
du mercredi au samedi de 7h à 18h30 et dimanche de 7h à 17h

067/64 77 35
info@labriochedor.be - www.labriochedor.be
PÂTISSIER - BOULANGER - CHOCOLATIER - GLACIER



Conseil Communal

que ce vote n'a pas reçu l'accord de la Députation Permanente de la Province. Le conseiller Monjoie (PA) ajoute que ni le SITI, ni El Tourniket n'ont été consultés. «Nous avons consulté El Tourniket qui nous a dit que le sentier 42 n'est pas utilisé. Le 42 n'apporte rien de plus, ne renforce pas le maillage. Votre opposition vise surtout à empêcher la construction d'une maison sur la parcelle.»

Ferdinand Jolly (IC) répond qu'en effet le Collège a réalisé qu'il s'agissait de déplacer le sentier pour construire une maison dans une rue très étroite sur la parcelle.

Christian Fayt (Ittre+) explique qu'il s'agit d'une petite rue avec beaucoup de problèmes de circulation, notamment en cas de neige, de verglas. «Nous voulons préserver la quiétude des gens.»

Pascal Henry (IC) ajoute que la mobilité est un point important dans cette rue et que la construction d'une maison à un endroit inapproprié aggraverait celle-ci.

Vote – Demande de déplacement du sentier 42

Contre : 10 (IC, Ittre+)

Abstention : 1 (Ecolo)

Pour : 2 (PA)

Sentier 65 – Rue Dujacquier

Ferdinand Jolly (IC) explique qu'il s'agit de déplacer un sentier passant au travers de la ferme à cette rue et de le faire passer à l'extérieur. «Un tronçon de 119m² est supprimé pour être remplacé par un tronçon de 47m². Aucune opposition ne s'est faite à l'enquête publique. Le demandeur de déplacement s'engage à respecter le dispositif. Il y aura réempierrage, un panneau annonçant le sentier et un balisage.»

Vote – Demande de déplacement du sentier 65

Pour : Unanimité

15. INFRASTRUCTURES SPORTIVES À

VIRGINAL - PROJET 1, LOT 2 - PROJET 2, LOT 1 - AVENANTS : DÉCISIONS

Ferdinand Jolly (IC) explique que les travaux de terrassement ont mis à jour une zone de terre instable, affectée de l'effet 'panse de vache'. «Le sol est saturé en eau et pose des problèmes de portance. Les prélèvements de sol préalables aux travaux n'ont pas pu détecter l'instabilité et la présence d'eau. De nouveaux prélèvements ont mis à

cela n'ait pas été détecté avant. «Nous avons eu le même problème avec Sportissimo, avec le schiste pour l'égouttage à Asquemont. Je suis surpris que les études des ingénieurs ne trouvent rien». Le conseiller s'inquiète également de l'accumulation en 2014 et 2015 des surcoûts et de l'absence de garantie qu'il y ait encore des surprises. «Le budget est de plus en plus important et cela plombe la capacité financière de la commune à investir dans d'autres

supplémentaires moyennant l'approbation d'Infrasport « Pour le projet 2 (salle de sport), le subside est plafonné, car l'attribution du marché s'est faite à un montant supérieur à l'estimation. Les travaux supplémentaires doivent se faire sur fonds propres. Pour le projet 3, l'attribution s'est également faite en dessous de l'estimation».

Claude Debrulle (PA) demande à avoir les chiffres par écrit, car l'avis de la directrice financière de décembre 2014 ne colle pas à ce qui est dit.

Ferdinand Jolly (IC) répond que l'estimation totale des travaux était de 3 989 782 EUR mais que l'attribution des travaux s'est faite à 3.625.251 EUR. Le subside estimé de 2 760 920 EUR a donc été recalculé sur base du montant attribué et s'élève aujourd'hui à 2 369 767 EUR.

Luc Schoukens (Ecolo) explique qu'il s'abstiendra lors du vote. «Le projet est trop onéreux avec trop d'inconnues. Vos avenants prouvent que nos craintes se justifient».

Fabienne Mollaert (Ittre+) fait remarquer qu'il faut remplacer terrain de hockey par terrains de sport dans les documents, le football étant également concerné.

Vote – Avenants Infrastructures sportives de Virginal

Pour : 10 (IC, Ittre+)

Abstention : 3 (PA, Ecolo).

16. FESTIVITÉS DU 15 AOÛT - INSTAURATION DU SYSTÈME DES GOBELETS RÉUTILISABLES - NOTE : DÉCISION.

Ferdinand Jolly (IC) explique que le contrat de partenariat de deux ans signé en 2014 avec ECOCUP pour les gobelets réutilisables s'appliquera en 2015 et 2016, puisqu'en 2014 les festivités n'ont pas eu lieu sous leur forme habituelle. «En 2017, il y aura un mar-

jour la grande différence entre les sols, ainsi que l'existence d'un vallon remblayé par du sol peu compact. Cela concerne le projet 1, lot 2 (cafeteria, vestiaires, conciergerie) et le projet 2, lot 1 (salle de sport). Les avenants pour creuser jusqu'à un sol bon sont respectivement de 20.235,34 EUR et 35.271,54 EUR (HTVA). «Comme les subsides sont plafonnés ici, le coût sera payé sur fonds propres».

projets».

Ferdinand Jolly (IC) explique que pour le gros œuvre du projet 1 (terrain synthétique de sport et bâtiment cafétéria conciergerie) le total se monte à 1.380.000 EUR, soit 280.000 EUR de moins qu'estimé. Nous avons pu affecter 219.969 EUR sur les 280.000 EUR de subsides aux travaux supplémentaires. L'excédent de subsides de 219 969 EUR peut être réaffecté à des travaux

Claude Debrulle (PA) s'inquiète de ce que

Massages relaxants
Réflexologie plantaire
Reiki
Cabinet diététique - Chantal VAN LIERDE
36 rue G. Vervuieren 1460 VIRGINAL 067/64 64 37

+32 495 15 28 15
Entreprise de Toiture, Zinguerie.
Neusy Michel
Tous travaux de toiture, zinguerie, charpente, étanchéité de cheminée, démolissage, plate-forme zinc, pvc, roofing, peinture sur ardoises, nettoyage gouttières, contrat d'entretien, devis gratuit.
www.michelneusy.be
Neusy Michel SPRL

*Service de location
de matériels pour
toutes vos fêtes*



Seepower sprl - ZONING DE VIRGINAL
Rue de Tubize 8a - 1460 ITTRE 067/64 91 78
www.seepower.be

B&C
MEMBRE DE COM AGR
Benoît Pire et Pierre Carton
ELECTRICITÉ
CHAUFFAGE
SANITAIRE
AMÉNAGEMENT D'INTÉRIEUR
ÉNERGIES RENOUVELABLES
0475/41 57 11 - 0494/52 48 28

FUNÉRAILLES
BRAINOISES
Micheline et Alain Ramael
Prise en charge complète avec discrétion - Service soigné
Funérarium, fleurs, articles et monuments funéraires
Contrats de funérailles et volontés
PLACE AUX FLEURS
Magasin de fleurs naturelles
Grand Place 8 à 7090 Braine-Le-Comte
Tél. : 067/55 32 10 - Fax. : 067/56 11 00
mivan@skynet.be

Briesco
Les spécialistes des chaudières à bois
Biomasse : Pellets - Bûches - Bois déchiqueté - Agrocombustibles
- **Economiques** : beaucoup moins cher que le mazout ou le gaz.
- **Ecologiques** : combustible renouvelable et local.
- **Faciles et pratiques à utiliser.**
1 Rue de Wauthier-Braine 1461 Haut-Ittre
tel : 02 355 15 55 www.briesco.com info@briesco.com

Ets BONTET Philippe S.P.R.L.
Châssis - Portes - Vérandas - Volets
P.V.C Deceuninck (possibilité bois et Alu)
Electrification de volet (délais rapides)
Primes à l'énergie et réduction d'impôts
Rue Bruyère de Virginal, 76
1460 Ittre (Virginal)
Tél : 067/64 83 01 - Fax : 067/64 83 01
Gsm : 0475/571 399

Dany Sanitaires
● Plomberie - Zingerie
● Installations Sanitaires
● Traitement de l'eau
● Economie d'eau - Distributeur accessoires Eropel pour douches et robinets
0479/459 839 - 067/64 92 53 (soir)
dany.sanitaire@skynet.be - www.dansanitaires.be
rue Bruyère de Virginal, 121 - Virginal

CARFITTING
MEMBRE DE COM AGR
067/21 92 89
ENTRETIEN - RÉPARATION - ACHAT - VENTE
VÉHICULES TOUTES MARQUES
Vincent Verstraeten
Rue les Hauts du Ry Ternel 32 - 1461 HAUT-ITTRE



Conseil Communal

ché public, car de nouveaux acteurs sont entrés sur ce marché, alors qu'il n'y en avait qu'un en 2014 ... Le coût est de 4500 EUR/an.

Vote – Contrat Gobelet réutilisable – 15/08
Pour : Unanimité

17. INFORMATIONS DU COLLÈGE

Aucune

18. URGENCE 1 – ACHAT D'UNE MAISON AU CENTRE DE VIRGINAL

Christian Fayt (Ittre+), échevin du logement, explique qu'une maison au centre de Virginal, actuellement occupée par trois personnes, est vendue pour une question de droits de succession. Les trois personnes sont sur la mutuelle, dont une fille qui est très malade. Le prix de la maison est de 90.000 EUR. Nous avons vérifié si l'achat est possible par la régie foncière. Les trois personnes disposent de revenus de remplacement et la propriétaire nous a donné des bonnes informations concernant le paiement des loyers. Ces gens peuvent payer les 500 EUR de loyers, ce qui remboursera l'emprunt. La Régie foncière fait une opération intéressante. L'urgence est demandée ici pour des raisons de discrétion et de demande faite au propriétaire de report de la publicité pour la mise en vente. Nous avons eu l'estimation du Comité d'Acquisition sur le prix.

Paul Pierson, directeur général, explique que le montant est de 92.279,68 EUR (frais inclus, avec exemption de droits d'enregistrement). «Il faut ajouter cela à la MB, et mettre cela en dépenses et en recettes au budget extraordinaire. L'intérêt sera payé par la Régie Foncière.»

Vote – Achat maison centre de Virginal
Pour : Unanimité

19. URGENCE 2 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ISBW – POINTS À L'ORDRE DU JOUR

Ferdinand Jolly (IC), explique qu'il s'agit de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin. Les points comprennent la modification de la représentation communale, l'approbation du PV de la réunion du 12 décembre 2014,

l'approbation du rapport du contrôleur, du rapport d'activité, des comptes de résultats ...

Vote – AG ordinaire ISBW : Points ordre du jour
Pour : Unanimité

20. QUESTIONS ORALES

Chicane – rue Bois de la Houssière

Fabienne Mollaert (Ittre+) explique qu'elle a ouï-dire qu'au Conseil de la mobilité, on parlait d'une chicane à la rue du Bois de la Houssière. La conseillère demande à ce qu'on fasse un plan global, reprenant la rue de la Bruyère, la rue Arthur Brancart... au lieu de faire ici et là des choses.

Hélène de Schoutheete (IC) échevine de la mobilité, répond qu'il s'agit d'une excellente idée, mais que le Conseil Consultatif de la mobilité a initié les comptages. «Nous nous occupons des rues qui posent des problèmes. La rue du Bois de la Houssière se trouve dans les dossiers en commun avec Braine-Le-Comte. Nous travaillons avec le SPW et la police pour prendre les mesures qui s'imposent.»

Banque Belfius/Distributeur de billets – Virginal

Arthur Deghorain (Ittre+) a appris que la Banque Belfius allait fermer son agence de Virginal. «La commune ne sait pas s'opposer à une telle fermeture, mais cela pose un problème pour les personnes âgées. Le facteur n'apporte plus les sous à la maison, et bientôt, il n'y aura plus de distributeurs. Est-ce qu'il n'est pas possible de s'arranger avec la poste pour y placer un distributeur disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7?»

Hélène de Schoutheete (IC), échevine des finances, explique que le Collège a appris la nouvelle. «Nous avons tenu une discussion avec Belfius sur le sujet et ils essaient de trouver une solution. Ils ont proposé un service à domicile. La maison-mère ne voulait pas garder un distributeur. Nous avons évoqué un partenariat avec la Poste. Ils ont dit qu'ils allaient voir.»

Fonds de solidarité - Inondations

Luc Schoukens (Ecolo) demandent où on en est concernant la répartition des fonds et le comptage.

Françoise Peeterbroeck explique que tous les dossiers sont rentrés, que le comptage est fait, que les courriers ont été envoyés aux riverains et les paiements faits. Pour 109 dossiers, le montant de l'intervention se situe entre 270/280 à 900 EUR. Pour 20% des personnes, les dossiers sociaux sont en cours.

Egalité des chances

Claude Debrulle (PA) rappelle que «le Conseil a adopté à l'unanimité le 25/6/2013 une Charte communale sur l'égalité des chances. Or, le 17/5/2015, la commune a été sollicitée dans le cadre de la lutte contre l'homophobie. A ma connaissance, hormis quelques pin's et un drapeau introuvable, la commune n'a pas répondu. Comment peut-on signer en 2013 et ne pas réagir en 2015 ?»

Françoise Peeterbroeck (Ittre+) explique que, si ses souvenirs sont bons, il n'y a pas eu de problèmes avec les drapeaux et que les pin's se trouvaient au rez-de-chaussée. «On fera mieux l'année prochaine !»

François Vermeulen

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAL
MARDI 23 JUIN À 19H

Petites annonces

A vendre en totalité (350 €) ou par élément, en très bon état : Lavabo (65 x 53 cm - 70€) jasmin avec robinet mitigeur, baignoire jasmin (170 x 75 cm - 100€) avec robinet mitigeur, meubles de salle bain (200 €), luminaire(50€) - Tel : 0495.929192.

Etienne Leroy
Rue de Thibermont 24
1461 Haut-Ittre
Tél : 067.210.730

Appartement à louer
À Ittre-Virginal (Le Saint Malo)
67m2

Un grand salon-salle à manger, une chambre avec mezzanine et coin salle de bain, une cuisine et une terrasse.
Libre le 1er aout
550,00€ par mois

Depot design

CONTEMPORARY
FURNITURE & ACCESORIES

Ouvert du mardi au samedi
de 10h30 à 18h30

19 Quai du Hainaut - 1080 Bruxelles - 02/502 28 82
www.depotdesign.be

Abri-Toit

Vincent Van Parys

Toiture – zinguerie
Petites réparations

info@abri-toit.be
0476/03 14 04 – 067/33 56 46

Rue Godimont 1 à 7063 Neufvilles
www.abri-toit.be

Virginal Mazout



Tél. : 067/64 80 35

GODART S. SPRL

PARTICULIERS & INDUSTRIE :

- Curage par WATER-RECYCLING
- Fraisage de racines et de béton
- Hydrocurage / Débouchage
- Vidange / Nettoyage
- Endoscopie / Détection

EXCLUSIF en Belgique

067/64.92.55

Réparation d'égouts SANS casser votre carrelage
Egout cassé, infiltration d'eau, racine d'arbre, dépôt calcaire, ...
Votre problème ➔ Notre solution !

Gascard G.S.C. sa

Constructions métalliques
Ferreronnies contemporaines



Ateliers et siège social
Rue de Tubize 12
1460 Ittre - VIRGINAL
Tél. 067/64 79 00
Fax. 067/64 73 03

Sprl

TORDEURS

Patrick

CHAUFFAGE - SANITAIRE

Installation - Entretien
Dépannage

Tél. & Fax : 067/64 72 82
Rue de Fauquez 21 A -1460 ITTRE



L'Association pour la Communication NonViolente de Belgique
francophone ACNV-BF ASBL vous invite :

Repas table d'hôtes
et/ou
soirée musicale et conviviale avec le groupe Transat Swing, Jazz acoustique

« Salut DJANGO! »

TRANSAT SWING fait une large place à la musique de Django
et propose une sélection de ses plus belles compositions
ou des standards qu'il a interprétés,
illustrant les différentes périodes de sa trop courte carrière musicale.
De plus, le groupe joue quelques compositions personnelles
<https://www.youtube.com/watch?v=XRSWbx0POs>

Le vendredi 19 JUIN 2015 dès 19 h

Venez nous rejoindre dans un cadre campagnard à L'Étable d'hôtes,
Rue de Tubize 4/B, 1460 Virginal
<http://www.letabledotes.be/site/mdex.php/contact-et-infos-pratiques>

et partager :

- ♦ l'apéro offert et/ou
- ♦ le repas dès 19h et/ou
- ♦ le concert vers 21 h.

Les bénéfices de la soirée sont versées à l'ACNV-BF pour
financer le projet de diffusion de la CNV dans les écoles pour
les 11-14 ans : Livret Prêt Pour la Vie.

Prix, informations et réservations : secretariat@cnvbelgique.be et 0478 676 100.

à la salle communale de Haut-Ittre

Programme des festivités.

Samedi 8 août 2015



Astérix - Le Domaine des Dieux

19h30 Apéro musical, ambiance estivale
pains saucisse et sa garniture

21h30 Cinéma en plein air gratuit

Dimanche 9 août 2015.

10h Messe suivie de la procession.

12h Concert apéritif et Noces d'Or

13h Assiette barbecue champêtre.

Brochette, saucisse + accompagnements + morceau de tarte (au prix de 12 €)
sont à réserver chez Géry au 02/366 14 50 ou gery.danloy@skynet.be
pour le mercredi 5 août ou plus tard. Seules les assiettes réservées seront assurées.

15h Animations et jeux champêtres



Organisation du CCL (DEBELS Etodie- Les Hauts du Ry Ternel - 1461 Ittre) - Exempt de timbre-codex-198

Exposition CARMEN HOYOS - JOIE



Carmen : Oui, je cherche sans cesse la meilleure manière de répondre aux circonstances. Je suis donc ouverte à la nouveauté et chaque rencontre vient enrichir mon travail. Je suis curieuse, j'expérimente avec tout ce que je trouve.

J'aime l'éphémère et les grands formats. Je veux laisser la place au suivant, et en même temps je suis gourmande et j'aime occuper de grands espaces.

Aude : Tu as besoin de cette liberté...

Carmen : Oui, j'ai besoin de me sentir libre dans ma création. Je ne veux pas de frontières entre les choses et les genres. Je voudrais imprégner le visiteur de passage de cette liberté, de cette énergie. Et en même temps je ne veux pas transformer l'espace, mon travail est en harmonie avec l'espace.

Aude : Mais tu avais commencé « Textile et Tapisserie » à la Cambre, c'est autre chose...

Carmen : Oui, j'y ai passé un an à chercher ma voie. Puis j'ai passé l'examen dans cet atelier. J'ai réalisé des tapisseries en 3 dimensions, notamment avec des fils de nylon transparents, de la laine, de la corde et de la lumière à l'intérieur.

Aude : La lumière est importante dans ton œuvre.

Carmen : Oui, la lumière est primordiale, autant que la notion du temps, donc de l'éphémère. Mon entrée à l'école d'Arts a d'ailleurs été une illumination ! J'ai découvert tout un monde qui m'était inconnu jusqu'alors et je travaillais beaucoup. Pour l'art mais aussi

pour payer mes études !

Certaines tapisseries étaient des environnements pénétrables, lumineux et sonores. Je suis ensuite partie vers les espaces extérieurs et la tapisserie n'était alors plus nécessaire.

Aude : Tu as découvert le Land Art ?

Carmen : Oui, j'ai découvert Christo et Walter de Maria. Le projet de Christo pour le Grand Canyon m'a marquée, il y avait installé un rideau qui interférait avec le vent. Walter de Maria jouait, lui, notamment avec le rapport entre l'intérieur et l'extérieur. Il a amené de la terre dans une galerie et a créé une autre œuvre qui interférait avec la foudre !

Comme eux j'ai toujours envie d'amplifier, d'élargir. Je ne veux pas de limites. C'est délicieux de travailler dehors sur les pelouses et dans le Parc, ici à Ittre.

Aude : Il y a une grande générosité dans ton travail.

Carmen : Oui, je veux partager cette énergie positive, cette joie, dont je parlais. Et parfois le public peut repartir avec des éléments de l'œuvre. Ici à Ittre, à la fin de l'exposition, on pourrait distribuer les bouteilles colorées à ceux qui le veulent. Mais pas avant le 2 août, bien sûr !

Pour moi l'art contemporain a un côté festif, je veux le rendre aimable, au sens littéral. L'art peut rendre un événement mémorable, j'aime faire du quotidien un événement. Je crée des événements sensoriels pour des fêtes privées, c'est surtout comme ça que je

gagne de l'argent avec mon travail vu que beaucoup de mes œuvres sont éphémères et en fonction d'un lieu. Toutes ne peuvent être vendues.

Aude : Comme ton travail pour la Nuit Blanche de Bruxelles en 2011... Tu partages aussi ta passion en enseignant.

Carmen : Oui, j'enseigne chez moi, à la maison, et j'ai enseigné à l'Université de Louvain-La-Neuve un cours d'art contemporain par la pratique ». Mon but est que les gens puissent se révéler par la pratique de l'art contemporain.

Aude : Tu n'as pas travaillé qu'en Belgique.

Carmen : Oui, mon ouverture vers l'extérieur, vers les grands formats et les nouvelles matières a aussi été une ouverture vers l'international. J'ai aussi vécu 22 ans en France, 2 ans à Madrid.

Aude : Justement, parle-nous des matériaux que tu utilises.

Carmen : J'utilise beaucoup de matériaux industriels, notamment plastiques. Lâchée dans un Bricorama, je suis heureuse comme tout ! Pas besoin d'aller chez Schleiper pour faire de l'art ! Depuis 2000 je travaille aussi la photographie.

Plus d'info : www.carmen-hoyos.com et www.facebook.com/carmen.hoyos.714

CARMEN HOYOS - JOIE du 13 juin au 2 août 2015 les samedis et dimanches de 14:00 à 18:00 à l'Espace Bauthier (36 rue de la Montagne à 1460 Ittre).

Aude Jacomet

Quelques 400 élèves de primaire et maternelle des écoles d'Ittre et Virginal viendront découvrir l'exposition entre le 15 et le 29 juin prochain. Eux aussi interviendront dans le Parc Bauthier. Venez découvrir leurs œuvres tout au long de l'exposition.

Soins et formations Reiki
Massages relaxants ou dynamisants

Isabelle Lhost

rue du Bilot 4
1460 ITTRE

www.reiki-belgique.be/Isabelle.html
isabelle.lhost@gmail.com ou 0476/277-278

PETITES INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PLOMBERIE - ELECTRICITÉ
ET AUTRES TRAVAUX DANS LA MAISON :

AUGRANGE sprl



À VOTRE SERVICE



Charles de Le Hoye-Pussemier
067 21 91 79 ou 0476 23 40 78

Pour vos publicités
Le Petit Tram

067/64 73 23

www.ittreculture.be - info@ittreculture.be

ENT. DE TOITURES ET ZINGUERIES



Ets Lambert & fils

rue Basse Hollande 37 1460 Ittre
067/64 62 28 - 067/64 66 24



DÉCORATION - ATMOSPHERE - EVÉNEMENTS
RUDI HANNON

Au Bazar

Heures d'ouvertures
le lundi et mardi sur RDV - le mercredi de 14h00 à 18h30
le jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h30
le samedi de 9h30 à 14h00

rue de la Station 28 Braine-le-Château
02/366 37 46 - 0475/46 24 39
www.aubazar.be



ESTAMINET - À LA COURONNE

BRASSERIE FAMILIALE, TERRASSES
GRILLADES AU FEU DE BOIS, RACLETTE, SALADES, LUNCH...

ITTRE GRAND'PLACE
067 - 56 02 11

JEUDI SOIR
SPARE RIBS A VOLONTÉ

Restaurant
Le Relais du Marquis

Menus :
35 € (45€ vins compris) et 44€ (56€ vins compris)
Carte - Plat du jour à 10 €

Fétez votre anniversaire au Relais du Marquis
MENU GRATUIT sur présentation du bon (maximum 1 menu gratuit pour un payant)

Restaurant ouvert tous les jours sauf dimanche soir

TERRASSE ET JARDIN
Rue de la Planchette 18 à 1460 Ittre
Tél. : 067/64 71 71 - Fax : 067/64 81 60
information@relaisdumarquis.be - www.relaisdumarquis.be

Pédicure médicale **Anaïs**

Nouveau dans la région de Ittre, J'effectue un soin à votre domicile ou à mon cabinet (uniquement sur rendez-vous)
N'hésitez pas de me contacter au

0471/80.28.11

Ongenaed A 11, rue de Clabecq 1460 Ittre Pédicure médicale diplômée entreprise enregistrée

SALON DE COIFFURE
Diff'Herrent

HOMMES-DAMES
promotions du mardi au jeudi -20% shampoing-coupe-brushing
promotions vendredi -20% services couleurs ou balayages
rue de nivelles 135 à 1440 Braine le château
02/366.40.42

Apprendre à faire son bloc de savon

le samedi 20 juin à Haut-Ittre.
Les Ateliers de Gen' infos & inscriptions
www.lesateliersdegen.be

PISCINES DUGAIN
piscines d'excellence

STRUCTURE AUTORADISSANTE **garantie 20 ANS** 100% BÉTON PLEIN

1460 Ittre - 0475/28 50 42
info@jardins-p-stryckman.be

47 Ets Deprez ed
1968-2015
Rue du Croiseau 145
1460 Ittre 067/64 60 58

Depuis 47 années à votre service

GARAGE
MÉCANIQUE TOUTES MARQUES
STATION SERVICE
BONBONNES GAZ - CIGARETTES
ARMURERIE
ARMES À FEU - A AIR COMPRIMÉ
AIR SOFT

MATÉRIAUX ET TERRASSEMENT

Nivellement
Empierrement
Égouttage
Station d'épuration
Fondations bâtiment
Transport matériaux
Service containers
Location Bobcat et minipelle

CLAES - 067/64 80 96 - 067/64 65 22
0479/99 45 15 - VIRGINAL

Couleurs Désir
Jean-Marc De Sutter - Peintre décorateur

0477 77 49 92
jmdesutter@hotmail.com
desir.be

Intérieur et extérieur (façade, corniche...)
Revêtement de sol, tapis, vinyle, parquet
Tapissage, fibre de verre, patine à l'ancienne
Faux plafonds et cloisons, Gyproc

CHEZ DELITRAITEUR DE NOUVELLES SAVEURS
D'ICI ET D'AILLEURS!

ONIGIRI
Thon & ciboulette*
Poulet & oignons frits*
Saumon & graines de sésame*

*vendu par paquet de 2 Onigiri de la même sorte

Delitrateur d'Ittre
Rue des digues, 6 - 1460 ITTRE
Tél.: 067/55 37 02
OUVERT 7j/7 - 7h30 à 22h00

www.delitrateur.com

WoodCreation
La qualité sur mesure

WoodCreation vous propose la réalisation sur mesure de :

- ✓ vos placards et dressings,
- ✓ vos meubles de salle de bains,
- ✓ vos portes et escaliers,
- ✓ votre cuisine,
- ✓ l'aménagement de votre magasin.

Amaury JOACHIM
0475/30 76 69
woodcreation@woodcreation.be - www.woodcreation.be
17, rue des Primevères 1460 Ittre

PIERRE STRYCKMAN
Jardins - Espaces verts - Piscines

Etude
Réalisation
Entretien

Rue Planchette 32 - 1460 ITTRE ● 0475 28 50 42
www.jardins-p-stryckman.be ● info@jardins-p-stryckman.be

bic motors
blcmotors@omnia-cars.be

Chaussée de Bruxelles, 58
7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél. 067 55 03 00 - Fax : 067 56 01 17

vous faire-part
taillé sur mesure

l'atelier du faire-part

Valérie Halasz
44 rue de la Montagne - 1460 Ittre
067.44.22.93 ou 0478.508.123
valerie@atelierdufairepart.be

www.atelierdufairepart.be

ENT. HORTICOLE MARC MUSCH

Fleurs pour la Toussaint
Fleurs pour les mois de mai et juin
Arbustes en tout temps
Travaux : labours, tailles d'arbres, d'ornements, création et entretien de pelouses
Entreprises de jardinage
Vente de bois de chauffage en vrac

Rue Roger Bachelart, 1
1460 Virginal
Fax : 067/ 646747 - GSM : 0475/ 906633

ASSURANCES - PRÊTS - PLACEMENTS
PASCAL HENRY
Rue du bois de la Houssière, 68
1460 ITTRE - VIRGINAL

MAIL : ASSURANCES.HENRY@HANDCO.BE SITE : WWW.ASSURANCES-HENRY.BE

L'assurance sans souci ! 067.64 93 09

Partenaires : Allianz, BNP PARIBAS CARDIF, Baloise, DKV, FIDEA, Foyer, etc.

SprL Mouton Alain
Pavages - Klinkers - Dallages - Clôtures
Aménagements extérieurs
Créations et entretiens de jardins

PATRON SUR CHANTIER

alain-mouton@hotmail.com
0477/200 395 - 067/336 662



Optique Léonard

Heures d'ouverture

Mardi : 9h-12h et 14h-19h
 Mercredi : 9h-12h et 14h-19h
 Jeudi : 9h-12h et 14h-18h
 Vendredi : 9h-12h et 14h-19h
 Samedi : 9h-12h



Optique Leonard - 15 rue Basse à Ittre - 067/64 77 28



Ets SEBATI .BE

SPRL

CHASSIS - PORTES - VOILETS



**OFFRE
EXCEPTIONNELLE
ET TEMPORAIRE**
 Tout bon de commande signé
 = pose gratuite!

Offre valable jusqu'au 5 juillet pour un placement en septembre

FINSTRAL Fenêtres, portes et volets

Devis gratuit
www.sebati.be

REBEQ
 Chaussée de Tubize, 29
 1430 Rebecq
 Tél. 067 55 23 39
 Gsm: 0477 39 83 23

BRAINE-L'ALLEUD
 Chaussée Bara, 68
 1420 Braine-l'alleud
 Tél. 02 384 96 14
 Gsm: 0477 39 83 23

LE N°1 DES PROFESSIONNELS AGRÉES FINSTRAL EN WALLONIE



Restaurant - Traiteur
 99 rue de Namur - 1400 Nivelles
 Tél. 067/21 92 05 067/21 43 58
 Fax 067/21 46 73
www.lesbeliers.be
 e-mail : infos@lesbeliers.be

Menu Spécial du Mois

**Menu Complet (1 entrée) à 43,00 €
 ou Menu Complet (2 entrées) à 57,00 €**

Vins Maison **offert** pendant le repas :
 blanc, rouge et rosé

ou **50 % DE RÉDUCTION**

sur les vins choisis dans notre carte mais avec obligation de
 prendre le menu Spécial du Mois pour l'ensemble de la table

La Flûte de Champagne (suppl. 3.50 €) et sa Mise en Bouche

L'apéro au Choix : La Sangria Blanche et sa Mise en Bouche

Le Gin Fizz (Gin, jus de citron et eau pétillante)

et sa Mise en Bouche

La Terrine D'oie à la Moutarde à l'Ancienne,
 Mesclun à l'huile de Noisettes

Ou La Chiffonnade de Jambon de Parme,

Tomate et Mozzarella au Pesto

Ou Petite Salade de Maatjes Nouveaux aux Pommes Vertes
 et Poivre Rose

Ou Le Waterzoi D'escargots Petits Gris de Namur

Ou La Mouclade de Moules de Nouvelle Zélande

à la Charentaise

La Rouelle de Veau, Sauce Poulette - Pommes Frites Maison

Ou Le Filet de Bœuf, Médaillon de Foie Gras Poêlé,

Sauce au Madère - Pommes Frites Maison (suppl. 5 €)

Ou Le Filet de St. Pierre, Sauce Bisquée aux Petits Légumes

Pommes Nouvelles

Ou Le Magret de Canard aux Abricots - Pommes Bouchons

Ou La Brochette de Volaille, Sauce Aigre Douce - Riz Basmati

Le Moelleux au Chocolat et Cœur au Caramel Beurre Salé

Ou Le Digestif au Choix

Ou La Salade de Fruits Frais et son Sorbet Framboises

Ou L'assiette de Fromages

Ou Le Parfait au Grand-Marnier

Ou Le Café Gourmand (café et assortiment de minis desserts)

Le Café

Menu servi jusqu'au 5 juillet 2015

Fermé lundi et mardi (sauf banquets et jours fériés)

**POUR VOS PUBLICITÉS
 LE PETIT TRAM
 067/64 73 23**